



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, May 4, 2010
Wednesday, May 5, 2010

Issue No. 5

Ninth and tenth meetings on:
The study of the 2010-2011 Estimates

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 4 mai 2010
Le mercredi 5 mai 2010

Fascicule n° 5

Neuvième et dixième réunions concernant :
L'étude du Budget des dépenses 2010-2011

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Massicotte
(or Tardif)	Murray, P.C.
Dickson	Neufeld
Eaton	Peterson
* LeBreton, P.C.	Ringuette
(or Comeau)	Runciman

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Poulin (*May 5, 2010*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Finley (*May 5, 2010*).

The Honourable Senator Gerstein replaced the Honourable Senator Plett (*May 5, 2010*).

The Honourable Senator Massicotte replaced the Honourable Senator Peterson (*May 4, 2010*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Gerstein (*May 4, 2010*).

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Eggleton, P.C. (*May 3, 2010*).

The Honourable Senator Murray, P.C., replaced the Honourable Senator Meighen (*April 27, 2010*).

The Honourable Senator Runciman replaced the Honourable Senator Boisvenu (*April 27, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Massicotte
(ou Tardif)	Murray, C.P.
Dickson	Neufeld
Eaton	Peterson
* LeBreton, C.P.	Ringuette
(ou Comeau)	Runciman

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Poulin (*le 5 mai 2010*).

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 5 mai 2010*).

L'honorable sénateur Gerstein a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 5 mai 2010*).

L'honorable sénateur Massicotte a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 4 mai 2010*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 4 mai 2010*).

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Eggleton, C.P. (*le 3 mai 2010*).

L'honorable sénateur Murray, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Meighen (*le 27 avril 2010*).

L'honorable sénateur Runciman a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 27 avril 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 4, 2010
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Finley, Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Plett, Poulin, Ringuette and Runciman (10).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Atomic Energy of Canada Limited:

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer;
Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer;

William Pilkington, Senior Vice-President and Chief Nuclear Officer.

The chair made an opening statement.

Mr. MacDiarmid and Mr. Pilkington each made a presentation and, together with Mr. Harris, answered questions.

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 5, 2010
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:40 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Eaton, Gerstein, Marshall, Massicotte, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (10).

Other senator present: The Honourable Senator Meighen (1).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 mai 2010
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Finley, Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Plett, Poulin, Ringuette et Runciman (10).

Aussi présents : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son examen de l'étude du Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Énergie atomique du Canada limitée :

Hugh MacDiarmid, président-directeur général;

Kent Harris, premier vice-président et directeur général des finances;

William Pilkington, vice-président principal et agent principal du nucléaire.

Le président fait une déclaration liminaire.

Messieurs MacDiarmid et Pilkington font chacun un exposé puis, aidés de M. Harris, répondent aux questions.

À 11 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 mai 2010
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 40, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Eaton, Gerstein, Marshall, Massicotte, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (10).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Meighen (1).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Business Development Bank of Canada:

Jean-René Halde, President and Chief Executive Officer.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Karen Kinsley, President and Chief Executive Officer;

Marc Joyal, Vice-President and Chief Financial Officer.

Export Development Canada:

Stephen Poloz, Senior Vice-President, Financing Products Group.

The chair made an opening statement.

Mr. Halde, Ms. Kinsley and Mr. Poloz each made a presentation and, together with Mr. Joyal, answered questions.

At 8:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Aussi présents : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son examen du Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Banque de développement du Canada :

Jean-René Halde, président et chef de la direction.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Karen Kinsley, présidente et première dirigeante;

Marc Joyal, vice-président et directeur financier.

Exportation et développement Canada :

Stephen Poloz, premier vice-président, Groupe des produits de financement.

Le président fait une déclaration liminaire.

M. Halde, Mme Kinsley et M. Poloz font chacun un exposé puis, aidés de M. Joyal, répondent aux questions.

À 20 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 4, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to study the estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2011.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: This morning, we will continue our study of the Main Estimates 2010-2011, which were referred to our committee.

[*English*]

This committee has already held seven meetings in relation to these Main Estimates and we will continue to examine them over course of this fiscal year. However, as honourable senators know, we will be filing an interim report prior to main supply later in June, and that report will form the basis for our dealing with the main supply, which we anticipate about that time.

This morning we will be focusing our attention on Atomic Energy of Canada Limited. We are pleased to welcome from AECL Mr. Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer; Mr. Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer; and Mr. William Pilkington, Senior Vice-President and Chief Nuclear Officer.

Mr. MacDiarmid, I invite you to take the floor now with a few introductory remarks, and I understand that Mr. Pilkington will have a few remarks from the nuclear point of view.

[*Translation*]

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer, Atomic Energy of Canada Limited: My colleagues William Pilkington, Kent Harris and I appreciate the opportunity to be here today.

[*English*]

First, I would like to provide the committee with an update on the most urgent priority we have at AECL, which is the repair and return to service of the NRU reactor — the National Research Universal reactor — at Chalk River Laboratories. I will give an overview, and then Mr. Pilkington will provide some additional detail.

As you know, intense repair operations continue around the clock. They involve over 300 highly qualified AECL staff and industry partners. As of today, we are working to repair the last of 10 sites that required repair on the reactor vessel. The process has been painstaking, and our rate of progress has been dictated by the need to inspect, analyze and understand irradiated metal behaviour and to measure and evaluate stress on the vessel structure.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 mai 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Ce matin, nous allons poursuivre notre étude du Budget des dépenses pour l'année financière de 2010-2011 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Ce comité a déjà tenu sept réunions sur le Budget principal des dépenses et va continuer à l'étudier tout au long de cet exercice. Toutefois, comme les honorables sénateurs le savent, nous allons devoir produire en juin un rapport intérimaire, avant le dépôt du Budget principal des dépenses, et ce rapport servira de base à nos travaux sur ce budget que nous attendons à peu près à cette époque.

Ce matin, nous allons nous consacrer à Énergie atomique du Canada limitée. Nous sommes ravis d'accueillir trois dirigeants de cette société d'État, soit M. Hugh MacDiarmid, président-directeur général, M. Kent Harris, premier vice-président et directeur général des finances et M. William Pilkington, vice-président principal et agent principal du nucléaire.

Monsieur MacDiarmid, je vous invite maintenant à nous faire part de vos commentaires préliminaires, et je crois savoir que M. Pilkington nous entretiendra ensuite brièvement de la dimension purement nucléaire.

[*Français*]

Hugh MacDiarmid, président-directeur général, Énergie atomique du Canada limitée : Mes collègues William Pilkington, Kent Harris et moi-même apprécions l'occasion d'être ici aujourd'hui.

[*Traduction*]

J'aimerais tout d'abord vous dire où nous en sommes sur notre priorité absolue en ce moment, soit la réparation et la remise en service du réacteur national de recherche universel, le RNU, aux laboratoires de Chalk River. Je vais commencer par vous donner un aperçu de la situation et, ensuite, M. Pilkington vous fournira des renseignements additionnels.

Comme vous le savez, nous nous acharnons à ces réparations 24 heures sur 24. Plus de 300 employés hautement qualifiés d'AECL et des partenaires de l'industrie participent à ces travaux. Nous travaillons maintenant sur le dernier des 10 sites de la cuve du réacteur qui nécessitaient des réparations. Ce fut une tâche minutieuse dont l'avancement a été freiné par la nécessité d'inspecter, d'analyser, de comprendre le comportement des métaux irradiés et de mesurer le stress exercé sur la structure de la cuve.

Simply put, what we are doing has never before been done in the history of the nuclear industry. It is probably the most complex, precise and sophisticated welding operation ever undertaken in a radioactive environment.

Our people at Chalk River have met many technical challenges during this outage. They have invented many new and innovative remote tooling systems. These complex tools, which are equipped with vision systems, have to be compact enough to pass through an opening the size of a baseball at the top of the reactor. They are then fed nine metres down into the reactor vessel, where they unfold and align with the vessel wall. The welding operation is controlled by operators with TV screens and joysticks three stories above the site they are repairing. It is a complex undertaking. However, through excellent teamwork among our employees and suppliers, and with the best advice from eminent welding and technical authorities, we are getting the job done.

As we stated publicly just over a month ago, the NRU reactor will resume isotope production by the end of July. That schedule does have built-in prudent contingency that reflects the difficulty inherent in these final repair sequences.

The Chair: That is July of this year?

Mr. MacDiarmid: Yes. That is fair, Mr. Chair.

All of us at AECL feel the pressure every day to get the repairs completed as soon as possible so that medical isotopes from NRU can be used to help patients all over the world. Let me reiterate: AECL is making every effort to return the NRU reactor to service as quickly and as safely as possible.

Before I turn it over to Mr. Pilkington to give you a bit more detail on the NRU repairs, I will refer briefly to the most recent budget. Budget 2010-11 provided \$300 million in this fiscal year to support four important AECL priorities: first, to ensure a secure supply of medical isotopes; second, to maintain safe, reliable operations at Chalk River Laboratories, including attention to health, safety, security and environmental priorities; third, to continue development of the advanced CANDU reactor; and fourth, to continue anticipated commercial costs relating to the reactor life-extension projects.

At AECL, we do understand the importance of critical projects that we must execute successfully, the need to control our costs, and the imperative that we prepare for the upcoming restructuring of the company. I will now turn it over to Mr. Pilkington to continue our opening remarks.

William Pilkington, Senior Vice-President and Chief Nuclear Officer, Atomic Energy of Canada Limited: As Mr. MacDiarmid stated, the NRU repair and return to service is making steady progress in addressing the remaining unique repairs. The NRU forced outage began on May 14, 2009, when the unit shut down

En termes simples, ce que nous faisons est du jamais vu dans l'histoire de l'industrie nucléaire. Il s'agit probablement de l'opération de soudage la plus complexe, la plus précise et la plus sophistiquée jamais entreprise dans un environnement radioactif.

Nos employés à Chalk River ont fait face à de nombreuses difficultés techniques durant cette mise à l'arrêt. Ils ont inventé de nombreux outils novateurs contrôlés à distance. Ces outils complexes, équipés de systèmes de vision, doivent être assez compacts pour pouvoir être insérés dans une ouverture de la taille d'une balle de base-ball qui se trouve sur le dessus du réacteur. Ils sont ensuite descendus neuf mètres plus bas dans la large cuve de réacteur, où ils sont déployés et s'alignent sur la paroi de la cuve. Des opérateurs contrôlent le soudage à l'aide d'écrans de télévision et de manettes alors qu'ils se trouvent trois étages plus haut. C'est une entreprise complexe. Toutefois, grâce à l'excellent travail d'équipe de nos employés et de nos fournisseurs, et aux excellents conseils des plus grands spécialistes mondiaux de ces types de soudure et d'autres techniques, nous y arrivons.

Comme nous l'avons annoncé publiquement il y a un peu plus d'un mois, le NRU reprendra sa production d'isotopes à la fin du mois de juillet. Le nouveau calendrier comprend une marge prudente pour les imprévus qui est fonction de la difficulté inhérente de ces dernières séquences de réparation.

Le président : En juillet de cette année?

M. MacDiarmid : Oui. C'est bien cela, monsieur le président.

C'est tous les jours que nous tous, à EACL, ressentons le besoin impératif de terminer ces réparations le plus vite possible pour pouvoir à nouveau produire des isotopes médicaux qui serviront à traiter des patients dans le monde entier. Permettez-moi de le répéter : EACL fait tout en son pouvoir pour remettre le NRU en service le plus rapidement possible et en toute sécurité.

Avant que je ne cède la parole à M. Pilkington pour lui permettre de vous donner de plus amples détails sur les réparations du NRU, je vais traiter brièvement du budget le plus récent, celui de 2010-2011. Il nous a alloué, pour cet exercice, 300 millions de dollars au titre de quatre grandes priorités d'EACL. La première est de garantir un approvisionnement sécuritaire en isotopes médicaux. La seconde est de continuer à assurer une exploitation sécuritaire et fiable des laboratoires de Chalk River, y compris en accordant toute l'attention voulue aux questions prioritaires de santé, de sécurité et d'environnement. La troisième est de poursuivre le développement du réacteur CANDU avancé et la dernière est de continuer à assumer les coûts commerciaux prévus dans le cadre des projets de prolongation de la durée de vie utile des réacteurs.

À EACL, nous comprenons l'importance des projets critiques que nous devons exécuter avec succès, le besoin de restreindre nos coûts, et la nécessité de nous préparer pour la restructuration prochaine de la société. Je vais maintenant donner la parole à M. Pilkington pour la suite de nos remarques préliminaires.

William Pilkington, vice-président principal et agent principal du nucléaire, Énergie atomique du Canada limitée : Comme l'a indiqué M. MacDiarmid, les derniers travaux de réparation et de remise en service du NRU, avec leurs spécificités, progressent régulièrement. L'arrêt forcé du NRU a débuté le 14 mai 2009,

due to a power outage and a small heavy-water leak was discovered. Remote visual examination identified a number of areas of localized corrosion at the base of the reactor vessel wall, one of which was the leak source.

A progressive series of inspections commenced, including several forms of non-destructive examination and analysis of material samples removed from the vessel wall. This condition assessment was completed in November of 2009. In parallel, repair options were considered; well build-up was selected as the primary repair strategy; remote weld tooling was designed and built; and a combined repair team was formed, including AECL staff and our technology and tooling supplier. Welding processes were developed, procedures qualified and welding specialists trained.

The repair phase of the project began on December 12, 2009. To date, nine of the ten sites have been repaired. Smaller repair sites were completed first to prove the equipment and the procedures and to gain experience. Later repairs have proven more challenging. These repair areas are the largest, increasing the complexity of achieving a lasting repair while managing the stresses on the vessel. Each repair site requires a unique strategy and repair design. The repair team is now employing a combination of welded plates, two types of vertical and horizontal structural welds for plate attachment and, finally, both vertical and horizontal weld build-up. We have now completed the repair design for the last remaining site.

Building on repair experience to date and drawing from Canadian and international experts in specialized welding solutions, reactor technology and outage management, AECL has confirmed that we are using effective repair techniques, that the NRU is indeed repairable, and that our current schedule is realistic. Our advisers also agree that AECL is appropriately balancing the competing priorities of a lasting repair, minimizing the risk of damage to the reactor vessel and minimizing the outage duration.

The process of preparing to complete the final largest repair involves four phases that must be carried out in sequence. The phases are weld development, welder qualification and reliability testing, integration testing and, finally, completing the repair in the vessel.

Weld development is the longest and most difficult phase to plan and schedule since a number of weld trials and engineering analyses must be completed to arrive at the optimum solution. For the final repair site, this process began in January and was successfully completed on April 30.

Next, the specific weld procedures must be developed and the welders qualified to complete them. The repair sequence must be refined to allow welders to train on the techniques to the point

avec la fermeture du réacteur causée par une panne d'électricité et la découverte d'une petite fuite d'eau lourde. L'examen visuel à distance a permis de relever un certain nombre d'endroits touchés par une corrosion limitée à la base de la paroi de la cuve du réacteur, dont l'une était à l'origine de la fuite.

Nous avons alors lancé une série d'inspections progressives, avec entre autres plusieurs formes d'examen non destructifs et d'analyses d'échantillons de matériaux extraits de la paroi de la cuve. L'évaluation de l'état de celle-ci a été terminée en novembre 2009. Parallèlement, nous avons étudié les diverses possibilités de réparation et retenu comme stratégie de base pour les réparations la mise en place de cordons de soudure. Nous avons ensuite conçu et construit l'outillage de soudure à distance et mis sur pied une équipe de réparation composée des membres du personnel d'EAACL et de nos fournisseurs de technologie et d'outillage. Les procédures de soudure ont été élaborées et validées et les soudeurs spécialisés ont été formés.

La phase de réparation du projet a débuté le 12 décembre 2009. À ce jour, neuf des 10 sites ont été réparés. Nous avons commencé par les sites les plus circonscrits pour acquérir de l'expérience afin de vérifier la précision de l'équipement et des procédures. Les dernières réparations se sont avérées plus complexes. Elles portent sur des superficies plus importantes, qui font qu'il est plus difficile de réaliser des réparations durables tout en gérant les stress qui s'exercent sur la cuve. Il a fallu concevoir une stratégie et des modalités de réparation uniques pour chaque site. L'équipe emploie maintenant une combinaison de plaques soudées, avec deux types de soudures structurelles, verticales et horizontales pour mettre en place une plaque de métal et, enfin, des cordons de soudure horizontaux et verticaux. Nous avons maintenant terminé la conception de la réparation pour le dernier site restant.

En profitant de notre expérience en réparation jusqu'à cette époque et de celle de spécialistes canadiens et étrangers en solutions spécialisées de soudure, en technologie des réacteurs et en gestion des pannes, EAACL a confirmé que nous utilisons des techniques de réparation efficaces, que le NRU est effectivement réparable et que notre calendrier actuel est réaliste. Nos conseillers ont également convenu qu'EAACL est parvenue à un équilibre qui convient entre des priorités concurrentes de réparations durables, de réduction au minimum des risques de dommages à la cuve du réacteur et de la durée de l'arrêt du réacteur.

Pour se préparer à mener à bien la dernière réparation, la plus importante, il faut procéder en quatre phases successives. Ces phases sont celles de la mise au point de la technique de soudure, de sa validation et des essais de fiabilité, des essais d'intégration et, enfin, de la réalisation de la réparation dans la cuve.

La mise au point de la technique de soudure est la phase la plus longue et la plus difficile à planifier puisqu'il a fallu réaliser un certain nombre d'essais et d'analyses techniques pour parvenir à la solution optimale. Dans le cas du dernier site à réparer, ce processus a débuté en janvier et a pris fin le 30 avril.

Il faut ensuite élaborer les procédures précises de soudure et former les soudeurs à les appliquer. La séquence de réparation doit être raffinée pour permettre aux soudeurs de parvenir à

that a quality weld can be made repeatedly. This process is referred to as qualification and reliability testing and is currently in progress for the final repair site.

After successful completion of welder qualification and reliability testing, we proceed to integration testing. This is a full rehearsal of the repair from start to finish. All of the remote tooling to prepare the vessel for welding and to complete the repair is used in full-height mock-up to confirm that the teams and the execution of each of the procedures fit together to deliver the required result. When we are in the vessel, we need to get it right the first time.

Finally, when all of these phases have been completed flawlessly, the repair team is ready to go into the reactor vessel. The preparation is extensive and time consuming, but the results speak for themselves. To date, every repair site has passed all required non-destructive examination following the repair.

Activities related to the start-up phase of the NRU return-to-service project continue in parallel with the current repair activities. The multi-stage start-up process is being conducted by a dedicated team working in parallel with the repair team. There are 19 start-up procedures involving more than 1,000 activities required to safely return the reactor to high-power operation following an extended shut-down period.

In addition, AECL will require the approval of the Canadian Nuclear Safety Commission prior to restarting the reactor. To minimize the time required, work on the outage critical path continues 24 hours a day, seven days a week without interruption. Returning the NRU to safe, reliable operation to support medical isotope production remains the focus of the outage team and AECL's primary objective. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Pilkington and Mr. MacDiarmid. We appreciate that background. I was hoping you might draw the parallel between Chalk River's NRU, the National Research Universal reactor in Chalk River, and your CANDU reactor, the first CANDU 6 sold by AECL in New Brunswick. It seems you are going through the same process of learning how to repair or upgrade a product that you sold or manufactured several years ago. There seem to be the same delays. Are you developing an expertise that will be universal in its application afterwards?

Mr. MacDiarmid: Thank you for raising the topic and bridging over to the Point Lepreau project. It is quite a different project, I have to say, in the sense that the NRU was an unplanned outage provoked or caused by an unexpected leak in the reactor vessel. The work we are doing there is in the context of an unplanned outage and requires a set of procedures that had to be developed on a very short time frame.

The Point Lepreau project is the first of the CANDU 6 series of reactors to be refurbished. Again, it is a broader project, because we are disassembling the entire reactor core, cleaning and inspecting the reactor vessel to ensure it is suitable to be brought back to service and then reinstalling all of the core

maîtriser les techniques jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de faire des soudures de qualité à répétition. C'est ce qu'on appelle les essais de validation et de fiabilité qui sont actuellement en cours sur le dernier site de réparation.

Après avoir mené à bien les essais de validation et de fiabilité des soudures, nous procédons aux essais d'intégration. Il s'agit d'une révision complète de la réparation du début à la fin. L'ensemble de l'outillage télécommandé pour préparer la cuve à être soudée et pour réaliser la réparation est utilisé dans des essais en grandeur réelle afin de confirmer que la coordination des équipes et des procédures permet bien d'obtenir le résultat exigé. Lorsque nous travaillons dans la cuve, il faut réussir dès la première fois.

Enfin, lorsque toutes ces phases ont été réalisées sans défaillance, l'équipe de réparation est prête à pénétrer dans la cuve du réacteur. C'est un travail important qui prend beaucoup de temps, mais les résultats parlent d'eux-mêmes. Jusqu'à maintenant, chaque site réparé a subi avec succès tous les examens non destructifs exigés à la suite de la réparation.

Les activités de remise en service du NRU se poursuivent en parallèle aux réparations en cours. Ce processus de démarrage à plusieurs étapes est dirigé par une équipe spéciale qui coordonne ses travaux avec ceux de l'équipe de réparation. Pour ramener le réacteur à sa pleine puissance à la suite d'une période d'arrêt prolongé, il faut suivre 19 séquences regroupant plus de 1 000 activités.

De plus, EACL devra obtenir l'approbation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire avant de redémarrer le réacteur. Pour réduire au minimum le temps nécessaire, le travail sur le chemin critique de la panne se poursuit sans interruption, 24 heures par jour et sept jours par semaine. Revenir à une exploitation sécuritaire et fiable du NRU, pour permettre de produire à nouveau des isotopes médicaux, reste la priorité de l'équipe chargée de la panne et l'objectif essentiel d'EACL. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, messieurs Pilkington et MacDiarmid. Nous vous remercions de nous avoir fait part du contexte. J'espérais que vous alliez faire le parallèle entre le NRU de Chalk River, le réacteur national de recherche universel et votre réacteur CANDU, le premier CANDU 6 vendu par EACL au Nouveau-Brunswick. Il semble que vous suiviez le même processus d'apprentissage sur la façon de réparer ou de mettre à niveau un produit que vous avez vendu ou fabriqué il y a plusieurs années. Les délais semblent être les mêmes. Êtes-vous en train d'acquérir des compétences dont l'application sera universelle par la suite?

M. MacDiarmid : Je vous remercie d'avoir abordé cette question et de faire le lien avec le projet de Point Lepreau. Je dois dire que c'est un projet sensiblement différent puisque, dans le cas du NRU, nous avons fait face à une panne due à une fuite imprévue dans la cuve du réacteur. Lorsque nous sommes confrontés à une telle panne, nous devons concevoir dans un délai très court la série de procédures à appliquer pour y remédier.

Le projet de Point Lepreau est le premier d'une série de remises en état de réacteurs CANDU 6. Une fois encore, il s'agit d'un projet plus vaste parce que nous démontons au complet le coeur du réacteur en nettoyant et en inspectant sa cuve pour nous assurer qu'elle peut être remise en service et nous réinstallons

components in the reactor. It is indeed a much more comprehensive remaking, if you will, of the reactor. Of course, as you well know, we have encountered significant scheduling and cost challenges in undertaking this work. The old adage about first-of-a-kind projects applies, and we are learning an expensive lesson, to be sure.

With respect to the CANDU 6, as I am sure you know, we already have a project under way in Wolsong, Korea. We are one year away from the next outage at Gentilly-2 in Quebec, and we are hoping we would have a further refurbishment and life extension at the Embalse reactor in Argentina.

In the Point Lepreau project we are building an experience base that we believe will set the stage for us to have a commercially viable life-extension business for AECL with a revenue stream and a profit margin stream in the future. We do not hope to build such a business from the NRU. No question, many of the technologies that we are developing will have commercial application, and we will see whether there is an opportunity to recoup some costs in the future by deploying those technologies, but we do not think of it in quite the same way.

The Chair: In your opening remarks, you mentioned \$300 million in the budget. So far what we have seen in the Main Estimates is approximately \$102 million. Should we anticipate another \$200 million in supplementary estimates?

Mr. MacDiarmid: No, sir, the \$300 million was specified in the federal budget for this year, which is in addition to the \$102 million of base funding. It is on top of that. We can only work within the envelope we are given of available funding. At this point in time we are managing the business to achieve the various missions that we have been assigned. Further funding requirements will depend on developments going forward.

The Chair: Thank you. I am sure that exchange will help provoke more questions.

Senator Ringuette: Gentlemen, it is nice to see you before this committee. We have been waiting almost a year for you to appear before us.

How many jobs — probably highly skilled jobs — would the industry in Canada generate?

Mr. MacDiarmid: In total, the nuclear industry is estimated at as many as 30,000 jobs in Canada. That would cover both the generation of power and the various supply chains and suppliers to the industry.

Senator Ringuette: We are looking at highly skilled jobs here.

Mr. MacDiarmid: Correct. These are an extremely highly skilled jobs requiring a highly educated workforce — the kind of jobs we want to preserve and expand in our country.

ensuite tous les éléments de base dans le réacteur. C'est en vérité un travail de reconstruction beaucoup plus complet du réacteur. Bien évidemment, comme vous le savez fort bien, nous nous sommes heurtés à des difficultés importantes de calendrier et de coûts en réalisant ce travail. La vieille maxime sur les premiers projets d'un genre nouveau s'applique et la leçon est coûteuse pour nous, vous pouvez en être sûrs.

En ce qui concerne le CANDU 6, comme vous le savez très certainement, nous avons déjà un projet en cours de réalisation à Wolsong, en Corée. Nous procéderons dans un an au prochain arrêt du réacteur de Gentilly-2, au Québec, et nous espérons avoir à faire une autre remise en état et prolongation de la durée de vie par la suite sur le réacteur d'Embalse en Argentine.

Le projet de Point Lepreau nous permet d'acquérir une expérience qui, nous l'espérons, permettra à EACL d'avoir une activité commercialement viable de prolongation des durées de vie de plusieurs réacteurs, générant à l'avenir des revenus et des marges bénéficiaires. Nous ne comptons pas qu'il en soit de même pour le NRU. Il ne fait cependant aucun doute que nombre des technologies que nous élaborons auront des applications commerciales, et nous verrons s'il s'avère possible de recouvrer certains coûts à l'avenir en déployant ces technologies, mais nous ne croyons pas que cela se passera de la même façon.

Le président : Dans vos commentaires préliminaires, vous nous avez dit disposer d'un budget de 300 millions de dollars. Ce que nous avons vu jusqu'à maintenant dans le Budget principal des dépenses totalise environ 102 millions de dollars. Devons-nous nous attendre à un autre montant de 200 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses?

M. MacDiarmid : Non, monsieur. Le montant de 300 millions de dollars a été indiqué dans le budget fédéral pour cet exercice, et constitue un ajout aux 102 millions de dollars de notre financement de base. Il vient en sus. Nous sommes obligés de nous en tenir à l'enveloppe mise à notre disposition. Actuellement, nous gérons nos activités pour mener à bien les diverses missions qui nous ont été attribuées. Nos besoins de financement pour la suite dépendront des développements à venir. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie. Je suis convaincu que cet échange va soulever d'autres questions.

Le sénateur Ringuette : Messieurs, c'est un plaisir de vous accueillir à ce comité. Cela fait presque un an que nous vous attendions.

Combien d'emplois, probablement hautement qualifiés, votre industrie génère-t-elle au Canada?

M. MacDiarmid : Au total, on estime qu'il y a 30 000 emplois dans le secteur nucléaire au Canada. Cela englobe à la fois la production d'énergie et les diverses chaînes d'approvisionnement et fournisseurs de l'industrie.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit d'emplois hautement qualifiés.

M. MacDiarmid : C'est exact. Ce sont des emplois exigeant de notre main-d'œuvre des compétences très poussées, le genre d'emplois que nous voulons préserver dans notre pays et dont nous voulons voir le nombre augmenter.

Senator Ringuette: With respect to refurbishing the CANDU reactors in Korea, Quebec and Argentina, you said you are hoping it will be a commercially viable business for the future. Is that in the prospect of AECL being sold?

Mr. MacDiarmid: I think that irrespective of who will be the future shareholder of AECL, the expectation is that we will run this particular part of our enterprise as a profit-oriented business. AECL today is a marriage of two business units that have fundamentally different objectives. I think this perhaps underlies the rationale and logic of the restructuring. The national nuclear laboratory at Chalk River, which Bill Pilkington has responsibility for today, is a repository of science and technology in the nuclear industry. It is designed to be pre-commercial in nature. It is designed to provide fundamental research that will spawn commercial opportunities, but it is not designed to operate on a commercial basis. The other half of the company, what you might term the commercial operations or the CANDU reactor division that designs and delivers and supports nuclear reactors, is explicitly supposed to be profitable. Presently we have not had the revenue stream from new-built business that we had hoped. That revenue stream would normally allow us to be financially self-sufficient and fund our own development activities and our own work.

Regarding the need for funding support for the ACR product development — the advanced CANDU reactor — in the normal course of enterprise one would expect to fund that research and development expenditure out of residual cash flows, out of profits. Basically it is very clear that the life-extension business and the projects within it should indeed be profitable.

Senator Ringuette: There is a lot of talk in the country about the need for electricity. On the weekend I heard that Ontario is considering an additional CANDU reactor to generate its needed electricity.

It seems that your competition for the time being, AREVA, which is partly owned by the French government, is seriously considering the purchase of AECL. They are one of the very serious bidders. When a company buys out the competition, it usually seeks to further its own homegrown technology. Would that signal to Canadians the end of further CANDU sales?

Mr. MacDiarmid: Senator, I cannot comment on who may be involved at this late stage of the restructuring process, but certainly an important consideration, speaking from where I sit, has to be the net benefit to Canada; and the net benefit to Canada would have to consider the retention and continuation of the employment in this country and the technology base in this country. That is how we create wealth as a nation and why we feel so strongly about the strategy we have embarked upon. We want to continue to be the vendor, the supplier of nuclear technology to the Canadian marketplace. We have been very aggressive in our approach to the Ontario nuclear procurement, and we want to use that base to compete on a global scale. If you look at AREVA'S strategy, that

Le sénateur Ringuette : En ce qui concerne la remise en état des réacteurs CANDU en Corée, au Québec et en Argentine, vous nous avez dit espérer en faire à l'avenir une activité d'affaire commercialement viable. Est-ce dans la perspective de vendre EACL?

M. MacDiarmid : Je suis d'avis que, peu importe qui seront les futurs actionnaires d'EACL, ils s'attendent à ce que ce volet particulier de nos activités génère des profits. EACL est composée aujourd'hui de deux unités opérationnelles qui ont des objectifs fondamentalement différents. C'est peut-être là ce qui justifie la réorganisation. Le Laboratoire nucléaire national de Chalk River, dont Bill Pilkington est actuellement responsable, est un centre de science et de technologie dans l'industrie nucléaire. De par sa nature, il a une fonction précommerciale. Il est destiné à faire de la recherche fondamentale qui débouchera sur des possibilités commerciales, sans pour autant être conçu pour être géré sur une base commerciale. L'autre moitié de la société, qui correspond aux activités commerciales de la division du réacteur CANDU, qui conçoit, met en oeuvre et entretient les réacteurs nucléaires, est sans aucun doute censée être rentable. Nous n'avons pas encore réussi à générer les revenus que nous espérons des nouvelles activités. Ces revenus devraient normalement nous permettre d'être financièrement autosuffisants et de financer nos propres activités de développement et nos propres travaux.

En ce qui concerne le besoin d'aide financière pour le développement du produit ACR, le réacteur CANDU avancé, nous nous attendrions dans le cours normal du fonctionnement d'une entreprise à financer ces dépenses de recherche et de développement à même nos liquidités résiduelles, à même nos profits. Pour l'essentiel, il est tout à fait clair que les activités de prolongation de durée de vie des réacteurs et les projets qui en relèvent devraient être rentables.

Le sénateur Ringuette : On parle beaucoup au pays de la demande d'électricité. Lors de la fin de semaine, j'ai entendu dire que l'Ontario envisage d'acquérir un réacteur CANDU additionnel pour produire l'électricité dont elle a besoin.

Il semble que votre concurrent en ce moment, AREVA, dont le gouvernement français est actionnaire, envisage sérieusement l'achat d'EACL. Elle fait partie des soumissionnaires très sérieux. Lorsqu'une entreprise achète un concurrent, elle s'efforce en général de développer davantage sa propre technologie. Cela signifierait-il pour les Canadiens la fin des ventes d'autres réacteurs CANDU?

M. MacDiarmid : Madame le sénateur, je ne peux vous dire qui peut être impliqué à cette étape avancée du processus de réorganisation, mais de mon point de vue, il est certain que les retombées nettes pour le Canada constituent une considération importante et que cela englobe le maintien des emplois dans ce pays et la poursuite de l'utilisation de sa base technologique. C'est ainsi que, comme nation, nous créons de la richesse et c'est pourquoi nous sommes tellement partisans de la stratégie que nous avons adoptée. Nous voulons continuer à être le vendeur, le fournisseur de technologie nucléaire sur le marché canadien. Nous avons eu une approche très agressive sur le marché ontarien du nucléaire et nous voulons utiliser cette base pour faire

is exactly what it has done. AREVA has a strong domestic marketplace from which it can go and compete successfully around the world. Our vision is very much in line with that.

I would hope and expect that any transaction involving new investors in AECL would fully consider the net benefit to Canada as a primary consideration in striking the deal and the terms and conditions surrounding it.

Senator Ringuette: I am happy that you have highlighted the terms and conditions. You are certainly well aware that the budget bill, Bill C-9, in the House of Commons requests that parliamentarians give a blank slate to the Prime Minister to sell AECL without seeing any financial numbers, nor any conditions and terms, as you say. Canadians have invested billions of dollars over the years into this technology and your organization, so I personally feel that, whatever is done, parliamentarians should have a review of the sale and the conditions of the sale, most importantly because of the high value that Canadians put on the isotope production. The refurbishing at Chalk River is important, and Canadians are sensitive to the isotope situation.

Mr. MacDiarmid: Senator, the isotope production aspect of AECL would not be included in the transaction that is contemplated at this time. I believe the government has been pretty clear in its statement that AECL in effect will be divided into two distinct entities, and the isotope responsibility will remain the responsibility of the nuclear laboratory at Chalk River. Going forward, there are different ways that facility could be operated, but it will continue to be owned, effectively, by the Government of Canada.

Senator Runciman: Are the Bruce reactors in Ontario CANDU 6 or an older vintage?

Mr. MacDiarmid: They are a different version, if you will. The Bruce reactors are larger; they have 480 fuel channels instead of 380 in the CANDU 6, and they have a higher power output. Other elements of the design are different from the CANDU 6.

Senator Runciman: Were the refurbishments that have taken place there done under contract with AECL or were they done using other contractors?

Mr. MacDiarmid: We were a significant contractor to Bruce Power, but we did not take on the overall contracting scope that we did at Point Lepreau. We were more of major subcontractor to Bruce as part of that outage.

Senator Runciman: Your bid with Ontario was for two ACR-1000s?

Mr. MacDiarmid: Yes, sir.

concurrence au niveau mondial. Si vous examinez la stratégie d'AREVA, c'est exactement ce qu'elle a fait. AREVA dispose d'un marché national important qui lui sert de base pour réussir à faire concurrence ailleurs dans le monde. Notre vision se rapproche beaucoup de la sienne en cela.

J'espère que toute transaction impliquant de nouveaux investisseurs dans EACL tiendra pleinement compte des retombées nettes pour le Canada, qu'il s'agira là d'une considération de base pour conclure un accord et négocier ses conditions d'application. Je m'attends à ce qu'il en soit ainsi.

Le sénateur Ringuette : Je suis ravie que vous ayez insisté sur les conditions. Vous savez certainement fort bien que le projet de loi portant exécution de certaines dispositions du budget, le projet de loi C-9, actuellement à l'étude à la Chambre des communes, demande aux parlementaires d'accorder un chèque en blanc au premier ministre pour vendre EACL sans rendre publique aucune donnée financière ni aucune des conditions attachées à une telle vente, comme vous dites. Avec les années, les Canadiens ont investi des milliards de dollars dans cette technologie et dans votre organisation, ce qui m'amène personnellement à croire que, quoi qu'on fasse, les parlementaires devraient pouvoir étudier la vente et ses conditions, surtout à cause du grand intérêt que les Canadiens portent à la production d'isotopes. La remise en état qui se fait à Chalk River est importante, et les Canadiens s'intéressent vivement à la situation des isotopes.

M. MacDiarmid : Madame le sénateur, le volet de la production des isotopes d'EACL ne ferait pas partie de la transaction envisagée actuellement. Je crois que le gouvernement a été très clair à ce sujet dans sa déclaration en précisant qu'EACL serait en effet scindé en deux entités distinctes et que la production d'isotopes continuerait à relever de la responsabilité du laboratoire nucléaire de Chalk River. Cette installation pourrait être gérée de diverses façons à l'avenir, mais elle continuera à appartenir concrètement au gouvernement du Canada.

Le sénateur Runciman : Les réacteurs de Bruce en Ontario sont-ils des CANDU 6 ou une version plus ancienne?

M. MacDiarmid : Ils sont de conception différente. Les réacteurs Bruce sont plus gros. Ils comptent 480 canaux de combustible au lieu de 380 dans un CANDU 6, et ont une puissance de sortie supérieure. D'autres éléments de leur conception sont également différents de celle des CANDU 6.

Le sénateur Runciman : Lorsque vous avez procédé à des remises en état, est-ce EACL qui les a exécutées en application d'un contrat ou le travail a-t-il été fait par d'autres entrepreneurs?

M. MacDiarmid : Dans le cas de Bruce Power, nous avons assumé une partie importante des travaux, mais pas la totalité comme nous l'avons fait à Point Lepreau. Dans le premier cas, nous étions un sous-traitant important à l'occasion de cet arrêt.

Le sénateur Runciman : L'offre que vous avez faite en Ontario portait sur deux ACR-1000?

M. MacDiarmid : Oui monsieur.

Senator Runciman: I was reading an article, which may be somewhat dated, that said 85 per cent of the design work was done. I am curious about the bid. I guess Westinghouse dropped out and AREVA was the sole competitor, but maybe I am wrong.

Mr. MacDiarmid: I am not quite sure that is the case.

Senator Runciman: Maybe this is typical, but in a bid process you are making a bid for a reactor for which you have only 85 per cent of the design work done. Are your competitors in a similar situation, or are they putting forward a case for a “tried and true” reactor, if you will? Has their performance been certified?

Mr. MacDiarmid: The major competitors are further along in the development program of their Generation III reactors. The global marketplace is in transition from Generation II to Generation III, and the most obvious manifestation of that generational transition is post-9/11 terrorism protection, including enhanced containment and security. At the same time, there are a number of enhancements to the safety performance and other aspects, so there is a shift from one generation to another.

There has not yet been a Generation III reactor successfully built and commissioned. AREVA has a new build under way. Its first Generation III reactor is being built in Finland, and AREVA has encountered some substantial scheduling cost issues with that project. Its second build is in Flamanville, France, and it has another project just beginning in China. Westinghouse I would argue would be the other major competitive vendor, and it is doing its first Generation III build in China.

Both AREVA and Westinghouse are further along than we are, so I will not pretend that we are neck in neck in the pace of development. It is not that they have proven reactors and we are marketing something that is not there; we are well along. To be sure, we are somewhat behind them in the development process, but at the same time, I think we would argue that we are benefiting from the experience and some of the challenges they are having with their new builds.

After all, the timing of the Ontario process was not of our choosing. The Ontario government decided to launch the nuclear procurement with a structured request for proposals, so we had to decide whether we wanted to go into battle with a reactor that was not yet fully designed. In fact, Ontario did not invite us to submit a bid based on the CANDU 6. They wanted a Generation III reactor. In that regard, our decision was a relatively simple one in the sense that we felt comfortable with where the reactor stood. We still do. I think you will know that we were judged to have

Le sénateur Runciman : J’ai lu un article, qui date peut-être un peu maintenant, disant que 85 p. 100 du travail de conception a été fait. Je suis curieux au sujet de cette offre. Je crois que Westinghouse s’était retirée et qu’AREVA était le seul concurrent restant, mais je me trompe peut-être.

M. MacDiarmid : Je ne suis pas tout à fait sûr que ce soit le cas.

Le sénateur Runciman : C’est peut-être courant, mais vous faites une offre sur un réacteur pour lequel vous n’avez fait que 85 p. 100 du travail de conception. Êtes-vous des concurrents dans un cas semblable ou proposent-ils d’utiliser des technologies « déjà essayées et validées » pour le réacteur, si vous me permettez d’utiliser cette expression. Leur façon de procéder a-t-elle été certifiée?

M. MacDiarmid : Les principaux compétiteurs sont rendus plus loin dans le programme de développement de leurs réacteurs de troisième génération. Sur le marché mondial, on se trouve dans une période de transition entre les réacteurs de seconde et de troisième génération, et la manifestation la plus évidente de ce phénomène est la mise en oeuvre de nouveaux moyens de protection contre le terrorisme à la suite du 11 septembre en ayant, entre autres, amélioré les mesures de confinement et de sécurité. On observe parallèlement un certain nombre d’améliorations de l’efficacité de la sécurité et d’autres aspects, ce qui fait que l’on passe effectivement d’une génération à une autre.

Il n’y a pas encore de réacteur de troisième génération dont la construction soit terminée, ni bien sûr à avoir été mis en service. AREVA en construit un en ce moment en Finlande et a enregistré des retards importants et de fortes hausses de ses coûts. Son second projet de construction est à Flamanville, en France, et elle a un autre projet qui vient de démarrer en Chine. L’autre vendeur concurrent important, à mon avis, est Westinghouse, qui est en train de construire son premier réacteur de troisième génération en Chine.

AREVA et Westinghouse sont plus avancées que nous ne le sommes et je ne saurais donc prétendre que nous suivons le même rythme de développement. Cela ne signifie toutefois pas qu’elles ont des réacteurs qui ont fait leur preuve et que nous mettons sur le marché quelque chose qui n’existe pas. Nous les suivons d’assez proche. Pour être précis, nous avons un peu de retard sur eux dans le processus de développement, mais, en même temps, je pense que nous pouvons prétendre que nous avons tiré les leçons de leurs expériences et de certaines des difficultés auxquelles elles se sont heurtées avec leurs nouveaux projets de construction.

Après tout, ce n’est pas nous qui avons choisi le calendrier retenu pour l’appel d’offres ontarien. Le gouvernement ontarien a décidé de lancer son programme d’acquisition de réacteur nucléaire avec une demande de proposition structurée de telle façon que nous avons dû décider si nous voulions participer à la bataille avec un réacteur dont la conception n’était pas encore totalement terminée. En réalité, l’Ontario ne nous a pas invités à lui faire une offre reposant sur le CANDU 6. Il voulait un réacteur de troisième génération. Notre décision a alors été

submitted the best and the only compliant bid, so we feel positive about our accomplishments in that process.

Senator Runciman: If Ontario's energy needs start to spike in the next few years, given your forecasting and a whole range of areas that have not been terribly accurate, you could lose out by not being prepared to meet the Generation III needs.

Mr. MacDiarmid: We are asking that question. The ACR-1000 project has been managed very successfully against its development schedule. We geared it around the timing of the Ontario nuclear procurement, thinking of the gates we would need to pass through to be ready to deliver a reactor to be in service in 2018 and 2019. We engaged with the Canadian Nuclear Safety Commission in a pre-licensing design review, and we were successful and on schedule in securing both the phase 1 and phase 2 letters that are part of their review process.

We honestly feel that the ACR-1000 development is proceeding on roughly the schedule that it should. It is our goal to complete the basic engineering program by roughly this time next year, and we believe that we can do that. At this point, we are satisfied with the status of that project. There is no question that right now, given all of the other factors that surround us and the first-of-a-kind issues that our competitors are encountering, I think the entire world is nervous about new builds and about schedule and costs associated with a first-of-a-kind project.

Senator Runciman: If Ontario opted to look in another direction, what would the implications be for AECL?

Mr. MacDiarmid: We would pick ourselves up, dust ourselves off and move on. At the same time, if our own home province was not willing to do business with us, it would clearly have a profound effect on our standing internationally.

Senator Runciman: Regarding Point Lepreau, we talked about timelines and cost estimates and so on. I was reading newspaper clippings this morning, and I am sure you could bring us up to date. The initial estimate on the overhaul was \$1.4 billion. I read an article that said you are now \$475 million over that. That does not incorporate lost revenue, and I am not sure where the New Brunswick government stands. It is apparently quite perturbed about the additional costs it has to assume on a daily basis. Could you bring us up to date on where that stands and what you see happening there?

Mr. MacDiarmid: I would be happy to do so. This project has unfolded in a way that has made it very clear that we underestimated the technical challenge and we overestimated our capabilities to deliver against the schedule and costs that were negotiated in the original contract.

relativement simple à prendre, parce que nous étions confiants de l'état d'avancement de la conception du réacteur. C'est encore le cas. Je pense que vous savez déjà que notre soumission a été jugée la meilleure et la seule conforme aux exigences, ce qui nous incite à être fiers de notre performance dans ce dossier.

Le sénateur Runciman : Si les besoins en énergie de l'Ontario commencent à croître dans les années à venir, étant donné vos prévisions dans toute une gamme de domaines qui ne se sont pas avérées très précises, vous pourriez perdre le marché en n'étant pas prêt à satisfaire les exigences de réacteurs de troisième génération.

M. MacDiarmid : Nous nous posons la question. Nous avons réussi à respecter intégralement le calendrier de développement de l'ACR-1000. Nous l'avons adapté au calendrier du marché ontarien du nucléaire, en pensant aux échéances que nous devrions respecter pour être prêts à livrer un réacteur en état de marche en 2018 ou en 2019. Nous avons lancé, avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire, un examen de la conception préalable à l'attribution d'une licence, et nous sommes parvenus dans les délais à obtenir les lettres concernant les phases I et II qui font partie de leur processus d'examen.

Nous sommes sincèrement d'avis que le développement de l'ACR-1000 respecte d'assez près le calendrier fixé. Notre objectif est d'en avoir terminé avec le programme d'ingénierie de base vers cette époque l'année prochaine, et nous sommes convaincus que nous pouvons y parvenir. Nous sommes satisfaits de l'état d'avancement de ce projet. Il ne fait cependant aucun doute que l'ensemble des paramètres à prendre en compte dans ce type de projet, et les difficultés auxquelles nos concurrents se heurtent pour la première fois, amènent tout le monde à s'interroger sur ces projets de construction d'un nouveau genre, et en particulier sur les calendriers et les coûts.

Le sénateur Runciman : Si l'Ontario choisissait d'adopter une autre orientation, quelles en seraient les répercussions pour EACL?

M. MacDiarmid : Nous nous ressaisirions, relèverions nos manches et nous remettrions au travail. En même temps, si notre propre province ne voulait pas faire affaire avec nous, cela nuirait très certainement à notre réputation sur la scène internationale.

Le sénateur Runciman : En ce qui concerne Point Lepreau, vous avez parlé de calendrier et d'évaluation de coûts, et cetera. Je lisais ce matin des coupures de presse et je suis convaincu que vous pouvez nous faire le point. Le coût de la révision complète était évalué au départ à 1,4 milliard de dollars. L'un des articles que j'ai lus affirme que vous avez maintenant dépassé ce montant de 475 millions de dollars. Cela ne tient pas compte des pertes de revenus, et je ne sais pas avec certitude ce qu'en pense le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il est apparemment assez inquiet des coûts additionnels qu'il doit assumer au quotidien. Pouvez-vous nous faire le point de la situation et nous dire comment vous entrevoyez l'avenir avec ce projet?

M. MacDiarmid : Je vais me faire un plaisir de le faire. Ce projet s'est déroulé de telle façon qu'il est apparu très clairement que nous avions sous-évalué les difficultés techniques et surévalué nos capacités à respecter les délais et les coûts négociés au départ et apparaissant dans le contrat.

That contract was negotiated in a relatively compressed time frame. We can look back with 20/20 hindsight on everything, but I know it was negotiated with good faith and with the best of intentions. Clearly, we undertook the project on a fixed-price basis with liquidated damage provisions and bearing the lion's share of the economic risk associated with delivering that project. As the project unfolded, it became clear that we were facing obstacles that would not be resolved as quickly as we had estimated. The direct costs of the extra schedule are ours.

The costs that the Government of New Brunswick is referring to relate to the replacement power that the province is required to buy. There is no provision in the contract for us to bear that cost. From AECL's perspective, it is our intention to honour the contract, and that is what we will do.

Senator Runciman: I am a supporter of nuclear power, but if you look at the track record, you can understand why people are skeptical about the delayed start-ups and cost overruns, which seem to be endemic in the industry. Perhaps that is an unfair comment, but from a public perception point of view, that makes it a much more difficult sell.

With respect to Point Lepreau, I gather you have to hire a number of part-time employees. What kind of security clearance are they required to have? Is it comparable to full-time employees, and if not, why not?

Mr. MacDiarmid: My understanding is that everyone to whom we give an AECL badge will go through a security clearance process, and that would be consistent from one person to the next.

Senator Runciman: Can you give us a brief view of how extensive that security process is?

Mr. MacDiarmid: It would be consistent with the policies of the Government of Canada for us as a Crown corporation. Regarding the exact, precise issues that are looked into, I cannot give you a direct answer. I can certainly get back to you with that in detail, if you like. We are consistent with the policies that the government has in place for any Crown corporation.

Senator Runciman: There was an article a while ago about people taking pictures outside of Point Lepreau when coming across the border. I cannot recall the details.

Mr. MacDiarmid: I am not familiar with that incident. We are as respectful of those premises as anyone should be. We work closely with NB Power and Bruce Power on security and all other matters.

Senator Runciman: Is there a perimeter for the approach to a nuclear facility?

Ce contrat a été négocié relativement rapidement. Avec le recul que nous avons maintenant, nous pouvons tout critiquer, mais je sais qu'il a été négocié de bonne foi et avec les meilleures intentions du monde. Nous nous sommes lancés dans ce projet, que nous devions réaliser pour un prix déterminé à l'avance dans le contrat qui comportait des dispositions sur les dommages et intérêts, en assumant l'essentiel des risques économiques associés à sa réalisation. Il est devenu manifeste, lorsque le projet est allé de l'avant, que nous faisons face à des obstacles qu'il ne serait pas possible de résoudre aussi rapidement que nous l'avions escompté. Nous sommes tenus d'assumer les coûts directs et les retards.

Les coûts auxquels le gouvernement du Nouveau-Brunswick fait allusion sont ceux de l'énergie que la province doit acheter en remplacement. Aucune disposition du contrat ne nous oblige à assumer ces coûts. La position d'EAACL est que nous allons honorer le contrat et c'est réellement ce que nous allons faire.

Le sénateur Runciman : Je suis un partisan de l'énergie nucléaire, mais si vous examinez la façon dont les choses se sont déroulées par le passé, vous pouvez comprendre que les gens fassent preuve de scepticisme au sujet des retards au démarrage et des dépassements de coûts, qui semblent être des problèmes endémiques dans l'industrie. C'est peut-être là un commentaire injuste, mais il faut reconnaître qu'étant donné la vision qu'en a le grand public, c'est un mode de production d'énergie beaucoup plus difficile à vendre.

Dans le cas de Point Lepreau, je crois savoir que vous avez embauché un certain nombre d'employés à temps partiel. Quel type d'autorisation sécuritaire ces employés doivent-ils avoir? Sont-elles comparables à celles des employés à temps plein et, si ce n'est pas le cas, pourquoi?

M. MacDiarmid : À ce que je sais, toute personne qui se voit remettre un insigne d'EAACL doit obtenir une autorisation sécuritaire, et cela s'applique à tout le monde.

Le sénateur Runciman : Pouvez-vous nous dire brièvement quel est le niveau des vérifications qui sont faites?

M. MacDiarmid : Elles doivent être conformes aux politiques du gouvernement du Canada s'appliquant à une société d'État comme la nôtre. Quant à vous dire avec certitude et précision quel est le niveau de détail de ces vérifications, je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse directe. Je peux certainement me procurer l'information détaillée et vous la communiquer plus tard, si vous le souhaitez. Nous respectons les politiques adoptées par le gouvernement du Canada pour toutes les sociétés d'État.

Le sénateur Runciman : Il y a quelque temps, un article faisait état de gens qui venaient de franchir la frontière et prenaient des photos de l'extérieur de Point Lepreau. Je ne me souviens pas des détails.

M. MacDiarmid : Je ne suis pas au courant de cet incident. Nous veillons à la sécurité de ces installations comme tout le monde devrait le faire. Nous collaborons étroitement avec Énergie NB et Bruce Power sur les questions de sécurité et sur toutes les autres.

Le sénateur Runciman : Y a-t-il des périmètres limitant l'approche des centrales nucléaires?

Mr. MacDiarmid: Yes. Every nuclear facility in Canada today has an extensive perimeter, totally fenced off with security access. It is quite difficult for anyone to gain access without authority.

The Chair: As a supplementary question on Point Lepreau, are you now at the stage where you can predict with some degree of certainty when your aspect of the work will be finished?

Mr. MacDiarmid: We have not issued any public guidance with respect to the expected completion date of our phase. We have not updated the guidance. The most recent one was issued last September when I met with Premier Graham and Minister Keir. At that time, we predicted mid-October 2010. At this point, we consider that date unrealistic. It will be later than that, but we have not issued guidance for the simple reason that we are engaged right now in technical problem solving for the current phase of the activity, which is the insertion of the calandria tubes. It is well understood in the local community there that until we have a clear line of sight on the completion date of this existing phase, any predictions beyond that would be speculative.

I have certainly committed to our customer, NB Power, that we will be forthcoming as soon as we have a date we can stand behind.

The Chair: Will it likely be months or years longer?

Mr. MacDiarmid: I would prefer not to give a band. Let us say months, not years. As soon as I get into that game, I get boxed in, and it is not helpful for any of us to engage in speculation.

[Translation]

Senator Poulin: First, I want to thank you, Mr. MacDiarmid and Mr. Pilkington, for your presentations. It is extremely important to hear about your business plan and objectives for the coming years.

As you know, when you go from Ottawa to Sudbury, you take Highway 17 through Chalk River.

I have been going through Chalk River for a number of years. When you talk about jobs in Chalk River, it is extremely important. That community and the entire country are depending on your company's success.

You talked about jobs in your business plan. How have these recent challenges affected Canada's nuclear energy expertise? Canada has always been recognized internationally for its nuclear expertise.

Tell us about the impact on nuclear energy jobs that require highly skilled and experienced workers.

M. MacDiarmid : Oui. Toute installation nucléaire au Canada est aujourd'hui protégée par un vaste périmètre, totalement clôturé et équipé de systèmes de sécurité pour en contrôler l'accès. Il est passablement difficile pour quelqu'un d'accéder aux installations sans autorisation.

Le président : J'ai une question complémentaire sur Point Lepreau. En êtes-vous maintenant au point de pouvoir prédire avec un certain niveau de certitude quand vous aurez terminé les travaux qui vous incombent?

M. MacDiarmid : Nous n'avons pas annoncé publiquement la date à laquelle nous espérons avoir terminé les travaux de la phase qui nous incombe. Nous n'avons pas révisé récemment cette date. La dernière fois que nous l'avons fait était en septembre dernier, quand j'ai rencontré le premier ministre Graham et le ministre Keir. À cette époque, nous visions la mi-octobre 2010. Cette date nous paraît maintenant irréaliste. Ce sera plus tard, mais nous n'avons pas publié de date pour la simple raison que nous travaillons maintenant à la résolution de problèmes techniques pour la phase en cours des travaux, soit l'insertion des tubes de cuve. Les gens qui travaillent à Pointe Lepreau savent fort bien que, tant que nous n'aurons pas une idée précise de la date de fin de cette phase actuelle, toute prévision à plus longue échéance serait de nature purement spéculative.

Je me suis bien évidemment engagé auprès de notre client, Énergie NB, à leur communiquer cette date dès que nous serons convaincus de pouvoir nous y tenir.

Le président : Pensez-vous qu'il va s'agir de mois ou d'années?

M. MacDiarmid : Je préférerais ne donner aucune indication. Disons des mois et non pas des années. Aussitôt qu'on se laisse aller à ce jeu, on se trouve pris au piège et il n'y a aucun intérêt pour qui que ce soit à faire de telles spéculations.

[Français]

Le sénateur Poulin : J'aimerais tout d'abord vous remercier, monsieur MacDiarmid et monsieur Pilkington, pour vos présentations. Il est extrêmement intéressant d'entendre parler de votre plan d'entreprise et de vos objectifs dans les années qui vont suivre.

Comme vous le savez, lorsqu'on va d'Ottawa à Sudbury, on prend la route 17 et on passe par Chalk River.

Je passe par Chalk River depuis plusieurs années. Lorsque vous parlez des emplois à Chalk River, c'est extrêmement important. Cette communauté et tout le pays dépendent du succès de votre entreprise.

Dans votre plan d'entreprise, vous avez parlé des emplois. Quels ont été les impacts des derniers défis sur l'expertise canadienne dans le domaine de l'énergie nucléaire? Internationalement, le Canada a toujours été reconnu pour son expertise nucléaire.

Parlez-nous de l'impact sur les emplois qui requièrent une formation et une expérience dans le domaine.

[English]

Mr. MacDiarmid: We attach an extremely high value to the human capital at Chalk River Laboratories. Three thousand employees work there every day, a high proportion of whom are highly educated scientists and engineers. They support all aspects of the nuclear industry in Canada, including isotope production, R&D in support of the existing CANDU fleet, support of future-oriented research and development to further the CANDU-type reactor technology, and support of the waste management and decommissioning activities and missions that are important to the management of the entire fuel and nuclear cycle. That includes projects such as the Port Hope Area Initiative, which is important to the citizens of that community. This team of people is very important to Canada's nuclear future.

The challenges that we have had, including the NRU reactor, the decision to terminate the MAPLE development project and the scheduling and cost issues surrounding the life-extension projects, have all raised questions about our organization, our capabilities and our way forward. On the one hand, we are disappointed to be perceived that way externally, but on the other hand it energizes us because we are determined to prove the doubters wrong. We have world-class technology and people, and the nuclear sector is vitally important to Canada. We look at that issue through the same lens.

[Translation]

Senator Poulin: According to reports in recent months and years, you have lost many scientists because of the challenges that your organization has faced. Those reports say that your scientists now have to work from home, on contract. Is that true?

[English]

Mr. MacDiarmid: We have people working on contract for us for various reasons and under varying circumstances. We are cost-effective in the way we do things. However, we have preserved a core of our nuclear and scientific capability at that complex.

Mr. Pilkington: Over the past few years, we have been growing at the Chalk River Laboratories and have been hiring overall. A number of programs have funding associated with them, including the Nuclear Legacy Liability Program, Project New Lease to renew infrastructure and capability at the Chalk River site, and the Isotope Supply Reliability Program to upgrade the reliability of all the facilities in the isotope supply chain. We have actually been hiring over the past several years and bringing in more expertise rather than losing expertise.

[Traduction]

M. MacDiarmid : Nous accordons la plus haute importance au capital humain des laboratoires de Chalk River. Trois mille employés, dont la plupart sont des scientifiques et des ingénieurs ayant des formations très poussées, y travaillent au quotidien. Ils oeuvrent au service de tous les aspects de l'industrie nucléaire au Canada, y compris la production d'isotopes, la recherche et le développement au service du parc actuel de réacteurs CANDU. Ils contribuent à la recherche et au développement tourné vers l'avenir pour améliorer la technologie des réacteurs de type CANDU et ils participent à la gestion des déchets, aux activités de déclassement et aux missions qui sont importantes pour la gestion de l'ensemble du cycle du carburant et du nucléaire. Cela englobe des projets comme l'Initiative de la région de Port Hope, qui est importante pour les citoyens de cette collectivité. Cette équipe de gens est très importante pour l'avenir du nucléaire au Canada.

Les défis auxquels nous avons dû faire face, y compris concernant le RNU, la décision de mettre fin au projet de développement du réacteur MAPLE et les problèmes de calendrier et de coûts des projets de prolongation de la durée de vie, ont tous amené à se poser des questions sur notre organisation, nos capacités et notre avenir. Si nous sommes déçus d'être perçus de cette façon à l'extérieur, cela nous insuffle par contre de l'énergie parce que nous sommes déterminés à prouver aux sceptiques qu'ils ont tort. Nous disposons d'une technologie et d'un personnel de niveau mondial et le secteur du nucléaire a une importance vitale pour le Canada. Nous examinons cette question par le même bout de la lorgnette.

[Français]

Le sénateur Poulin : Des reportages au cours des dernières années, des derniers mois, nous ont démontré que les défis que votre organisation a connus ont causé la perte de scientifiques importants. On indique dans ces reportages que les scientifiques sont maintenant obligés de travailler de leur maison, à forfait, pour votre entreprise. Les reportages reflètent-ils la réalité?

[Traduction]

M. MacDiarmid : Nous avons maintenant des personnes qui, pour diverses raisons, travaillent à forfait dans des conditions qui varient de l'un à l'autre. Nous gérons nos affaires de façon efficiente. Toutefois, nous avons conservé dans ce complexe un noyau de nos compétences nucléaires et scientifiques.

M. Pilkington : Au cours des dernières années, il y a eu une augmentation d'activités dans les laboratoires de Chalk River et, dans l'ensemble, nous avons dû embaucher. Un certain nombre de programmes sont dotés de leur propre financement, dont le Programme des responsabilités nucléaires historiques, le Projet Nouveau départ pour renouveler les infrastructures et les capacités sur le site de Chalk River et le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes pour améliorer la fiabilité de toutes les installations dans la chaîne d'approvisionnement en isotopes. En vérité, nous embauchons depuis plusieurs années et allons chercher davantage de compétences plutôt que d'en perdre.

[Translation]

Senator Poulin: You talked about the importance of revenue. Our research mentions a significant number of international contracts, agreements with Argentina, Korea, Romania, China, India and Pakistan. I would imagine there are others.

What exactly do you need from the government in terms of funding in order to carry out these large contracts with other countries? How do you see the future given your role in nuclear energy production?

[English]

Mr. MacDiarmid: Our business model is not unlike that of any high technology company, in the sense that you invest large amounts of money in developing leading world-class products and then enjoy a revenue and margin stream over time from the sale and then the servicing of those products. In any major tech company you see a combination of research and development activities, then sales and installation, and then support.

It has been some time since we have had a typical level of revenue associated with new-build projects. Normally, new-build revenues provide some profit margins that help to fund R&D.

The life-extension projects were supposed to fill the gap in the new-build revenue stream by providing us with additional revenues and profit margins. It has turned out to be revenues but not profits.

Today we do need the support of the shareholder to sustain the product development of our new-build reactors. When all is said and done, the future of AECL is dependent upon us being able to compete successfully in the domestic and global marketplace and sell reactors. We need to bring the ACR-1000 and the Enhanced CANDU 6, which is the Generation III version of the CANDU 6, to market readiness, and those projects are under way. They both hold the promise of future revenues. Our preference is to sell a twin ACR to Ontario.

Because of its performance characteristics and size, the Enhanced CANDU 6 is more suitable to markets like Argentina and Romania, where we are already present, and Jordan, Ukraine and a number of other countries where we have active joint development activities under way.

We truly believe that we are a two-technology company, and we need transitional support on product development to reach the stage where we are generating sufficient commercial revenues to fund our own development, and that is no different from any other technology company.

[Français]

Le sénateur Poulin : Vous avez parlé de l'importance des revenus. Dans notre recherche, on mentionne un nombre important de contrats internationaux, d'ententes avec l'Argentine, la Corée, la Roumanie, la Chine, l'Inde et le Pakistan. J'imagine qu'il y en a d'autres.

Quels sont vos besoins exactement en termes d'investissement de la part gouvernement pour assurer les contrats importants avec divers pays? Comment entrevoyez-vous l'avenir en tant qu'agent de préparation d'énergie nucléaire?

[Traduction]

M. MacDiarmid : Notre modèle d'affaires n'est pas différent de celui de toute entreprise de haute technologie, en ce sens que nous investissons des montants importants pour élaborer des produits de pointe de niveau mondial et générer ainsi des recettes dégagant avec le temps une marge grâce à la vente et à l'entretien de ces produits. Dans toute grande entreprise de technologie, vous avez une combinaison d'activités de recherche et de développement, puis de ventes et d'installations, et ensuite de soutien ou de service.

Cela fait un certain temps que nous n'avons pas enregistré un niveau normal de recettes généré par de nouveaux projets de construction. Les recettes de tels projets génèrent le plus souvent une marge bénéficiaire qui aide à financer la recherche et le développement.

Les projets de prolongation de la durée de vie des réacteurs devaient combler le manque de recettes, imputable à l'absence de nouvelles constructions, en nous permettant d'encaisser des revenus additionnels et d'enregistrer des profits. Il s'est avéré que nous avons bien eu les recettes, mais pas les profits.

Aujourd'hui, nous avons besoin de l'aide de l'actionnaire pour poursuivre le développement des nouveaux réacteurs à construire. Cela dit, l'avenir d'AECL dépend de notre capacité à faire concurrence avec succès sur le marché intérieur et sur le marché mondial, et à vendre des réacteurs. Nous devons travailler pour que l'ACR-1000 et le réacteur CANDU 6 évolué, qui est la version de troisième génération du CANDU 6, soient prêts à être commercialisés. C'est ce que nous faisons actuellement. Ces deux réacteurs devraient nous permettre d'encaisser des recettes à l'avenir. La solution que nous préfererions serait de vendre des ACR jumeaux à l'Ontario.

Étant donné ses caractéristiques de rendement et sa taille, le réacteur CANDU 6 évolué est mieux adapté à des marchés comme ceux de l'Argentine et de la Roumanie, sur lesquels nous sommes déjà présents, et de la Jordanie, de l'Ukraine et d'un certain nombre d'autres pays dans lesquels nous menons déjà activement des activités conjointes de développement.

Nous sommes convaincus d'être une entreprise à deux technologies, et nous avons besoin d'une aide temporaire pour le développement de nos produits afin de parvenir à générer des recettes commerciales suffisantes pour financer notre propre développement, et nous sommes en cela tout à fait comparables à n'importe quelle autre entreprise de technologie.

Senator Neufeld: Thank you for being here today. Your opening remarks were helpful.

How many reactors do we have in Canada and how many CANDU reactors are there in the world?

Mr. MacDiarmid: As usual in nuclear, there is never a simple answer. There were 22 CANDU-style power reactors built in Canada. Of those, two have been taken out of service permanently at Pickering, so there are now 20. There are eight at the Bruce facility, six at Pickering, four at Darlington, one at Gentilly-2 in Quebec and one at Point Lepreau. We have built nine reactors: four in Korea, two in Romania, one in Argentina and two in China.

The CANDU design is the basis of the reactor fleet in India, and that goes back 35 years, but we did not build anything other than the earliest reactors there. There are over 20, but virtually all have been built by the Nuclear Power Corporation of India Limited.

Senator Neufeld: I believe Canada generates about 75 per cent of its electricity at present from clean sources. With climate change, there is a greater interest in your type of electricity generation. How successful do you think you may be in the rest of Canada in those jurisdictions that have to look seriously at some of their greenhouse gas emissions, meaning Alberta and Saskatchewan in Western Canada? Are there good prospects there?

Mr. MacDiarmid: Yes.

Senator Neufeld: How far along are you? I follow the news from British Columbia relatively closely as far as nuclear generation goes in Alberta, and it has not been successful so far.

Mr. MacDiarmid: I have not been knocking on many doors in British Columbia, but there is a good base level of support for nuclear and meaningful opportunities in Alberta and Saskatchewan.

The big opportunity, of course, is the oil sands and whether nuclear has a role to play in supporting the fulfillment of the promise of that resource. That matter is somewhat out of our hands. The oil sands industry itself will decide on the main extraction technique that it will employ.

Our sense is that if it continues to be based heavily on the steam-assisted gravity drainage process, nuclear is not the right answer. At least, the scale of nuclear that we operate is not the ideal answer. However, if there is a move towards more electricity-intensive exploitation techniques, that may make a real difference to where nuclear can be. I am positive about that, but it will be determined by the oil sands industry rather than by us.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie de vous être joints à nous aujourd'hui. Vos commentaires préliminaires nous ont bien éclairés.

Combien avons-nous de réacteurs au Canada et combien y a-t-il de réacteurs CANDU dans le monde?

M. MacDiarmid : Comme d'habitude dans le nucléaire, il n'y a pas de réponse simple. Vingt-deux réacteurs nucléaires de style CANDU ont été construits au Canada. Parmi ceux-ci, deux ont été arrêtés de façon permanente à Pickering, ce qui fait qu'il en reste 20. Il y en a huit à la centrale de Bruce, six à celle de Pickering, quatre à celle de Darlington, et un à Gentilly-2 au Québec ainsi qu'un à Point Lepreau. Nous en avons construit neuf à l'étranger, soit quatre en Corée, deux en Roumanie, un en Argentine et deux en Chine.

Le parc de réacteurs d'Inde, qui remonte à 35 ans, repose sur la conception CANDU, mais nous n'avons rien construit dans ce pays depuis les tout premiers réacteurs. Il y en a plus de 20, mais ils ont tous été construits par la Nuclear Power Corporation of India Limited.

Le sénateur Neufeld : Je crois savoir que le Canada produit actuellement environ 75 p. 100 de son électricité à même des sources propres. Avec les changements climatiques, votre type de production d'électricité soulève de plus en plus d'intérêt. Quel succès pensez-vous pouvoir obtenir dans le reste du Canada, et plus précisément dans les provinces qui doivent se pencher sérieusement sur leurs émissions de gaz à effet de serre, soit l'Alberta et la Saskatchewan dans l'Ouest du pays? Les perspectives y sont-elles bonnes?

M. MacDiarmid : Oui.

Le sénateur Neufeld : Où en êtes-vous rendu? Je suis assez attentivement ce qu'on dit en Colombie-Britannique de la production nucléaire en Alberta, et on ne parle guère de réussite jusqu'à maintenant.

M. MacDiarmid : Je n'ai pas encore frappé à beaucoup de portes en Colombie-Britannique, mais on y retrouve une bonne base d'appuis au nucléaire, et des possibilités réelles en Alberta et en Saskatchewan.

Ce sont bien évidemment les sables bitumineux qui offrent le plus de possibilités et, quant à savoir si le nucléaire pourrait jouer un rôle pour aider cette ressource à tenir ses promesses, la réponse ne relève pas de nous. Le secteur des sables bitumineux choisira lui-même la principale technique d'extraction qu'il utilisera.

Nous pensons que s'il continue à utiliser massivement la technique du drainage assisté au moyen de vapeur, le nucléaire n'est pas la solution qui lui convient. Pour être plus précis, les installations nucléaires que nous exploitons ne sont pas la solution idéale étant donné leur taille. Toutefois, si ce secteur devait décider d'adopter des techniques d'exploitation faisant une utilisation plus intensive de l'électricité, cela pourrait faire une vraie différence quant au rôle que le nucléaire pourrait alors jouer. Je suis catégorique à ce sujet, mais c'est le secteur des sables bitumineux qui prendra la décision et non pas nous.

Senator Neufeld: It is not just the oil sands industry; there are many other things in those provinces where coal is the main generation source. In British Columbia, at least until the province changes the energy plan, which I introduced, nuclear is not part of the energy plan, so I would not imagine you would be knocking on any doors.

What bothers me are the guarantees made by the people of Canada through AECL for these reactors within Canada. I can accept that little bit, but outside of Canada, can you tell me whether the Canadian taxpayers are responsible for those nine reactors around the world for their whole life and their decommissioning? So far I have only seen money being spent. Are we responsible for those reactors, and if something goes wrong, are the Canadian taxpayers responsible?

Second, I would like to know what AECL has done in decommissioning. We know that is a huge issue in the United States. At least, I have heard of that in the United States. I am not an expert on it, but I know there has been a lot of talk about it.

Maybe you could answer those two questions.

Mr. MacDiarmid: All of the projects that we undertook outside of Canada have been profitable. It does get lost in the sands of time and in the current situation, but when we look at the projects that we undertook in China, Korea, Romania and Argentina, we made money, and I believe that we can do so again.

We undertake the typical vendor obligations in our industry, and those are limited and no longer in effect. We do not have any residual liability with respect to nuclear accidents or other matters to do with the operation of those reactors. They are the responsibility of the utilities that operate them in those countries. I can give you very clear assurances in that respect.

Senator Neufeld: The second part of that question is decommissioning.

Mr. MacDiarmid: Decommissioning is more of a business opportunity than a liability. We do not have the responsibility for the decommissioning of those reactors in other countries. We could provide services that would relate to that, but there is no financial obligation or liability exposure that we carry at this point relating to that fleet of reactors outside of Canada.

Senator Neufeld: For the 20 reactors in operation in Canada and the anticipated ones, will the Canadian taxpayer continue to be responsible for a good portion of the operation, maintenance and the unforeseen things that will take place in the future and the decommissioning within Canada?

Mr. MacDiarmid: The Canadian taxpayer is not responsible today. The Canadian taxpayer is responsible for supporting the contractual obligations we undertook as part of the refurbishing

Le sénateur Neufeld : Il ne s'agit pas uniquement du secteur des sables bitumineux. Beaucoup de choses se passent dans les provinces qui font surtout appel au charbon pour produire leur électricité. En Colombie-Britannique, au moins jusqu'à ce que la province révise son plan énergétique, que j'ai présenté, le nucléaire n'y figure pas. Je n'imagine donc pas que vous puissiez aller frapper à des portes dans cette province.

Ce sont les garanties données par la population canadienne, par l'intermédiaire d'AECL, qui me préoccupent pour les réacteurs qui se trouvent au Canada. Je peux les accepter à la rigueur, mais en dehors du pays, pouvez-vous me dire si les contribuables canadiens sont responsables de ces neuf réacteurs partout dans le monde pendant toute leur durée de vie et jusqu'à leur déclassement? Jusqu'à maintenant, tout ce que j'ai vu a été des dépenses. Sommes-nous responsables de ces réacteurs et, si quelque chose va de travers, les contribuables canadiens sont-ils responsables?

En second lieu, j'aimerais savoir ce qu'a fait EACL dans le domaine du déclassement. Nous savons que c'est un problème énorme aux États-Unis. C'est au moins ce que j'ai entendu dire dans ce pays. Je ne suis pas un spécialiste, mais je sais qu'on en a beaucoup parlé.

Pouvez-vous, s'il vous plaît, répondre à ces deux questions?

M. MacDiarmid : Tous les projets que nous avons réalisés à l'étranger ont été rentables. Ce sont des choses que nous avons maintenant oubliées avec le temps et que la situation actuelle occulte, mais quand vous examinez les projets que nous avons réalisés en Chine, en Corée, en Roumanie et en Argentine, nous avons gagné de l'argent et je suis convaincu que nous pouvons le faire à nouveau.

Nous assumons les obligations usuelles du vendeur dans notre secteur, et celles-ci sont limitées dans le temps et ne s'appliquent plus maintenant. Nous n'avons aucune responsabilité résiduelle dans le cas d'accidents nucléaires ou d'autres questions ayant à voir avec le fonctionnement de ces réacteurs. Ils relèvent de la responsabilité des entreprises publiques qui les exploitent dans ces pays. Je peux vous donner des assurances fermes à ce sujet.

Le sénateur Neufeld : La seconde partie de la question portait sur les déclassements.

M. MacDiarmid : Le déclassement constitue davantage une occasion d'affaires qu'une responsabilité. Nous n'avons pas la responsabilité du déclassement de ces réacteurs dans les autres pays. Nous pourrions fournir des services dans ce domaine, mais nous n'avons pas d'obligations financières ou de responsabilités juridiques que nous devions assumer actuellement pour le parc de réacteurs étrangers.

Le sénateur Neufeld : Dans le cas des 20 réacteurs en exploitation au Canada, et des autres unités prévues, les contribuables canadiens continueront-ils à être responsables d'une bonne partie des coûts de fonctionnement et d'entretien et des autres aspects imprévus qui surviendront à l'avenir et des déclassements au Canada?

M. MacDiarmid : Aujourd'hui, les contribuables canadiens ne sont pas responsables. Les contribuables canadiens sont tenus de tenir les engagements contractuels que nous avons pris dans le

work, but the operations and the ongoing activities associated with that reactor fleet are the responsibility of the utilities that own and operate them.

With respect to the continued obligation, it relates to our contractual obligations that we undertake with those customers, not the existing fleet.

Senator Neufeld: Perhaps I am not understanding, but I read recently that the federal government has assumed some of the costs of Point Lepreau as a Crown corporation. Has there been a profit side to that that can offset those total costs? Where would I find information that shows that what has been done in sales and the revenue has actually offset the costs that are experienced now and may be experienced in the future?

Mr. MacDiarmid: The contract was signed with the intent that it would be a profitable undertaking. That clearly has not been the case.

We are fulfilling our contractual obligations. Our first obligation in my mind is to operate safely; the second is to deliver a high-quality end result for our customers that will deliver lasting power for 25 to 30 years for Ontario, New Brunswick and Quebec.

The second consideration, of course, is schedule and cost. In that regard, because of the nature of the contracts we signed and the obligations we undertook, we are incurring costs exceeding our revenues and will therefore show a loss on these projects. I would like to believe that is a one-time event with respect to the learning curve associated with the undertaking of these life-extension projects.

We have contracts in place with Bruce, Point Lepreau, NB Power, Korea Hydro & Nuclear Power and with Hydro-Québec with respect to the Gentilly-2 project.

It is my very clear goal and the clear direction of my organization that we will do the absolute best we can on all of them, but that the projects that at the front end have proven to be expensive lessons will be replaced by and followed by projects that are commercial successes as well.

Senator Neufeld: Thank you, and I appreciate that. I will remember those words, that they will be commercial from here on in. That means that they will not be a cost to the general Canadian taxpayer.

Mr. MacDiarmid: I can assure you I have no desire to keep having the kind of results that we have had.

Senator Peterson: What is the estimated life of the refurbished unit in Chalk River?

Mr. Pilkington: The repair we are doing to the NRU is intended to allow the vessel to complete its expected life. The reactor should operate beyond 2016. The actual date at which the unit would be retired will depend on the results of periodic inspections carried out to determine the rate that the reactor and the vessel are aging. We would currently predict that that would be certainly beyond 2016 and possibly beyond 2021.

cadre des travaux de remise en état, mais l'exploitation et les autres activités associées au parc de réacteurs relèvent de la responsabilité des entreprises publiques qui les possèdent et qui les exploitent.

En ce qui concerne les obligations que nous avons encore, elles découlent des ententes contractuelles que nous avons conclues avec ces clients et ne s'appliquent pas au parc actuel.

Le sénateur Neufeld : J'ai peut-être mal compris, mais j'ai lu récemment que le gouvernement fédéral avait assumé une partie des coûts de Point Lepreau car vous êtes une société d'État. Avez-vous réalisé un profit sur cette opération qui compenserait ces coûts totaux? Où puis-je trouver l'information montrant ce qui a été fait dans le domaine des ventes et les recettes enregistrées qui ont réellement compensé les coûts encourus maintenant et qui pourraient l'être à l'avenir.

M. MacDiarmid : Il était prévu à la signature du contrat que ce serait une entreprise rentable. Cela n'a manifestement pas été le cas.

Nous tenons nos obligations contractuelles. Notre première obligation, à mon avis, est d'opérer en toute sécurité, la seconde est de livrer à nos clients un produit final de haute qualité qui leur fournira de l'énergie pendant 25 à 30 ans en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Québec.

Il est bien évident que la seconde considération concerne le calendrier et les coûts. Dans ce domaine, étant donné la nature des contrats que nous avons signés et les obligations que nous assumons, nous encourons des coûts qui dépassent nos revenus et ces projets se traduiront donc par des pertes. J'aimerais croire qu'il s'agit là d'un cas unique sur la courbe d'apprentissage à suivre pour réaliser ces projets de prolongation de la durée de vie.

Nous avons conclu des contrats avec Bruce, Point Lepreau, Énergie NB, Korea Hydro & Nuclear Power et avec Hydro-Québec au sujet du projet de Gentilly-2.

J'ai très clairement pour objectif, et c'est sans aucun doute l'orientation de mon organisation, que nous fassions de notre mieux sur tous ces projets, mais aussi que les projets réalisés au début qui se sont avérés coûteux soient remplacés et suivis par des projets qui seront des réussites commerciales.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie et j'en ai bien conscience. Je vais me souvenir de ce que vous venez de dire, que les projets à venir seront réalisés sur une base commerciale. Cela signifie qu'ils ne constitueront plus un coût pour les contribuables canadiens.

M. MacDiarmid : Je peux vous assurer que nous n'avons absolument aucun intérêt à continuer à avoir le type de résultats que nous avons eu par le passé.

Le sénateur Peterson : Quelle est la durée de vie évaluée d'un réacteur remis en état à Chalk River?

M. Pilkington : Les réparations auxquelles nous procédons sur le NRU sont destinées à permettre à la cuve de durer pendant toute sa vie utile prévue. Ce réacteur pourrait fonctionner jusqu'au-delà de 2016. La date à laquelle il sera réellement mis hors service dépendra des résultats des inspections périodiques destinées à déterminer le taux de vieillissement du réacteur et de la cuve. Nous dirions actuellement qu'il devrait certainement pouvoir rester en production au-delà de 2016 et peut-être jusqu'à 2021.

Senator Peterson: Would you be losing any market share because of this pending uncertainty that you might not be delivering after 2016, or is there so much demand that it is not a problem?

Mr. MacDiarmid: I will tackle that question, but we are migrating into policy decisions by the Government of Canada as opposed to AECL. We are to return the reactor to service as quickly as we can; we are to operate it reliably to produce isotopes, once back in service; we are to ensure that the reactor is relicensed in October 2011, because our current facility licence expires at that time; and we are to continue isotope production to 2016.

We expect that we have enough capacity to supply the marketplace demand, because in the past year, the marketplace has adjusted substantially. The medical community and the supply chain have all found efficiencies that have allowed the crisis — not to diminish it — to be less severe than it might have been. We must wait to see what the demand will be over this period of time for the isotopes we produce. We expect the NRU will continue to supply a meaningful proportion of the world's isotopes when it is operating.

Senator Peterson: If Bill C-9 is passed and the government decides to sell, would any of the division still belong to the Government of Canada, or will the entire division go on the auction block?

Mr. MacDiarmid: That matter will be decided by the government in negotiations with prospective investors. None of AECL's management will be privy to that.

Senator Peterson: When you sell reactors around the world, do you ever consider a design-build package, or do you just sell the reactor?

Mr. MacDiarmid: We tailor our scope, that is, the amount of work. The proportion of the total project that we undertake will differ from one project to another. Our core expertise is the design of the nuclear vessel and the nuclear reactor itself — the nuclear steam plant or nuclear island, as we call it. Along with the design, we also undertake the procurement and supply of critical components, because that is an important element of the ability of those reactors to perform to their design specifications. We typically work with partners on construction and on the balance of the plan, which is the more conventional turbine generator part of the nuclear plant. For example, in the Province of Ontario, we bid in partnership with SNC-Lavalin as the bid partner on the balance of the plan. Typically, our scope will vary from one project to another. Most of the time, we prefer to be the project manager because we feel that the supplier and the vendor that is managing that core of the technology should manage the project. However, there are certain situations where that would not be the case as well. It differs from place to place.

Le sénateur Peterson : Risquez-vous de perdre des parts de marché parce que vous n'êtes pas certain de pouvoir assurer la livraison après 2016, ou la demande est-elle si importante que cela n'est pas un problème.

M. MacDiarmid : Je vais répondre à cette question, mais nous passons ici dans le domaine des décisions de politique qui relèvent du gouvernement du Canada et non pas d'EAACL. Nous devons remettre le réacteur en service aussi rapidement que possible; nous devons l'exploiter de façon fiable pour produire des isotopes. Une fois qu'il sera remis en service, nous devons nous assurer que le réacteur obtient à nouveau une licence d'exploitation en octobre 2011, parce que notre licence actuelle prend fin à cette époque, et nous devons poursuivre la production d'isotopes jusqu'en 2016.

Nous espérons avoir une capacité de production suffisante pour répondre à la demande du marché parce que, au cours de la dernière année, le marché s'est ajusté de façon importante. Le milieu médical et la chaîne d'approvisionnement ont tous trouvé des solutions efficaces qui ont permis non pas de réduire l'ampleur de la crise, mais de la rendre moins grave que cela aurait pu être le cas. Nous devons attendre pour voir quel sera le niveau de la demande de nos isotopes pendant cette période. Nous nous attendons à ce que le NRU continue à fournir une part importante de la production mondiale d'isotopes quand il sera en service.

Le sénateur Peterson : Si le projet de loi C-9 est adopté et que le gouvernement décide de vendre, y a-t-il une partie de l'entreprise qui appartiendra au gouvernement du Canada ou toute l'entreprise est-elle mise aux enchères?

M. MacDiarmid : C'est là une décision que le gouvernement devra prendre en négociant avec les investisseurs éventuels. Aucun membre de la direction d'EAACL ne sera dans le secret.

Le sénateur Peterson : Lorsque vous vendez des réacteurs à travers le monde, envisagez-vous de vendre l'ensemble conception-construction ou vous contentez-vous simplement de vendre le réacteur?

M. MacDiarmid : Nous adaptons notre volume de travail à la portée du projet. Les éléments de l'ensemble d'un projet que nous prenons en charge varient d'un cas à l'autre. Nos compétences de base sont la conception de la cuve et du réacteur nucléaire lui-même, soit le système nucléaire d'alimentation en vapeur ou l'îlot nucléaire, comme nous l'appelons. Outre la conception, nous prenons également en charge l'acquisition et la fourniture des éléments essentiels, parce que cela constitue un élément important de la capacité de ces réacteurs à fonctionner selon les spécifications prévues lors de leur conception. En règle générale, nous travaillons avec des partenaires à la construction et au reste du plan, soit le volet plus classique de la turbogénératrice d'une centrale nucléaire. C'est ainsi que, en Ontario, nous avons fait une offre de service en partenariat avec SNC-Lavalin sur le reste du plan. La portée de nos travaux variera donc d'un projet à l'autre. La plupart du temps, nous préférons être le gestionnaire de projet parce que nous estimons que le fournisseur et le vendeur, à qui il incombe de gérer le cœur de la technologie, doivent aussi gérer le projet. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas. Notre niveau d'implication varie d'un site à l'autre.

Senator Marshall: Could you speak to the protocol for nuclear incidents and the involvement that Atomic Energy of Canada Limited has on that? We are all following what is happening in the U.S. with regard to the oil spill and the environmental implications. In the case of nuclear incident, is it stratified between minor and major incidents? What is the protocol, and what is your involvement?

Mr. MacDiarmid: I will let Mr. Pilkington respond. He had site responsibility for Point Lepreau before AECL. He is in the best position to give you that response.

Mr. Pilkington: Every nuclear facility, as part of its licence with the Canadian Nuclear Safety Commission, must have emergency plans in place. Those plans involve how the site would respond were there to be a contingency event, of which there are many kinds. Those plans also identify the communications that need to take place and the other agencies that need to be involved in order to manage the contingency and minimize the damage.

In terms of AECL's role, AECL has knowledge of the design and of each of the plants and provides services. In the initial response, it is unlikely that AECL would be involved. Each of the owners of nuclear plants must have the capability to manage any event that might occur. However, in the subsequent mitigation and restoration part, AECL would likely be called upon in the longer term to play a role because of our knowledge of the design and our capability to do service repairs to the nuclear plant.

Mr. MacDiarmid: We do have responsibility for the Chalk River site.

Mr. Pilkington: In the case of the NRU reactor at Chalk River, we are the owner operator and have that responsibility. We have those contingency plans in place. We exercise them continually and they are effective. We are continually prepared for a contingency event.

Senator Marshall: Who is the overseer, or is it left to the individual facilities? That is, do they look after themselves and there is no overseer or umbrella?

Mr. Pilkington: No, there is a communications fan out from the facility, depending on the nature of an event. That goes to the regulator, the Canadian Nuclear Safety Commission, which then goes to whatever emergency measures organization that jurisdiction has in place.

For the offsite response, the emergency measures organizations for the Province of Ontario has a lead role.

Senator Marshall: To go back to Point Lepreau, earlier you said you did not want to give new information with regard to the new estimated completion date. What is the most recent publicly available estimate? Is it the \$1.4 billion?

Le sénateur Marshall : Pourriez-vous nous parler des protocoles en cas d'incidents nucléaires et de l'implication d'Énergie atomique du Canada limitée lorsque ceux-ci se produisent. Nous suivons tous la façon dont les choses se déroulent aux États-Unis avec la marée noire et ses répercussions sur l'environnement. Dans le cas d'un incident nucléaire, fait-on la distinction entre des incidents mineurs et majeurs? Quel est le protocole qui est suivi et quel est votre niveau d'implication?

M. MacDiarmid : Je vais laisser M. Pilkington vous répondre. Il était responsable du site de Point Lepreau avant EACL. C'est lui qui est le mieux en mesure de vous répondre.

M. Pilkington : Chaque centrale nucléaire est tenue, par les dispositions de la licence que lui accorde la Commission canadienne de sûreté nucléaire, d'avoir des plans d'urgence en vigueur. Ces plans précisent la façon dont il faudra réagir sur le site en cas d'urgence, et il peut y avoir de nombreux types différents d'urgence. Ces plans définissent également l'information qu'il faudra communiquer et les autres organismes qui doivent être impliqués pour gérer l'urgence et réduire au minimum les dommages.

En ce qui concerne le rôle d'EACL, elle connaît bien la conception et le fonctionnement de chacune des centrales et leur assure des services. Il est peu probable qu'EACL soit impliquée au cours de la première réaction à un incident. Chaque propriétaire de centrale nucléaire doit avoir les moyens de gérer tout ce qui peut se produire. Toutefois, dans le volet ultérieur de l'atténuation des conséquences et de la remise en état, il est fort probable qu'EACL sera invitée à intervenir à plus long terme, car nous connaissons la conception des centrales et nous sommes en mesure d'y faire des réparations.

M. MacDiarmid : Dans le cas du site de Chalk River, c'est nous qui assumons les responsabilités.

M. Pilkington : Dans le cas du RNU de Chalk River, nous sommes le propriétaire et l'exploitant de la centrale et nous assumons ces responsabilités. Nous avons mis en place ces plans d'urgence. Ils sont continuellement en vigueur et ils sont efficaces. Nous sommes en permanence prêts à faire face à une urgence.

Le sénateur Marshall : Quel organisme assure la surveillance, ou est-elle laissée aux bons soins de chaque centrale? Chaque centrale exerce-t-elle la surveillance elle-même ou y a-t-il un organisme de surveillance ou un organisme parapluie quelconque?

M. Pilkington : Non. Selon la nature de l'incident, les responsables de la centrale communiquent avec l'organisme chargé de la réglementation, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, qui s'adresse alors à l'organisation des mesures d'urgence responsable à cet endroit.

Lorsqu'il faut intervenir en dehors des centrales, ce sont les organismes de mesures d'urgence de l'Ontario qui prennent la direction des opérations.

Le sénateur Marshall : Pour revenir à Point Lepreau, vous avez dit précédemment ne pas vouloir donner de nouvelle évaluation de la date à laquelle les travaux seront terminés. Quelle est la dernière évaluation disponible des coûts? Est-ce 1,4 milliard de dollars?

Mr. MacDiarmid: We would not be updating the financial piece; I was referring to schedule. The most recent public guidance we have given on the schedule was that there would be substantial completion of our scope of work on October 15, 2010.

The Government of New Brunswick is responsible for the financial piece and has taken the action to release updated estimates of its total cost. Our cost is embedded within that, but it is a fixed cost. The costs are not going up because of our contract with them. That is to say, they are not paying us more money.

Senator Marshall: If New Brunswick is not paying for the increased cost, who pays? Would it be you?

Mr. MacDiarmid: At this point in time, AECL is bearing the costs of fulfilling our contract.

Senator Marshall: Does that mean the federal government? The number for the estimates for 2010-11 was around \$100 million. I believe you quoted a figure of \$300 million in addition to the \$100 million. What is coming down in regard to Point Lepreau?

Mr. MacDiarmid: We are keeping a close eye on exactly what our costs are in fulfilling that contract. We are in regular discussion with our board of directors and with the project risk review committee of that board and, ultimately, through them, the Government of Canada. We continue to do revised expectations on a regular quarterly basis. This will come out in the normal machinery of government as the year unfolds.

Senator Marshall: Can we expect another bill in addition to the \$100 million and the \$300 million?

Mr. MacDiarmid: The \$100 million is the base funding for AECL, which is largely associated with the nuclear laboratory. The \$300 million was the amount of funding that was granted by the government in the budget. I am not in a position to speculate as to what else might happen. They will provide us the funding and we will live within it.

Senator Marshall: I am interested in the issue raised by my colleague regarding expertise. Some people get the impression that you are losing your expertise in this area because of the cost overruns and delays in the refurbishment and all the problems you have been having over the past few years. Could you comment on that? Do you feel there is an issue with regard to expertise within our organization? Do you feel that, compared to other organizations, you are losing ground? You did indicate that your revenue streams are not as high as what you had initially estimated, so it seems several factors are pointing to a probable loss in expertise.

M. MacDiarmid : Nous n'allons pas publier de mise à jour du volet financier. Je faisais référence au calendrier. L'indication la plus récente que nous ayons donnée sur le calendrier était que nous aurions terminé l'essentiel du travail qui nous incombe au 15 octobre 2010.

Le volet financier relève de la responsabilité du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui a publié une évaluation à jour de ses coûts totaux. Le montant de nos coûts y est intégré, mais il s'agit de coûts fixes. Le contrat que nous avons conclu avec le gouvernement de cette province ne nous autorise pas à facturer des montants additionnels. Cela revient à dire qu'il ne nous verse pas davantage d'argent.

Le sénateur Marshall : Si le Nouveau-Brunswick n'assume pas les coûts additionnels, qui le fait? Est-ce vous?

M. MacDiarmid : À l'heure actuelle, EACL assume les coûts prévus par son contrat.

Le sénateur Marshall : Cela veut-il dire que c'est le gouvernement fédéral qui paie la facture? Le chiffre apparaissant dans le budget de 2010-2011 était d'environ 100 millions de dollars. Je crois que vous avez fait état d'un chiffre de 300 millions de dollars en sus de ces 100 millions de dollars. À quoi faut-il s'attendre d'autre à l'avenir pour Point Lepreau?

M. MacDiarmid : Nous suivons de très près ce qu'il nous en coûte pour exécuter ce contrat. Nous avons des discussions régulières avec notre conseil d'administration et avec le comité d'examen des risques du projet de ce conseil et, par son intermédiaire, avec le gouvernement du Canada. Nous continuons à réviser nos prévisions sur une base trimestrielle. Ces chiffres seront communiqués aux dates prévues par le cycle budgétaire du gouvernement.

Le sénateur Marshall : Pouvons-nous nous attendre à une autre facture en plus des 100 et des 300 millions de dollars?

M. MacDiarmid : Les 100 millions de dollars constituent le financement de base d'EACL, et sont destinés dans une large mesure au laboratoire nucléaire. Le montant de 300 millions de dollars était le financement accordé par le gouvernement dans le budget. Je ne suis pas en mesure de faire des spéculations sur ce qui pourrait se produire d'autre. Le gouvernement nous accordera un financement, dont nous devons nous contenter.

Le sénateur Marshall : La question soulevée par mon collègue sur vos compétences m'intéresse. Certains ont l'impression que vous perdez vos compétences dans ce domaine à cause des dépassements de coûts et des retards dans les projets de remise en état et du fait de tous les problèmes que vous avez connus au cours des dernières années. Qu'en pensez-vous? Estimez-vous qu'il y a un problème de compétences au sein de votre organisation? Êtes-vous d'avis que, en faisant la comparaison avec d'autres organisations, vous perdez du terrain? Vous nous avez dit que vos recettes sont inférieures à vos prévisions, et il semble donc que plusieurs facteurs attirent l'attention sur une perte probable de compétence.

Mr. MacDiarmid: It is a competitive labour market globally, and we are seen as being a repository of great talent. Without question, we are constantly facing the possibility that some of our people will be attracted away. That is also true even in the domestic market here. It is a free labour market.

I would not link that to a loss of capability and therefore an inability to execute the projects. In fact, the projects are of such enormous technical complexity that, as we do these projects, we are building a knowledge base and building human capital as opposed to losing it, because we are learning how to do these things. You can draw a straight line of improvement from the Bruce project to the Point Lepreau project to the Wolsong project in terms of the duration it has taken us to perform each and every repair sequence, and we expect that will continue. We hope that when we are undertaking the outage at Point Lepreau on behalf of Hydro-Québec or at Embalse on behalf of the Argentine utility, we will have a workforce that is uniquely qualified and experienced. In that respect, I understand the skepticism, because we are sitting here at a point in time when we have seemingly under-delivered or are being forced to meet challenges. It is matter of the expectations that were created and the contracts signed, and we have to accept accountability for where we are.

However, I would urge you not to attach a label to that that suggests AECL does not have the fundamental competence. Indeed, we are world leaders in what we are doing. We are just tackling extremely difficult jobs.

Senator Marshall: Have you recently lost a lot of staff or a lot of expertise? What is your recruitment? Do you have problems recruiting?

Mr. MacDiarmid: I want to be cautious in how I answer this. We have 5,000 employees who show up for work every day, and they work hard and are talented and dedicated. We have the natural attrition that any organization has, and it is single digit numbers, 3 per cent, 4 per cent, 5 per cent, which is normal turnover. We also have something specific to the nuclear industry, which is a bimodal distribution of our employees by age. We have a large cohort of experienced people who were part of the growth of nuclear in Canada in the 1970s and 1980s, prior to Chernobyl and Three Mile Island, and then the nuclear industry went through a hiatus for 15 to 20 years. We have a seasoned group of people that we need to have transfer knowledge to a relatively younger group of engineers. We have been successful in bringing those people in. We have a university and community college network for education with a focus in nuclear

M. MacDiarmid : C'est un marché concurrentiel au niveau mondial, et nous y sommes perçus comme détenteurs de beaucoup de talent. Il ne fait aucun doute que nous sommes en permanence confrontés à la possibilité que certains de nos spécialistes soient attirés ailleurs. C'est même vrai sur le marché intérieur. Le marché du travail est libre.

Je ne conclurai toutefois pas à une perte de capacités et donc à une incapacité à réaliser les projets. En réalité, la complexité technique des projets est si grande que, en les réalisant, nous faisons l'acquisition d'une base de connaissances et d'un capital humain au lieu de le perdre, parce que nous apprenons comment faire ces travaux. Nous avons enregistré une réduction linéaire du temps nécessaire à l'exécution des projets en passant de celui de la centrale de Bruce au projet de Point Lepreau et au projet Wolsong. Nous avons mis à chaque fois moins de temps pour exécuter le projet, et les diverses séquences de réparation, et nous espérons que cette tendance se poursuivra. Nous espérons que, lorsque nous procéderons à l'arrêt du réacteur de Point Lepreau au nom d'Hydro-Québec ou de celui d'Embalse au nom de l'entreprise de services publics d'Argentine, nous aurons alors une main-d'oeuvre qui aura des qualifications et une expérience uniques. Je comprends toutefois le scepticisme dont font preuve certains parce que nous nous trouvons à un moment où il apparaît que nous avons eu du mal à tenir nos engagements ou que nous sommes confrontés à des défis. Cela est dû aux attentes qui ont été créées et aux contrats signés par le passé, et nous n'avons d'autre choix que d'accepter la responsabilité du point où nous en sommes.

Je me permets toutefois de vous inciter vivement à ne pas cataloguer EACL comme une société n'ayant pas les compétences fondamentales en la matière. En vérité, nous sommes des leaders dans le monde dans notre domaine, nous nous attaquons tout simplement à des tâches extrêmement difficiles.

Le sénateur Marshall : Avez-vous récemment perdu beaucoup de membres de votre personnel ou beaucoup de compétences? Comment se passe votre recrutement? Avez-vous de la difficulté à recruter?

M. MacDiarmid : Je tiens à faire preuve de prudence en vous répondant. Nous avons 5 000 employés qui se présentent au travail tous les jours. Ils travaillent fort, ont du talent et sont spécialisés. Nous observons un phénomène naturel d'érosion des effectifs, comme dans toute organisation, mais il est de l'ordre de 3, 4 ou 5 p. 100, ce qui se traduit par un taux de roulement normal du personnel. Nous avons également un phénomène propre à l'industrie nucléaire, qui est une répartition bimodale de nos employés par âge. Nous avons une cohorte importante de personnes expérimentées qui ont participé à la croissance du secteur nucléaire au Canada dans les années 1970 et 1980, avant les accidents de Tchernobyl et de Three Mile Island, après lesquelles l'industrie nucléaire a connu une période de malaise pendant 15 à 20 ans. Nous avons un groupe de gens chevronnés dont nous devons transférer les connaissances à un groupe d'ingénieurs

engineering, which is tremendous. We compete with Ontario Power Generation and Bruce Power for that talent pool, but we get our fair share of them.

I do not feel that today we are in some sort of mass talent exodus or anything like that. We simply need to compete. We need to show people a vision for growth in the future. They need to see a future in order to stay with us. Clearly, my view is that a bright future awaits. We need to get ourselves aligned and organized and structured in a way that will allow us to achieve it, and the sooner the better. If we have a long, extended period of uncertainty with respect to the future of AECL, then that will undoubtedly create difficulties for us in retaining and attracting people.

Senator Marshall: Could you give us an update on the divestiture, as much as you can provide to us in a public forum?

Mr. MacDiarmid: This is career limiting. No, I am just teasing. Clearly, management is not driving this process; it is a shareholder-driven activity. They are drawing upon us to contribute our knowledge and expertise and to meet with prospective investors so that they get a better understanding of the business.

It has been stated publicly that expressions of interest were invited, and those were indeed submitted, and they were multiple. That field of interested parties has been narrowed. I believe the goal is to convert those informal expressions of interest into more binding offers and to engage in negotiations. In any process like this it is hard to manage a firm timeline. I am afraid I cannot give you that, and it is not my place to. It is an elaborate and sophisticated process that has a lot of time and attention.

Senator Murray: I have several questions, the answers to which I would know had I done my homework, so forgive me. I want to follow up on Senator Neufeld's interest in the guarantees that the government and the taxpayers have given to potential foreign customers.

Am I wrong in my recollection that governments over the years have offered inducements and incentives to various potential foreign customers for the CANDU? One of my problems is that I cannot remember whether it was done with the so-called Canada Account or Export Development Canada or some similar agency.

Mr. MacDiarmid: Export Development Canada is an important financial partner for us. The EDC has been at our side in the conclusion of a number of transactions over the years. There is no question that export credit is an important component of doing business internationally, but it is always tied to Canadian benefit and the participation of Canadian suppliers in those contracts.

relativement plus jeunes. Nous sommes parvenus à les attirer chez nous. Nous disposons d'un réseau d'universités et de collègues communautaires qui assure l'enseignement en ingénierie nucléaire, et c'est un avantage énorme. Pour obtenir ces talents, nous faisons concurrence à Ontario Power Generation et à Bruce Power, mais nous obtenons notre juste part.

Je n'ai pas le sentiment que nous soyons confrontés aujourd'hui à une forme quelconque d'exode des talents ou à quoi que ce soit qui y ressemble. Nous devons simplement être concurrentiels. Nous devons communiquer aux gens que nous voulons voir venir chez nous une vision de croissance pour l'avenir. Pour rester chez nous, ils doivent avoir le sentiment d'y avoir un avenir. J'estime, bien évidemment, que notre avenir est prometteur. Il faut simplement que nous nous organisions de façon à y parvenir, et le plus tôt sera le mieux. Si nous connaissons une période prolongée d'incertitude sur l'avenir d'EAEL, nous aurons alors sans aucun doute davantage de difficulté à conserver nos employés et à en attirer de nouveaux.

Le sénateur Marshall : Pouvez-vous nous faire le point sur la cession, en autant que vous puissiez en parler en public?

M. MacDiarmid : C'est une contrainte pour les carrières. Non, je plaisante. Il est bien évident que c'est une question qui ne relève pas de la direction, mais de l'actionnaire. Celui-ci fait appel à nous pour profiter de nos compétences et de nos connaissances et nous invite à rencontrer des investisseurs éventuels pour leur permettre d'obtenir une meilleure compréhension de nos activités.

Il a déjà été déclaré en public qu'on a invité les parties intéressées à se manifester, qu'elles l'ont fait et qu'il y en avait plusieurs. Leur nombre a maintenant été réduit. Je crois savoir que l'objectif est de transformer ces manifestations d'intérêt informelles en offres plus contraignantes et d'entamer les négociations. Dans tout processus comme celui-là, il est difficile de s'en tenir à un échéancier rigide. Je crains malheureusement de ne pouvoir vous en dire plus. Ce n'est pas mon rôle. C'est un processus complexe et sophistiqué qui nécessite beaucoup de temps et d'attention.

Le sénateur Murray : J'ai plusieurs questions à vous poser dont j'aurais pu trouver les réponses si j'avais fait mes recherches et je vous demande donc de me pardonner. Je veux approfondir le sujet abordé par le sénateur Neufeld sur les garanties que le gouvernement et les contribuables ont données à d'éventuels clients étrangers.

Si je me souviens bien, au cours des années, les gouvernements ont offert des mesures incitatives à plusieurs clients étrangers qui s'intéressaient au réacteur CANDU. L'un de mes problèmes est que je n'arrive pas à me souvenir si cela a été fait à même le compte du Canada ou en passant par Exportation et développement Canada, ou en recourant à une autre agence comparable.

M. MacDiarmid : Exportation et développement Canada est un partenaire financier important pour nous. Au cours des années, EDC nous a aidés à conclure un certain nombre de transactions. Il ne fait aucun doute que le crédit à l'exportation est un élément important des affaires internationales, mais il est toujours lié aux retombées au Canada et à la participation de fournisseurs canadiens à ces contrats.

Again, this all predates me.

Senator Murray: How long have you been with AECL?

Mr. MacDiarmid: It has been two years and four months, senator.

Senator Murray: As president?

Mr. MacDiarmid: Yes.

Senator Murray: And your colleagues?

Mr. MacDiarmid: Mr. Harris joined us last fall, and Mr. Pilkington has been with us a little over four years.

I was certainly given a mandate by my board to ensure that we have the strongest management team possible at AECL, and I have made a number of changes. Mr. Harris is one of four new executives brought in during the past year.

Senator Murray: Senator Neufeld and others among us are interested in the subject of guarantees and inducements and so on. Perhaps we will need to have Export Development Canada here. I remember that a few years ago there was an agreement, which I thought was at the ministerial level, with the Chinese. My simplistic take on it was that we were giving them the money to buy our technology. You do not have to comment on that.

Mr. MacDiarmid: I will steer clear of that one.

Senator Murray: You answered my question when you answered Senator Marshall. I take it, as Senator Ringuette pointed out, the minister, with approval of the Governor-in-Council, can do pretty much whatever he likes, without even much further reference to Parliament, if I am reading this correctly, with the commercial operations of AECL, right down to dissolving the corporation completely.

The invitation for proposals went out in December 2009. That would be five months ago. You indicated there have been multiple responses. I take it you and your colleagues are involved in the analysis of those proposals?

Mr. MacDiarmid: No, we are not. We are not involved in any way in the analysis of the bids or the negotiation of the bids. We have been asked to present business plans, which would be normal in any commercial transaction, to answer the question, "What am I buying?" We compiled views of the future, as we best saw it, in terms of what we thought our prospects were, and we also have responded to questions with respect to our operations and our current activities. We have been in a responsive mode.

Senator Murray: The analysis would be done by the minister and his advisers and the central agencies — the Department of Finance, Treasury Board, Privy Council and so on?

Mr. MacDiarmid: Presumably with significant input from financial advisers they have retained.

Encore une fois, cela nous ramène avant mon arrivée à EACL.

Le sénateur Murray : Depuis combien de temps êtes-vous à EACL?

M. MacDiarmid : Cela fait deux ans et quatre mois, sénateur.

Le sénateur Murray : Comme président?

M. MacDiarmid : Oui.

Le sénateur Murray : Et vos collègues?

M. MacDiarmid : M. Harris s'est joint à nous l'automne dernier et M. Pilkington l'a fait il y a un peu plus de quatre ans.

Le conseil d'administration m'a clairement donné le mandat de veiller à ce que nous ayons la meilleure équipe de direction possible à EACL, et j'ai apporté un certain nombre de changements. M. Harris est l'un de nos quatre nouveaux cadres de direction qui se sont joints à nous l'an dernier.

Le sénateur Murray : Comme le sénateur Neufeld et d'autres parmi nous s'intéressent au sujet des garanties et des mesures incitatives, et cetera, nous devrions peut-être demander à des responsables d'Exportation et développement Canada de venir. Je me souviens que, il y a quelques années, une entente avait été conclue, au niveau ministériel je crois, avec les Chinois. Dans ma compréhension simpliste des choses, je crois qu'on leur donnait de l'argent pour acheter notre technologie. Vous n'avez pas à faire de commentaire sur ceci.

M. MacDiarmid : Je m'en garderai bien.

Le sénateur Murray : Vous avez répondu à ma question en répondant au sénateur Marshall. Je comprends, comme l'a signalé le sénateur Ringuette, que le ministre peut faire passablement ce qu'il veut des opérations commerciales d'EACL, si je lis bien ceci, sans même en référer au Parlement, jusqu'à aller à dissoudre complètement la société.

L'appel de propositions a été lancé en décembre 2009. Cela fait cinq mois maintenant. Vous nous avez dit qu'il y a eu plusieurs réponses. J'en déduis que vous et vos collègues participez à l'analyse de ces propositions?

M. MacDiarmid : Non, nous ne le faisons pas. Nous ne sommes impliqués en rien dans l'analyse des soumissions ni dans les négociations. On nous a demandé de présenter des plans d'affaires, ce qui est normal dans toute transaction commerciale, afin de répondre à la question « Qu'est-ce que j'achète? ». Nous avons décrit, au mieux de nos connaissances, la façon dont l'avenir pourrait se présenter, et nous avons également répondu à des questions sur notre exploitation et nos activités actuelles. Nous nous sommes contentés de répondre.

Le sénateur Murray : L'analyse doit donc être faite par le ministre et ses conseillers, et les organismes centraux, comme le ministère des Finances, le Conseil du Trésor, le Conseil privé, et cetera?

M. MacDiarmid : C'est probable avec un apport important de conseillers financiers qu'ils ont embauchés.

Senator Murray: Perhaps we should have the Minister of Natural Resources here one of these days, because I do not think it is fair to ask these people.

The Chair: We have Export Development Canada tomorrow evening.

Senator Murray: Good. I will be here.

You talk about business plans. How would you describe your corporate stance at the present time, knowing what you know about the government's interest in disposing of you? Are you in a holding pattern? Is it business as usual? How would you describe it?

Mr. MacDiarmid: In a sense, we are open for business. We want to move forward and continue to pursue the business development and revenue-generating opportunities that present themselves to us. We cannot control what our customers do and how they look at us. I think it is clear that the uncertainty with respect to the AECL's future ownership is a consideration, so we are active and are pushing to conclude transactions, and we want to do so. At the same time, we are realistic about the fact that the sooner we have clarity, the better for us and the better for our ability to move forward.

Senator Murray: Do you have borrowing authority?

Mr. MacDiarmid: No, we do not.

Senator Murray: When you incur a deficit, Parliament picks it up?

Mr. MacDiarmid: Yes, senator.

Senator Murray: The commercial operations of AECL, which are on the auction block at the moment — we are perhaps going to sell or amalgamate, or whatever we are going to do — will be a debt-free corporation; is that it?

Mr. MacDiarmid: I need to be cautious not to overstep my bounds, but I believe it would be fair to say that the Government of Canada has invested, as was mentioned earlier, substantial money in bringing AECL to this point. I think the Government of Canada would like to get a return, to some degree, whatever is possible, on that investment. It would only be natural that they would look to the future investor to share some of the risk, to underwrite some of the costs and to share some of the future benefits. This will all be negotiated, and it will be a commercial deal, because private capital will not come into this situation unless it sees a return.

Eventually we will come forward with an outcome. I believe there is a substantial value in AECL today. I cannot put a number on it, but being realistic, looking at our financial statements today, you have to believe it is in our future. The dominant engine of our value and our future growth is the ability to sell new-build reactors, either the ACR-1000 or the Enhanced CANDU 6. We see a number of opportunities to sell those reactors around the world.

Le sénateur Murray : Nous devrions peut-être inviter un de ces jours le ministre des Ressources naturelles parce qu'il ne me paraît pas juste d'interroger ces gens.

Le président : Nous allons entendre des représentants d'Exportation et développement Canada demain soir.

Le sénateur Murray : Bien. Je serai là.

Vous avez parlé de plans d'affaires. Comment décririez-vous la situation de votre société actuellement, sachant ce que vous savez du désir du gouvernement de se départir de votre organisation? Êtes-vous en mode d'attente? Les affaires se poursuivent-elles normalement? Que diriez-vous à ce sujet?

M. MacDiarmid : En un sens, nous sommes prêts à faire des affaires. Nous voulons aller de l'avant et continuer à développer nos activités et à saisir les possibilités de générer des revenus qui se présentent à nous. Nous n'avons pas de contrôle sur ce que font nos clients ni sur la façon dont ils nous considèrent. Je crois qu'il est manifeste que l'incertitude concernant le propriétaire à venir d'EAACL joue un rôle, et nous nous efforçons de conclure des transactions et nous voulons y arriver. En même temps, nous savons bien évidemment que plus rapidement nous saurons ce qu'il adviendra et mieux cela vaudra pour nous et pour notre capacité à aller de l'avant.

Le sénateur Murray : Avez-vous le pouvoir d'emprunter?

M. MacDiarmid : Non, nous ne l'avons pas.

Le sénateur Murray : Lorsque vous enregistrez un déficit, c'est le Parlement qui bouche le trou?

M. MacDiarmid : Oui, sénateur.

Le sénateur Murray : Les activités commerciales d'EAACL, qui sont actuellement en vente ou qui pourraient être fusionnées avec d'autres, ou quoi qu'on en fasse d'autre, constituent donc une entreprise qui n'a pas de dettes. C'est bien cela?

M. MacDiarmid : Je dois faire attention à ne pas aller au-delà de mes responsabilités, mais je crois qu'on peut effectivement dire que le gouvernement du Canada a investi, comme on l'a rappelé précédemment, des montants importants pour amener EAACL dans cette situation. J'imagine que le gouvernement du Canada aimerait rentabiliser dans une certaine mesure cet investissement, si cela s'avère possible. Il ne serait que normal de s'attendre à ce qu'un investisseur partage à l'avenir une partie des risques, assume une partie des coûts et partage les profits à venir. Tout cela fera l'objet de négociations pour parvenir à une entente commerciale, parce qu'il n'y aura pas d'investissement de capitaux privés si les investisseurs ne s'attendent pas à ce qu'ils soient rentables.

Nous finirons bien par parvenir à un résultat. Je suis d'avis qu'EAACL a une valeur importante aujourd'hui. Je ne suis pas en mesure de la chiffrer, mais, en étant réaliste, en examinant les états financiers d'aujourd'hui, vous devez avoir confiance en notre avenir. Le principal élément qui nous confère une valeur et garantit notre croissance à venir est notre capacité à vendre de nouveaux réacteurs, que ce soit l'ACR-1000 ou le réacteur CANDU 6 évolué. Nous entrevoyons un certain nombre de ventes possibles de ces réacteurs dans le monde.

With regard to the life-extension business, which is the refurbishment of the reactors, after we finish the Embalse project in Argentina, the next refurbishments are all back in Ontario. These all come on roughly a 25- to 30-year cycle based on the initial life of the pressure tube. They need to be re-refurbished or life extended at around that 25-year point. The next wave of 10 reactors to be refurbished is all here in Ontario.

We believe AECL has a significant role to play in those projects. At the same time, those reactors are operated by large and sophisticated utilities that have their own capabilities, so we might take on a lesser scope; it depends. We have a business opportunity there.

We generate roughly \$150 million a year of profitable business from servicing the existing fleet, and we expect that revenue stream to continue and grow into the future. There is value there in the eyes of a prospective purchaser. Some of that value needs to be translated into the deal that will allow us to make the bridge from where we are to a future commercial business that would be profitable, stand-alone and self-sufficient.

Senator Murray: You are making a good case to a prospective buyer. Of course, you were not taken by surprise by the government's plan, or its heartfelt wish to dispose of AECL.

Mr. MacDiarmid: The latest round of studies began just before I arrived. It was announced in November 2007, and in May 2009 the minister at the time announced that the decision had been taken to move forward. Yes, it has been under study for some time.

Senator Murray: As I understand, the minister has not indicated to you a timeline for when the government expects that this will be settled or what the future will be.

Mr. MacDiarmid: I can imagine that it is difficult to establish a timeline you can keep to in this situation. We are taking steps internally to prepare ourselves to be able to implement the changes required to effect a transaction, and we are taking those steps today. AECL is migrating to a slightly different organization design and accountability structure and other matters that are all internal to us in how we operate the business. We are taking certain steps to ensure that the infrastructure is in place for Chalk River to operate as a more stand-alone entity after the partitioning. Those are all internal mechanics.

Senator Murray: I would have to refresh my memory, but I think that when we privatized Air Canada and CN, it took acts of Parliament to do that, and we laid out the conditions and so forth. I do not know — and I do not suppose you know — whether, in addition to the authority that is given to the Governor-in-Council here, which seems pretty broad, any further parliamentary action will be required.

Mr. MacDiarmid: I simply do not know.

En ce qui concerne les activités de prolongation de durée de vie, qui sont en réalité des remises en état de réacteurs, lorsque nous aurons terminé le projet Embalse en Argentine, c'est en Ontario que nous aurons des remises en état à faire. Les tubes de force des réacteurs ontariens approchent de l'expiration de leur cycle de vie de 25 à 30 ans. Ils doivent être remis en état au bout d'une période d'environ 25 ans. La prochaine série de 10 réacteurs à remettre en état se trouve donc en Ontario.

Nous sommes d'avis qu'AECL a un rôle important à jouer dans ces projets. En même temps, ces réacteurs sont exploités par de grandes entreprises sophistiquées de services publics qui ont leurs propres moyens, et il est donc possible qu'elles comptent moins sur nous. Cela dépendra d'elles, mais nous avons là des possibilités d'affaires.

Nous générons environ 150 millions de dollars d'affaires rentables en assurant le service du parc actuel et nous espérons bien que ce chiffre augmentera à l'avenir. C'est là un volet intéressant pour un acheteur éventuel. Une partie de cette valeur doit être convertie en entente pour nous permettre de faire le pont entre le point où nous en sommes et une activité commerciale qui serait rentable, indépendante et autosuffisante à l'avenir.

Le sénateur Murray : Vous décrivez les choses de façon attrayante pour un acheteur éventuel. Vous n'êtes bien sûr pas surpris par les plans du gouvernement ou par son souhait sincère de céder EACL.

M. MacDiarmid : La dernière série d'études a débuté juste avant mon arrivée. Le projet a été annoncé en novembre 2007 et en mai 2009, le ministre de l'époque a annoncé qu'il avait été décidé d'aller de l'avant. Oui, c'est effectivement une question à l'étude depuis un certain temps.

Le sénateur Murray : Si j'ai bien compris, le ministre ne vous a pas précisé dans quel délai le gouvernement espère régler cette cession ni ne vous a dit comment se présenterait l'avenir.

M. MacDiarmid : Je peux fort bien imaginer qu'il est difficile de définir un calendrier auquel vous allez vous tenir dans ce type de situation. Nous prenons des mesures à l'interne pour nous préparer à mettre en oeuvre les modifications qui seront nécessaires pour faire une transaction, et nous prenons ces mesures aujourd'hui. EACL est en train d'adopter une structure organisationnelle et de responsabilisation légèrement différente et d'implanter à l'interne des changements à nos modalités de fonctionnement. Nous prenons certaines mesures pour nous assurer que les infrastructures sont en place pour permettre au laboratoire de Chalk River de fonctionner comme une unité autonome après une partition. C'est là de la mécanique interne.

Le sénateur Murray : Il faudrait que je me rafraîchisse la mémoire, mais je crois que lorsque Air Canada et le CN ont été privatisés, cela a nécessité l'adoption de deux lois par le Parlement et nous avons défini les conditions, et cetera. Je ne sais pas, et j' imagine qu'il en est de même pour vous, si, en plus des pouvoirs qui sont accordés ici au gouverneur en conseil, et qui semblent passablement larges, le Parlement prendre d'autres mesures.

M. MacDiarmid : Je l'ignore tout simplement.

The Chair: Senator Murray, before we finish dealing with Bill C-9, we will have to have the minister in to find out what his position is in that regard, and we can do that at that time.

Mr. MacDiarmid, you mentioned a study started in 2007 that formed the basis for the minister's announcement in 2009. Has that study been made available to the public, and could we ask you to provide us with a copy?

Mr. MacDiarmid: I believe the study has been made public, senator. I believe the first work was done by National Bank Financial, and I believe it was posted. I will be happy to follow up.

The Chair: If there is a website we could go to, you could just give us the address.

Mr. MacDiarmid: We will be happy to point you to that. I believe there was a public release of at least an executive summary of that work.

If there is extra time and interest, we brought some samples of the welding we are doing in the reactor vessel, if anyone is so intrigued that they wish to see that. That is another option to spend the time.

The Chair: I am hoping that these welders are employees of yours.

Mr. MacDiarmid: Employees and some contractors.

The Chair: After the project is done, they will not be going off and working for someone else.

You indicated that you are helping the minister put together a case for potential buyers by creating a business plan. In that business plan, do you include the two MAPLE reactors?

Mr. MacDiarmid: No. The MAPLE reactors would be outside the scope of that discussion in any event, because they relate to the Chalk River Laboratories as opposed to the commercial operations.

The Chair: However, is the production of medical isotopes not a commercial venture on its own, separate from the research being done?

Mr. MacDiarmid: I would say decidedly not, in my opinion, in the sense that the production of isotopes is not compensatory for AECL. We have expended considerably more funds to sustain that production than we will ever get out of the marketplace. That links back to the legal proceedings we have under way with our distributor. In that respect, the desire is to make it as commercial as we can.

Another practical consideration is that the production of isotopes is so integral to the campus at Chalk River that it is not practical to separate that out in any meaningful way. In the simple sense, AECL is being divided between its Sheridan Park campus in Mississauga and Chalk River and the Whiteshell campus in Manitoba. The whole isotope production and the distribution agreements and all the issues associated with that will remain with the Government of Canada.

Le président : Sénateur Murray, avant que nous finissions d'examiner le projet de loi C-9, nous entendrons le ministre pour savoir quelle est sa position dans ce domaine, et nous pourrions éclaircir ce point à ce moment-là.

Monsieur MacDiarmid, vous avez indiqué qu'une étude qui a débuté en 2007 avait servi de base à l'annonce faite par le ministre en 2009. Cette étude a-t-elle été rendue publique et vous est-il possible de nous en remettre une copie?

M. MacDiarmid : Je crois, sénateur, que cette étude a été effectivement rendue publique. Je crois que la première étude a été réalisée par la Financière Banque Nationale, et qu'elle a été diffusée. Je vais me faire un plaisir de le vérifier.

Le président : Pouvons-nous la trouver sur un site web? Vous pourriez simplement nous donner son adresse.

M. MacDiarmid : Nous vous ferons un plaisir de vous l'indiquer. Je crois, me souvenir qu'au moins un résumé de cette étude a été rendu public.

Si nous disposons d'assez de temps et que cela vous intéresse, nous avons apporté quelques échantillons des soudures que nous faisons dans la cuve du réacteur. Si quelqu'un veut les voir... nous pourrions y consacrer un certain temps.

Le président : J'espère que ces soudeurs sont vos employés.

M. MacDiarmid : Des employés et certains entrepreneurs.

Le président : Une fois le projet terminé, ils ne vont pas partir travailler pour quelqu'un d'autre.

Vous nous avez dit aider le ministre à montrer un dossier pour des acheteurs éventuels en préparant un plan d'affaires. Dans ce plan d'affaires, incluez-vous les deux réacteurs MAPLE?

M. MacDiarmid : Non. Les réacteurs MAPLE ne sont en aucun cas touchés par ces discussions, parce qu'ils relèvent du laboratoire de Chalk River et non pas de nos activités commerciales.

Le président : Mais la production d'isotopes médicaux n'est-elle pas une activité commerciale en soi, distincte des activités de recherche qui se font à Chalk River?

M. MacDiarmid : Je vous répondrai catégoriquement non, à mon avis, parce que la production d'isotopes ne génère pas de revenus vraiment compensatoires pour EACL. Nous avons englouti beaucoup plus d'argent dans cette production que nous n'en retirerons jamais du marché. Cela nous ramène aux procédures judiciaires en cours avec notre distributeur.

Dans ce domaine, nous souhaitons rendre cette production aussi rentable que possible. Une autre considération pratique est que cette production d'isotopes fait tellement partie intégrante de la centrale de Chalk River qu'il serait difficile, en pratique, de trouver une solution logique pour en faire une entité distincte. Les activités d'EACL sont réparties sur trois campus, celui de Sheridan Park à Mississauga, celui de Chalk River et celui de Whiteshell au Manitoba. La totalité de la production d'isotopes et les accords de distribution, et toutes les questions qui y sont liées, continueront à relever du gouvernement du Canada.

The Chair: My understanding is it was intended that the two MAPLE reactors at Chalk River would produce medical isotopes.

Mr. MacDiarmid: Yes.

The Chair: Have you made any estimate of how much more it would cost and how long would it take to bring those two MAPLE reactors up to the production level of medical isotopes?

Mr. MacDiarmid: We did a detailed analysis of that at the time we were facing the decision of what to do. This was early in my tenure at AECL. It was probably the first major decision that we took after I arrived, and we researched it thoroughly.

At the time, our view — and clearly it was what underpinned the decision — was that the path forward to bring the MAPLES into production was expensive, long and high risk. It also took us down a path where the end result was a reactor that was based on highly enriched uranium as opposed to low enriched uranium. We felt — and events in the past few months have borne out the concern — that highly enriched uranium is not a wise basis to invest further money. It is a high-risk technology venture.

The decision was based upon our assessment of risk, cost and technical uncertainty. That was reviewed thoroughly with the expert panel commissioned by the minister. I believe the expert panel's conclusion would support the decision that we took. We have not revisited it because we have not felt the need to, to be honest. There is no element of our go-forward plan that is based around bringing the MAPLES back into service. We do not believe it would be a wise investment of taxpayer money.

The Chair: You referred to highly enriched uranium. Is the ACR-1000 not using enriched uranium?

Mr. MacDiarmid: Not highly enriched. It uses slightly enriched uranium. There is a large gap between the highly enriched uranium — of the grade and purity used in the isotope production process, and which we take great care to manage because of that high enrichment — versus the level of enrichment in the power reactors. In the ACR-1000, we are talking about 2 per cent enrichment relative to natural uranium, which is about 0.7 per cent to 0.9 per cent enrichment. Light water reactors use roughly 4 per cent — 3.5 per cent to 4.5 per cent. Highly enriched uranium is 80 per cent plus, if I am not mistaken. It is a different commodity.

The Chair: Where in that that spectrum of percentage enrichment do your competitors fall compared to you?

Mr. MacDiarmid: The light water reactors are slightly more enriched. They are in that 3.5 per cent to 4.5 per cent range. The majority of the light water power reactors marketed by AREVA, Westinghouse and GE would use that enriched uranium in that 3.5 per cent to 4.5 per cent range.

Le président : Si j'ai bien compris, les deux réacteurs MAPLE de Chalk River devaient produire des isotopes médicaux.

M. MacDiarmid : Oui.

Le président : Avez-vous calculé les coûts et les délais additionnels qu'il faudrait pour que ces deux réacteurs MAPLE puissent produire des isotopes médicaux?

M. MacDiarmid : Nous avons analysé cette question de façon détaillée quand nous avons dû décider de ce que nous allions faire. C'était au début de mon mandat à EACL. Ce fut probablement la première décision importante que nous avons prise après mon arrivée et nous l'avons étudiée en profondeur.

Nous avons estimé à l'époque, et c'est manifestement ce qui a justifié notre décision, que la mise en production des réacteurs MAPLE serait coûteuse, longue et présenterait des risques importants. Cela nous a aussi amenés à réaliser que nous nous retrouverions avec un réacteur utilisant de l'uranium hautement et non pas faiblement enrichi. Nous avons estimé, et les événements des derniers mois nous ont montré que nous avions raison, qu'il n'aurait pas été très sage d'investir encore davantage d'argent dans un réacteur à uranium hautement enrichi. C'est une technologie qui s'accompagne de risques élevés.

La décision que nous avons prise reposait sur notre évaluation des risques, des coûts et des incertitudes techniques. Elle a fait l'objet d'une étude approfondie avec un groupe de spécialistes mandatés par le ministre. Je crois que les conclusions de ce groupe de spécialistes auraient appuyé la décision que nous avons prise. Nous n'avons pas étudié ces conclusions parce que, pour être honnête, cela ne nous a pas paru nécessaire. Rien dans nos plans pour l'avenir ne prévoit de remettre en service les réacteurs MAPLE. Nous ne pensons pas que ce serait une bonne façon d'investir l'argent des contribuables.

Le président : Vous venez de parler d'uranium hautement enrichi, mais l'ACR-1000 n'utilise-t-il pas de l'uranium enrichi?

M. MacDiarmid : Pas hautement enrichi. Il utilise de l'uranium légèrement enrichi. Il y a une différence énorme entre l'uranium hautement enrichi, de la qualité et de la pureté utilisées pour la production d'isotopes, et que nous gérons avec beaucoup de soins parce qu'il est hautement enrichi, et le niveau d'enrichissement utilisé dans les centrales nucléaires. Dans l'ACR-1000, nous parlons d'un enrichissement d'environ 2 p. 100 par rapport à l'uranium naturel, dont le taux d'enrichissement oscille entre 0,7 et 0,9 p. 100. Les réacteurs à eau légère utilisent de l'uranium enrichi à environ 4 p. 100, entre 3,5 et 4,5 p. 100. L'uranium hautement enrichi l'est à plus de 80 p. 100, si je ne me trompe pas. C'est un produit complètement différent.

Le président : De quel ordre est le pourcentage d'enrichissement de l'uranium utilisé par vos concurrents?

M. MacDiarmid : Les réacteurs à eau légère utilisent de l'uranium légèrement plus enrichi. Celui-ci l'est entre 3,5 et 4,5 p. 100. La majorité des centrales nucléaires à eau légère commercialisées par AREVA, Westinghouse et GE utilisent un uranium dont le taux d'enrichissement se situe entre 3,5 et 4,5 p. 100.

Indeed, that is one of the interesting business opportunities. I will do a modest advertorial here. One of the strengths of the CANDU design is that that enriched fuel, when it is spent — in other words when it has been run through the reactor and is no longer useable for a light water reactor — has fissile content of about 0.9 per cent, which corresponds nicely with the fissile content of our natural uranium fuel. We are currently engaged with the Chinese in demonstration projects to use recovered uranium as the input fuel for the CANDU reactor.

I was in China in March initiating a test of an in-reactor irradiation of a recovered uranium fuel bundle. It is compelling to the Chinese that all of a sudden there is the opportunity to produce power with no net consumption of uranium and the ability to take what for them is an expensive waste stream and convert it to fuel.

Forgive me, but again we need to celebrate the good things about CANDU, and this is one of them, the flexibility we have for that kind of fuel strategy. That is appealing to countries like China and India that have a scarcity of uranium.

The Chair: Is that the CANDU 6 reactor?

Mr. MacDiarmid: Yes. The ACR-1000 will as well, but the CANDU 6 is the platform we are using.

The Chair: Along with the naturally occurring product thorium?

Mr. MacDiarmid: Yes. Thorium is perhaps a slightly longer-term opportunity, but the reserves of thorium are three to four times greater than uranium around the world. An expert panel was commissioned by the Chinese government, independent of us, and it concluded that the CANDU reactor was the most efficient means of exploiting China's thorium resource, and it recommended that China proceed with building a new CANDU 6 reactor built and designed for thorium. We are excited about that opportunity.

The Chair: I think the honourable senators and our viewers would be interested in knowing about this potential, because China has announced the construction of over 100 nuclear reactors in the next few years. It is a huge market.

Mr. MacDiarmid: We will not get all of those, but we will get a few.

Senator Ringuette: Thank you. I must say I am impressed with the future potential of AECL, which you highlighted strongly and enthusiastically.

I want to go back to the sale of AECL. Did I understand correctly that currently it is the Minister of Natural Resources, along with Rothschild Investment Banking, that is responsible for the negotiation?

Mr. MacDiarmid: That would be fair, yes. Natural Resources Canada officials and a range of officials are involved.

En vérité, c'est là une possibilité d'affaires intéressante pour nous. Je vais nous faire modestement un peu de publicité. L'un des avantages de la conception CANDU est que ce carburant enrichi, quand il est utilisé, en d'autres termes quand il est passé dans le réacteur et n'est plus utilisable dans un réacteur à eau légère, a un contenu fissile d'environ 0,9 p. 100, ce qui correspond au contenu fissile de l'uranium naturel que nous utilisons comme carburant. Nous travaillons actuellement avec les Chinois à des projets de démonstration pour utiliser l'uranium récupéré comme carburant pour alimenter le réacteur CANDU.

J'étais en Chine au mois de mars pour lancer un test visant à utiliser de l'uranium récupéré comme carburant pour un réacteur. Soudain, les Chinois se sont alors aperçus qu'ils pourraient produire de l'énergie sans aucune consommation nette d'uranium en utilisant ce qui constituait pour eux des déchets coûteux qu'ils peuvent maintenant transformer en carburant.

Pardonne-moi, mais une fois encore, nous devons nous louer des bons aspects du réacteur CANDU, et c'est l'un d'entre eux, la marge de manoeuvre que nous avons pour utiliser ce type de carburant. Cela séduit des pays comme la Chine et l'Inde qui sont victimes d'une pénurie d'uranium.

Le président : S'agit-il du réacteur CANDU 6?

M. MacDiarmid : Oui. Ce serait aussi possible avec l'ACR-1000, mais la plateforme que nous utilisons est le CANDU 6.

Le président : Avec le thorium qui est produit naturellement?

M. MacDiarmid : Oui. Les possibilités offertes par le thorium sont peut-être à un peu plus long terme, mais les réserves de ce métal sont trois ou quatre fois plus importantes que celles d'uranium dans le monde. Un groupe de spécialistes s'est vu confier le mandat, par le gouvernement chinois, d'étudier cette question indépendamment de nous et est parvenu à la conclusion que les réacteurs CANDU étaient la façon la plus efficiente d'exploiter les ressources en thorium de la Chine. Ce groupe a recommandé à la Chine de construire un nouveau réacteur CANDU 6 conçu pour être alimenté en thorium. Nous sommes enthousiasmés par cette possibilité.

Le président : Je pense que les honorables sénateurs et les personnes qui observent nos débats seront intéressés par ces possibilités, parce que la Chine a annoncé la construction de plus de 100 réacteurs nucléaires au cours des années à venir. C'est un marché énorme.

M. MacDiarmid : Nous n'obtiendrons pas les contrats pour tous ces réacteurs, mais pour quelques-uns.

Le sénateur Ringuette : Je vous remercie. Je dois dire que je suis impressionnée par les possibilités d'avenir d'EAEL, que vous avez mises en évidence avec énergie et enthousiasme.

Je tiens à revenir à la vente d'EAEL. Ai-je bien compris que la responsabilité des négociations incombe actuellement au ministre des Ressources naturelles et à la Rothschild Investment Banking?

M. MacDiarmid : C'est exact. Oui. Des dirigeants de Ressources naturelles Canada et d'autres responsables sont impliqués.

Senator Ringuette: Plus a private investment bank.

Mr. MacDiarmid: They retained financial advisers. I think it was made public that Rothschild is their adviser.

Senator Ringuette: I would like to point you to Bill C-9, which is almost 900 pages. On page 700, contrary to what you have told us, Chalk River could be part of the deal, according to the bill. I will quote part of clause 2141(1):

- . . . (a) sell or otherwise dispose of some or all of its assets;
- (b) sell or otherwise dispose of some or all of its liabilities; . . .
- (d) reorganize its capital structure; . . .
- (j) sell or otherwise dispose of some or all of the securities of a corporation or any other entity that are held by, on behalf of or in trust for, the entity that sells or otherwise disposes of the securities;
- (k) procure its amalgamation or the amalgamation of any of its wholly-owned subsidiaries; . . .

Contrary to your belief, the proposed legislation in the budget bill allows the Governor-in-Council to sell any or all of AECL, and that would include Chalk River and the MAPLE technology.

As far as I am concerned, for all the past investment that Canadians have made into AECL, it seems as if you are going beyond research and into profit mode. This is not the time for Canada to sell, in part or wholly, especially without parliamentarians having any word on the issue in regard to the amount and other terms and conditions. We are looking at 30,000 highly skilled Canadian jobs in this industry.

I would like you to revisit Bill C-9 on page 704 and see that no portion of AECL is withheld from the discretion of the Governor-in-Council to be sold.

Mr. MacDiarmid: My earlier comments were not related to the bill, and I will not comment on the bill. I said what we understood the government's intentions to be.

Senator Ringuette: I appreciate that.

Mr. MacDiarmid: I understand the point you are making. I will leave it to others to respond.

Senator Murray: Mr. Chair, perhaps it would be helpful if we got a copy of the call for proposals. I presume there is such a document in existence.

Mr. MacDiarmid: I believe that document was issued under fairly tight confidentiality provisions with respect to the transaction itself.

Le sénateur Ringuette : Plus une banque d'investissement privée.

M. MacDiarmid : Ils ont retenu les services de conseillers financiers. Je crois qu'ils ont annoncé publiquement qu'ils ont retenu les services de Rothschild comme conseillers.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais maintenant en venir avec vous au projet de loi C-9 qui compte près de 900 pages. À la page 700, contrairement à ce que vous nous avez dit, il semble que Chalk River pourrait faire partie de l'entente d'après le texte de ce projet de loi. Je vous cite une partie de l'article 2141(1) :

- a) disposer, notamment par vente, de tout ou partie de ses actifs;
- b) disposer, notamment par vente, de tout ou partie de ses obligations;
- d) restructurer son capital;
- j) disposer, notamment par vente, de tout ou partie des titres d'une personne morale ou de toute autre entité qui sont détenus par elle, pour son compte ou en fiducie pour elle;
- k) faire faire sa fusion ou celle de l'une ou l'autre de ses filiales à cent pour cent;

Contrairement à ce que vous semblez croire, les dispositions prévues par ce projet de loi permettront au gouverneur en conseil de vendre n'importe quelle partie ou la totalité d'EAEL, et cela pourrait englober Chalk River et la technologie MAPLE.

En ce qui me concerne, en tenant compte de tous les investissements antérieurs des Canadiens dans EAEL, j'ai l'impression que vous allez au-delà de la recherche et passez à un mode de profit. Le moment ne convient pas pour que le Canada vende, en tout ou en partie, en particulier sans que les parlementaires aient leur mot à dire sur cette question au sujet du montant ou des autres conditions. Il s'agit là d'emplois de 30 000 Canadiens hautement qualifiés dans cette industrie.

J'aimerais vous suggérer de vous reporter à la page 704 du projet de loi C-9 et vous y constaterez qu'aucune partie d'EAEL n'est soustraite à la discrétion du gouverneur en conseil pour vendre.

M. MacDiarmid : Mes commentaires précédents ne portaient pas sur le projet de loi et je ne ferai pas de commentaire sur ce texte. Je vous ai dit ce que nous avons compris des intentions du gouvernement.

Le sénateur Ringuette : Je le sais.

M. MacDiarmid : Je comprends votre point. Je vais laisser la réponse aux autres.

Le sénateur Murray : Monsieur le président, il pourrait y avoir intérêt pour nous à obtenir une copie de la demande de propositions. J'imagine que ce document existe.

M. MacDiarmid : Je crois savoir que la diffusion de ce document a été régie par des dispositions passablement rigides en ce qui concerne le caractère confidentiel de la transaction elle-même.

Senator Murray: That could be, but if the minister and the government are as good as their word on the question of what is included and what is excluded, we would surely be able to get that much information without compromising anyone's commercial business.

Mr. MacDiarmid: That is outside of my domain.

The Chair: If there is anything you feel you can share with us after thinking about our discussions, it would be helpful. You can give it to the clerk and we will circulate it. Otherwise, we will ensure that we have the minister here while we are dealing with Bill C-9. Thank you.

Senator Murray: Assuming it gets second reading in the Senate, and that it has passed the House of Commons first.

The Chair: If and when we deal with it.

Senator Ringuette: We have 20 CANDU reactors in Canada. Among them, the Point Lepreau reactor is kind of your research lab in regards to refurbishing potential for the other 19 CANDU reactors in Canada. It is public that refurbishing costs were established at \$1.4 billion without the research portion that has created additional costs that you will have to bear and that New Brunswickers hopefully will get a break on, in regards to the time frame that has elapsed and the additional alternate fuel they have to purchase.

Keeping this \$1.4 billion in perspective, given today's construction costs and so forth, and probably new safety and guideline measures internationally for nuclear facilities, and given that, once refurbished, the CANDU reactor at Point Lepreau will have a life span of 25 years, what would be today's cost to build a new facility in New Brunswick or anywhere in Canada?

Mr. MacDiarmid: That is a number I am very reluctant to give in a public forum because I will read it in the paper tomorrow morning, and I do not want to do that. I do not think that is wise commercially for AECL, nor is it wise for the Government of Canada as our shareholder to have us tossing around numbers that can be taken out of context.

I will say that refurbishment is a substantially less-expensive project than building a new reactor — by multiples. It would be multiples of the price you mentioned. If you do not mind, without giving you a specific number, I would say that it is clear from our economic analysis and our sense of the marketplace that the decision to get another 25 to 30 years of life out of a reactor is indeed a very straightforward one because the economics are compelling.

Senator Ringuette: A very expert, nice little bird indicated to me that we probably would be looking at \$4.5 billion or \$5 billion. That is my guesstimate. Refurbishing a CANDU facility would probably be between 25 per cent and 30 per cent of building new. We are looking at 19 CANDU facilities in Canada. If the sale of

Le sénateur Murray : Cela se peut, mais si le ministre et le gouvernement sont aussi bons qu'ils veulent bien nous le dire pour décider quoi inclure et exclure de cette transaction, nous pourrions très certainement obtenir cette information sans compromettre les intérêts commerciaux de quiconque.

M. MacDiarmid : Cela ne relève pas de mes compétences.

Le président : Y a-t-il quelque chose que vous estimiez pouvoir nous dire en réfléchissant à ce dont nous avons discuté. Cela nous serait utile. Vous pouvez le communiquer au greffier qui nous le transmettra. Sinon, nous veillerons à entendre le ministre pendant notre étude du projet de loi C-9. Je vous remercie.

Le sénateur Murray : En faisant l'hypothèse qu'il passe l'étape de la seconde lecture au Sénat, et qu'il ait été adopté d'abord par la Chambre des communes.

Le président : Si c'est effectivement le cas et à ce moment-là.

Le sénateur Ringuette : Nous avons 20 réacteurs CANDU au Canada. Celui de Point Lepreau vous sert de laboratoire de recherche pour les possibilités de remise en état des autres 19 réacteurs CANDU installés au Canada. Il est du domaine public que les coûts de remise en état ont été évalués à 1,4 milliard de dollars, sans le volet de recherche qui a entraîné des coûts additionnels que vous devrez supporter et que les habitants du Nouveau-Brunswick n'auront pas à assumer en totalité, j'espère, étant donné les délais survenus et le carburant additionnel de remplacement qu'ils ont dû acheter.

En gardant à l'esprit ce montant de 1,4 milliard de dollars, étant donné les coûts de construction aujourd'hui, et cetera, et probablement les nouvelles mesures de sécurité et les diverses directives imposées au niveau international pour les centrales nucléaires, donc en tenant compte de tout cela, une fois remis en état, le réacteur CANDU de Point Lepreau aura une durée de vie utile de 25 ans. Quel serait aujourd'hui le coût de construction d'une nouvelle centrale au Nouveau-Brunswick ou n'importe où au Canada?

M. MacDiarmid : C'est un chiffre que je suis très réticent à donner en public parce qu'il sera publié dans les journaux demain matin, et je n'y tiens pas du tout. Je ne crois pas qu'il serait sage, d'un point de vue commercial, pour EACL ni pour le gouvernement du Canada, notre actionnaire, de mentionner des chiffres qui pourraient être sortis du contexte.

Je vous dirais que les coûts de remise en état d'un réacteur ne représentent qu'une fraction des coûts de construction d'un nouveau réacteur. La construction coûterait plusieurs fois le prix que vous avez indiqué. Avec votre permission, et sans donner de chiffre précis, je dirais qu'il est manifeste à la suite de nos analyses économiques et de notre connaissance du marché que la décision de prolonger la vie d'un réacteur de 25 à 30 ans est en vérité très simple à prendre étant donné les économies importantes qu'elle permet de réaliser.

Le sénateur Ringuette : Un grand spécialiste en la matière m'a indiqué en aparté qu'il faudrait probablement s'attendre à un coût de 4,5 à 5 milliards de dollars pour une nouvelle construction. C'est mon approximation. Il est probable que le coût de remise en état d'un réacteur CANDU représenterait entre 25 et 30 p. 100

AECL goes to the competition, they may not want that kind of reactor in the marketplace competing with their own technology, and so then not only would we lose 30,000 Canadian jobs but we would also end up with 19 CANDU facilities where the refurbishment and maintenance technology for the next 25 years would be gone at a horrible cost to all Canadians.

Mr. MacDiarmid: I really cannot respond to that.

The Chair: No? I understand that.

Senator Runciman: You mentioned earlier the Enhanced CANDU 6, which you describe as third generation. I did not see that in my review. In terms of design work related to your bid for the two ACRs, I am not sure about comparability. Where does the design work stand with respect to the CANDU 6, and why would that not be a consideration if Ontario was looking for a third-generation reactor?

Mr. MacDiarmid: The Enhanced CANDU 6 could indeed be an option that Ontario wishes to pursue. As you may know, the province has terminated the formal process it established, and that has opened up a new era of discussions and the flexibility of looking at different alternatives, because in the regional process we were only invited to submit the ACR-1000.

With the Enhanced CANDU 6 reactor we are not changing the fundamental design of the reactor or the physics of the reactor itself. We are dealing with the containment structure and updating the electronics and control and safety systems, but it is essentially a Generation III manifestation or version of the fundamental CANDU 6.

Senator Runciman: It is a heavy water reactor.

Mr. MacDiarmid: It is a pure heavy water reactor. It uses natural uranium. It produces 740 megawatts of energy. We think it will be a fine reactor because the CANDU 6 has been an excellent performer around the world.

The ACR-1000 is a ground-up new design. It is an evolution of the CANDU technology but with some significant innovations that allowed us to move the power output from 750 megawatts to almost 1,200 megawatts, and it involves a conversion from a pure heavy water reactor to being a hybrid of heavy and light water and to using slightly enriched uranium. It is a different reactor, and on a lifetime basis, it has superior economics.

Senator Runciman: If Ontario ever gets its act together, you may be able to have two reactors that you can perhaps submit as a consideration for that province.

Mr. MacDiarmid: If the province wanted us to engage in a side-by-side comparison of our two reactors, we would like to do that.

des coûts de construction d'un nouveau. Nous avons 19 réacteurs CANDU au Canada. Si EACL est vendue à un concurrent, il se peut que celui-ci ne veuille pas que ces réacteurs fassent concurrence à sa propre technologie sur le marché, et nous perdriions alors non seulement 30 000 emplois canadiens, mais nous nous retrouverions également avec 19 réacteurs CANDU dont les coûts de remise en état et d'entretien pour les 25 ans à venir seraient exorbitants pour tous les Canadiens.

M. MacDiarmid : Je ne suis vraiment pas en mesure de commenter cette affirmation.

Le président : Non? J'en suis bien conscient.

Le sénateur Runciman : Vous avez parlé plus tôt du réacteur CANDU 6 évolué, qui est un réacteur de troisième génération à ce que vous nous avez dit. Je ne vois rien à son sujet dans mes notes. En ce qui concerne le travail de conception dans le cadre de votre soumission pour construire deux ACR, je ne suis pas sûr qu'il soit possible de faire la comparaison. Où en est rendu le travail de conception du CANDU 6, et pourquoi l'Ontario ne devrait-elle pas en tenir compte si elle veut faire l'acquisition de réacteurs de troisième génération?

M. MacDiarmid : En vérité, l'Ontario pourrait être intéressé par le réacteur CANDU 6 évolué. Comme vous le savez peut-être, la province a mis fin au processus officiel qu'elle avait lancé, et cela ouvre la possibilité à de nouvelles discussions et donne la possibilité d'étudier d'autres solutions, puisque nous n'étions invités au départ qu'à faire une proposition concernant l'ACR-1000.

Avec le réacteur CANDU 6 évolué, nous ne modifions pas la conception fondamentale du réacteur ni ses caractéristiques physiques. Nous nous occupons de la structure de confinement, mettons à niveau les systèmes électroniques et de commande, ainsi que de sécurité, mais il s'agit pour l'essentiel d'un réacteur de troisième génération, ou d'une version du CANDU 6 de base.

Le sénateur Runciman : C'est un réacteur à eau lourde.

M. MacDiarmid : C'est un réacteur qui ne fonctionne qu'à l'eau lourde. Il est alimenté en uranium naturel. Il produit 740 mégawatts. Nous pensons que ce sera un excellent réacteur parce que le CANDU 6 a donné d'excellents résultats partout dans le monde.

La conception de l'ACR-1000 est totalement nouvelle. C'est une évolution de la technologie CANDU mais avec des innovations importantes qui nous ont permis de passer la puissance de sortie de 750 mégawatts à presque 1 200. Dans ce réacteur, on a remplacé l'eau lourde par une combinaison d'eau lourde et d'eau légère et on utilise un uranium légèrement enrichi. C'est donc un réacteur différent et il devrait être plus rentable pendant sa durée de vie utile.

Le sénateur Runciman : Si l'Ontario parvient un jour à prendre une décision, vous serez peut-être en mesure de lui proposer d'acquérir deux réacteurs.

M. MacDiarmid : Si la province souhaite que nous procédions à une comparaison de nos deux réacteurs, nous le ferons avec plaisir.

Senator Runciman: With respect to that consideration in Ontario, how long did that dance continue? For what period of time were you involved in discussions with the Province of Ontario?

Mr. MacDiarmid: The province announced the process in March of 2008. The bid deadline was postponed several times, so ultimately we submitted a bid almost a year later, in March 2009. Towards the end of June of last year, they announced the outcome and the decision to suspend the process.

Senator Runciman: What costs did you have to eat as a result of that?

Mr. MacDiarmid: They were not unusual in the sense that typical nuclear negotiations can last years and you have to devote a lot of staff to them, but certainly they were in the millions.

Senator Runciman: That all Canadian taxpayers had to pick up.

[Translation]

Senator Poulin: My question has to do with Ontario only, so I thank Senator Runciman for bringing up the subject.

In your negotiations with the Ontario government, what kind of support did you receive from the federal government?

[English]

Mr. MacDiarmid: We have received substantial support from federal officials in the compilation of our proposal. They respect the governance structure that has been put in place with AECL. We have a board of directors and a project risk review committee. The government certainly looks to AECL to make its own commercial decisions. In that respect, it was clear that given the magnitude of the bid just in dollar terms and the significance of the project, it was one that our management and governance structure would not undertake on its own. Therefore, we sought shareholder approval before we submitted the bid, and we were successful in getting that approval. They supported our submission of the bid. Literally, we had 48 banker's boxes of paper. We killed a few trees with the bid, but we had the support of the shareholders when we submitted it.

[Translation]

Senator Poulin: Are you still in talks with the Ontario government, or is the entire decision on hold?

[English]

Mr. MacDiarmid: Ontario's decision to terminate the process did create more flexibility. We had constraints within the process that was set up. I was not able to talk directly to Ontario officials or to Ontario Power Generation as the future operator. Those constraints have been removed, so that has opened up new opportunities for us to have discussions. We have indeed had

Le sénateur Runciman : Toujours dans le cas de l'Ontario, depuis combien de temps dure cette valse-hésitation? Depuis combien de temps participez-vous à des discussions avec la province de l'Ontario?

M. MacDiarmid : La province a lancé le processus en mars 2008. Le délai pour la présentation des soumissions a été reporté plusieurs fois, ce qui fait que nous avons présenté la nôtre il y a presque un an, en mars 2009. C'est vers la fin juin de l'an dernier que les responsables ontariens ont annoncé leur décision de suspendre le processus.

Le sénateur Runciman : Quel est le montant des coûts que vous avez dû assumer de ce fait?

M. MacDiarmid : Ils n'avaient rien d'anormal étant donné que, dans le domaine du nucléaire, les négociations durent couramment plusieurs années et qu'il faut y affecter du personnel, mais ces coûts ont certainement été de l'ordre de millions de dollars.

Le sénateur Runciman : Que tous les contribuables canadiens devront assumer.

[Français]

Le sénateur Poulin : Ma question touche justement le dossier de l'Ontario; alors je remercie le sénateur Runciman d'avoir abordé le sujet.

Au cours de vos négociations avec le gouvernement de l'Ontario, quel a été le soutien que vous avez reçu du gouvernement fédéral?

[Traduction]

M. MacDiarmid : Nous avons bénéficié d'un soutien substantiel des responsables fédéraux pour monter notre dossier de proposition. Ils respectent la structure de gouvernance qui a été mise en place au sein d'EAACL. Nous avons un conseil d'administration et un comité d'examen des risques de projet. Le gouvernement s'attend certainement à ce qu'EAACL prenne ses propres décisions commerciales. À ce sujet, il était manifeste, étant donné le montant de la soumission et l'importance du projet, que notre équipe de direction et notre structure de gouvernance ne seraient pas laissées à elles-mêmes. Nous avons donc demandé l'approbation de l'actionnaire avant de présenter notre soumission, et nous l'avons effectivement obtenue. Concrètement, notre soumission tenait dans 48 boîtes de carton. Il a fallu abattre quelques arbres pour elle, mais nous avons l'appui de l'actionnaire quand nous l'avons présentée.

[Français]

Le sénateur Poulin : Y a-t-il toujours des pourparlers entre vous et le gouvernement de l'Ontario ou si toute la décision est suspendue?

[Traduction]

M. MacDiarmid : La décision de l'Ontario de mettre fin au processus nous a permis de disposer d'une plus grande marge de manoeuvre. Le processus original nous imposait des contraintes. Je n'étais pas autorisé à parler directement aux responsables ontariens ou à ceux d'Ontario Power Generation, car j'étais en même temps le futur exploitant. Ces contraintes ont été éliminées, ce qui a ouvert la

good interchange technically. We are continuing to discuss different commercial elements of this process, and we are hopeful that the time will come when we can bring this together.

The issues that Ontario expressed publicly still remain. The province believes our price is too high, and it wants to understand the future of the restructured AECL before we go into a binding situation.

[Translation]

Senator Poulin: Then we will see whether everything is negotiable, as they say, and whether that will have an impact on the outcome of the negotiations. It would seem that the delay is benefiting AECL's relationship with Ontario. I wish you luck.

Mr. MacDiarmid: Thank you very much. We are working with the federal government's support, and we are talking about Canadians.

[English]

The Chair: Mr. MacDiarmid, just to clarify the record, I think you said, at least with respect to Ontario and probably other potential sales, that the indecision at the present time as to the future makeup of AECL may be impacting on your potential to do business around the world. Is that right?

Mr. MacDiarmid: Again, I do not want to convey a situation where we are unable to do business. We are able to do business. However, certainly it is a factor, and I argue in favour of moving ahead as quickly as we can to address and resolve it and get clarity on our future ownership and governance. That will create the basis for us to be successful in the future.

Senator Neufeld: I have a very quick question about Argentina. You have brought it up several times. I assume you are talking about the refurbishment of a plant in Argentina. Is that a contract AECL has with that company or country, and is it a profitable one?

Mr. MacDiarmid: There are refurbishment and new build opportunities in Argentina, and we want both. We do not have a contract at this time, but that process is under way. It has been under negotiation for some time. I can assure you that our intent is that it will be a profitable project.

Senator Neufeld: Thank you.

The Chair: One other question I have on the second round relates to Treasury Board vote 5. This committee is very familiar with Treasury Board vote 5, which is an extraordinary activity of Treasury Board where it advances money for emergency situations before Parliament has spoken and before Parliament

porte à la tenue de nouvelles discussions. Nous avons, en vérité, eu de bons échanges sur les questions techniques. Nous continuons à discuter de divers aspects du volet commercial de ce processus, et nous espérons bientôt pouvoir soumettre une nouvelle offre.

Les responsables ontariens ont toujours les préoccupations dont ils ont fait part en public. La province estime que notre prix est trop élevé et elle veut avoir une idée de la façon dont EACL sera réorganisée à l'avenir avant de se trouver liée à nous.

[Français]

Le sénateur Poulin : Nous verrons, à ce moment-là, si le vieux dicton qui dit que « tout est négociable » et s'il s'applique au succès de la négociation. Il semblerait bien que le délai favorise justement la relation entre EACL et l'Ontario. Je vous souhaite bonne chance.

M. MacDiarmid : Merci beaucoup. Nous travaillons avec l'appui du gouvernement du Canada et on parle des citoyens du Canada.

[Traduction]

Le président : Monsieur MacDiarmid, pour que cela figure clairement au compte rendu, je crois que vous avez dit qu'au moins dans le cas de l'Ontario, et probablement pour d'autres ventes éventuelles, l'indécision dans laquelle vous vous trouvez actuellement sur la structure à venir d'EACL peut avoir des répercussions sur votre capacité à obtenir des contrats à travers le monde. Est-ce exact?

M. MacDiarmid : Une fois encore, je ne veux pas donner à penser que nous ne sommes pas en mesure de faire des affaires. Nous pouvons faire des affaires. Toutefois, cela joue certainement un rôle et je suis partisan de la prise d'une décision aussi rapide que possible pour nous permettre de résoudre ce problème et de savoir clairement qui seront à l'avenir les propriétaires d'EACL et quelle sera sa structure de gouvernance. Cela jettera pour nous les bases de notre réussite à l'avenir.

Le sénateur Neufeld : J'ai une question brève à vous poser sur l'Argentine. Vous en avez parlé plusieurs fois. J'imagine que vous parlez de la remise en état d'une centrale en Argentine. S'agit-il d'un contrat qu'EACL a avec une entreprise ou avec le pays, et est-ce un contrat rentable?

M. MacDiarmid : Il y a des possibilités, en Argentine, de remise en état et de nouvelles constructions et nous voulons les deux. Nous n'avons pas de contrat actuellement, mais ce processus est en cours. Il fait l'objet de négociations depuis un certain temps. Je peux vous assurer que nous tenons à ce qu'il s'agisse là d'un projet rentable.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie.

Le président : Dans le cadre de la seconde série de questions, j'en ai une à vous poser au sujet du crédit 5 du Conseil du Trésor. Le comité connaît bien ce crédit 5 du Conseil du Trésor appelé « Éventualités du gouvernement » qui autorise ce dernier, de façon extraordinaire à consentir des avances dans les cas d'urgence avant

approves the allocation. We are a little concerned about this happening too frequently, and we helped to define the rules as to when it would happen.

Looking back over your history, I note that in the last two years, not including this year, there have been advancements of \$100 million and then \$150 million by Treasury Board vote 5 because there were extraordinary, unforeseen situations and you could not wait for supplementary estimates. Can you tell us what they were? Perhaps we can hear from Mr. Harris on this.

Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer, Atomic Energy of Canada Limited: I would be happy to respond. Unfortunately, in the last two years and in the last six months since I have been on board, AECL has been required to use the vote 5 process. Basically, it stems from a number of the things Mr. MacDiarmid has already commented on — the unexpected expenditures on our life extension projects. Had those projects proceeded as planned, had they been revenue generating as well as profitable, we would not have been in a position to rely on the vote 5 process.

The nature of our ability to access funds is not like that of a traditional company, which would have access to a line of credit. Ours is a longer approval process. With some of the unexpected expenditures we have had, unfortunately vote 5 has been the rule as opposed to the exception. We are currently in discussions with Natural Resources Canada to see how we can avoid that process.

We have a certain float requirement that we try to maintain so that we can continue to do business, whether it is meeting payroll or paying our suppliers as contracted. We do keep an eye on that float on a weekly basis. The situation has been brought to our attention and we are looking into it.

The Chair: Is that your only source of extra revenue if you need it? Senator Murray asked you earlier whether you have the authority to borrow, and you indicated that you do not. Can you convince a government department to borrow for you, or do you have to go to vote 5?

Mr. Harris: I do not believe we have any other option but to continue to do what we have been doing through the vote 5 process.

The Chair: Any questions from senators on that? Thank you. That was helpful.

Honourable senators, this has been a good session in helping us understand Atomic Energy of Canada Limited's role. I would like to thank Mr. Pilkington, Mr. MacDiarmid and Mr. Harris for being here and being so forthright, to the extent that you could be, in telling us where AECL has been, is now and is going, but we

que le Parlement ne puisse les étudier et les approuver. Nous craignons un peu que cela se produise trop souvent et nous avons contribué à définir les règles de son application.

J'ai constaté, en remontant aux deux années précédentes, mais cela ne concerne pas celle-ci, que vous avez obtenu des avances de 100 et de 150 millions de dollars à même le crédit 5 du Conseil du Trésor, parce que vous vous étiez retrouvés dans des situations extraordinaires et imprévisibles et que vous ne pouviez pas attendre le Budget supplémentaire des dépenses. Pouvez-vous nous dire de quoi il s'agissait? M. Harris peut peut-être répondre à cette question.

Kent Harris, premier vice-président et directeur général des finances, Énergie atomique du Canada limitée : Je vais me faire un plaisir de vous répondre. Malheureusement, au cours des deux dernières années et depuis que j'ai pris mes fonctions, au cours des six derniers mois, EACL a dû avoir recours au crédit 5. Pour l'essentiel, cela tient à un certain nombre de facteurs dont M. MacDiarmid a déjà parlé, en particulier les dépenses imprévues dans le cadre de nos projets de prolongation de la durée de vie utile des réacteurs. Si ces projets s'étaient déroulés comme prévu, avaient généré des revenus et avaient été rentables, nous n'aurions pas dû avoir recours au crédit 5.

Quand il s'agit d'accéder à des fonds, nous ne nous trouvons pas dans la situation d'une entreprise traditionnelle, qui peut utiliser une ligne de crédit. Le processus d'approbation que nous devons suivre est plus long. Avec les dépenses imprévues auxquelles nous avons été confrontés, le crédit 5 a malheureusement été la règle au lieu de l'exception. Nous cherchons actuellement avec Ressources naturelles Canada des solutions pour éviter d'être obligés d'y faire appel à l'avenir.

Nous avons besoin d'une certaine marge de manoeuvre que nous essayons de conserver afin de pouvoir continuer à mener nos affaires, qu'il s'agisse de payer nos employés ou nos fournisseurs conformément aux dispositions des contrats. Nous surveillons nos disponibilités sur une base hebdomadaire. C'est un problème qu'on nous a déjà signalé et que nous étudions.

Le président : Est-ce votre seule source de revenus si vous en avez besoin? Le sénateur Murray vous a demandé tout à l'heure si vous êtes autorisés à emprunter, et vous avez répondu que non. Pouvez-vous convaincre un ministère du gouvernement d'emprunter pour vous, ou n'avez-vous d'autre choix que de recourir au crédit 5?

M. Pilkington : Je ne crois pas que nous ayons d'autres possibilités que de continuer comme par le passé à recourir au crédit 5.

Le président : Les sénateurs ont-ils d'autres questions sur ce sujet? Je vous remercie. Ce fut très utile.

Honourables sénateurs, nous venons d'avoir une séance très enrichissante qui nous permet de mieux comprendre le rôle d'Énergie atomique du Canada limitée. Je tiens à remercier MM. Pilkington, MacDiarmid et Harris d'être venus nous rencontrer et de nous avoir expliqué sans détour, dans la

do not know with whom. We will have an opportunity to explore that further with the minister when we see him.

Mr. MacDiarmid: It has been an exciting ride.

The Chair: Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, May 5, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:40 p.m. to examine the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2011 (topic: Extraordinary Financing Framework).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order. I thank all honourable senators and our guests this evening for being here. We will start early because we have an interesting subject that might take a considerable amount of time to try to cover.

[*Translation*]

This evening, we will continue our examination of the Main Estimates for fiscal year 2010-2011, which have been sent to our committee.

[*English*]

This committee has already held eight meetings in relation to these Main Estimates for this fiscal year and we will continue to examine them over the course of the fiscal year. As I have mentioned to honourable senators previously, we will file a report on an interim basis leading up to the main supply, which will be forthcoming in June.

This evening we will focus our attention on the Extraordinary Financing Framework. This plan was designed to facilitate access to credit for consumers and Canadian businesses by temporarily filling the gap left by the withdrawal of foreign financial institutions.

To bring us up to date on this implementation, which was begun last year and, in some regards, is continuing in a two-year fiscal stimulus program, we are pleased to welcome from the Business Development Bank of Canada, Jean-René Halde, President and Chief Executive Officer. From Export Development Canada, we have Stephen Poloz, Senior Vice-President, Financing Products Group. We Also, from Canada Mortgage and Housing Corporation, we have Karen Kinsley, President and Chief Executive Officer, and Marc Joyal, Vice-President and Chief Financial Officer.

I ask each of you who have opening remarks from your organizations to please go ahead.

mesure du possible, quelle était la situation d'EACL auparavant, ce qu'elle est maintenant et ce qu'elle sera, mais nous ignorons avec qui. Nous aurons la possibilité d'approfondir davantage cette question lorsque nous entendrons le ministre.

M. MacDiarmid : Ce fut une rencontre très intéressante.

Le président : Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 5 mai 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à 18 h 40 pour examiner le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 (sujet : cadre de financement exceptionnel).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, la séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales est ouverte. Je remercie tous les honorables sénateurs et nos invités ce soir de leur présence. Nous allons commencer sans délai car nous allons aborder un sujet intéressant dont l'étude exigera sans doute beaucoup de temps.

[*Français*]

Ce soir, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière de 2010-2011, dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Le comité a déjà tenu huit séances au sujet du Budget des dépenses pour cette année financière et nous continuerons de l'examiner tout au long de cet exercice. Comme je l'ai mentionné aux honorables sénateurs précédemment, nous présenterons un rapport provisoire en attendant le rapport sur les crédits, qui arrivera en juin.

Ce soir, nous nous concentrerons sur le Cadre de financement exceptionnel. Il s'agit d'un plan conçu pour faciliter l'accès au crédit pour les consommateurs et les entreprises canadiennes en comblant temporairement le vide laissé par le retrait d'institutions financières étrangères.

Pour faire le point sur la mise en oeuvre de ce cadre, qui a été amorcée l'an dernier et qui, à certains égards, se poursuit sous la forme d'un programme de stimulation de deux ans, nous sommes heureux d'accueillir M. Jean-René Halde, président et chef de la direction de la Banque de développement du Canada, M. Stephen Poloz, premier vice-président, Groupe des produits de financement de Exportation et développement Canada, et Mme Karen Kinsley, présidente et première dirigeante de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ainsi que Marc Joyal, vice-président et directeur financier.

J'invite ceux d'entre vous qui ont une déclaration liminaire à faire au nom de leur organisation à prendre la parole.

[Translation]

Jean-René Halde, President and Chief Executive Officer, Business Development Bank of Canada: Mr. Chair, thank you for inviting me. I am happy to be here to report on BDC's contribution to the Extraordinary Financing Framework.

To start, though, a quick overview: BDC has 1,800 people in offices across Canada supporting 28,000 entrepreneurs. We are a complementary lender. By complementary I mean we design our lending to complement that of private-sector financial institutions — the better to support Canadian businesses.

The businesses we support generate about \$174 billion in sales, including about \$21 billion in export sales.

In the 2009 budget, the government asked us to help with two initiatives: the Business Credit Availability Program (BCAP), and the Canadian Secured Credit Facility (CSCF). I will describe BCAP first. Then CSCF.

[English]

Let us start with the Business Credit Availability Program, BCAP. BCAP is really a partnership and not a program as such. It is a collective effort of Canada's banks, Export Development Canada and the Business Development Bank of Canada to do one thing: support credit-worthy businesses whose access to financing would otherwise have been restricted.

BCAP's goal was to have these organizations collaborate to ensure that at least \$5 billion of incremental financing was available for Canadian business. I am happy to report that number has been met and surpassed. As of the end of March, as part of BCAP, BDC has made available \$2.75 billion as part of the program.

For us, participation in BCAP means referrals. At the request of other financial institutions, we make a loan that usually goes beyond the risk appetite of such institutions. We also participate in syndicates, replacing departing lenders; share with financial institutions an increasing number of financial deals on a 50-50 basis; and buy participation in commercial mortgages. BCAP will continue in the current year in the form of continued collaboration between the financial institutions, EDC and BDC.

Also, as part of BCAP, but announced in this year's federal budget, is the Vehicle and Equipment Financing Partnership. The goal of that partnership is to expand financing options for small- and medium-sized finance and leasing companies to increase the availability of credit at appropriate rates to dealers and users of vehicles and equipment.

[Français]

Jean-René Halde, président et chef de la direction, Banque de développement du Canada : Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invité. Je suis heureux d'être ici pour faire part de la contribution de BDC au cadre de financement exceptionnel.

Mais avant tout, un bref aperçu. La Banque de développement du Canada compte 1 800 employés qui soutiennent 28 000 entrepreneurs à partir de bureaux partout au Canada. Nous sommes un prêteur complémentaire, et par complémentaire, je veux dire que nous élaborons nos solutions de prêts de manière à compléter celles des institutions financières du secteur privé pour soutenir encore mieux les entreprises canadiennes.

Les entreprises que nous soutenons génèrent à peu près 174 milliards de dollars de vente, dont environ 21 milliards de dollars à l'exportation.

Dans le Budget de 2009, le gouvernement a demandé notre aide à l'égard de deux initiatives : le Programme de crédit aux entreprises et la Facilité canadienne de crédit garanti. Je décrirai d'abord le Programme de crédit aux entreprises et par la suite, la Facilité canadienne de crédit garanti.

[Traduction]

Commençons par le Programme de crédit aux entreprises, le PCE. Le PCE est en réalité un partenariat, et non un programme en tant que tel. Il s'agit d'un effort collectif des banques canadiennes, d'Exportation et développement Canada et de la Banque de développement du Canada en vue d'accomplir une chose : soutenir des entreprises solvables dont l'accès au financement aurait sinon été limité.

Le PCE visait à faire en sorte que ces organisations collaborent pour mettre à la disposition des entreprises canadiennes au moins 5 milliards de dollars de financement additionnel. Je suis heureux de vous annoncer que ce chiffre a été atteint et dépassé. À la fin de mars, la BDC avait rendu accessibles dans le cadre du PCE 2,75 milliards de dollars.

Pour nous, la participation au PCE prend la forme de références de clients. À la demande d'autres institutions financières, nous accordons des prêts qui dépassent habituellement leur appétit pour le risque. De plus, nous participons à des syndicats pour remplacer les prêteurs qui se sont retirés; nous partageons, à parts égales, un nombre accru de transactions commerciales avec des institutions financières; et nous achetons des participations dans des hypothèques commerciales. Le PCE se poursuivra durant l'année, sous la forme d'une collaboration continue entre les institutions financières, EDC et la BDC.

Le Partenariat pour le financement des véhicules et du matériel, PFVM, est un autre élément du PCE qui, lui, a été annoncé dans le budget fédéral de cette année. Le PFVM a pour objectif d'accroître les options de financement des petites et moyennes sociétés de financement et de crédit-bail pour donner aux concessionnaires et aux utilisateurs de véhicules et de matériel une accessibilité accrue au crédit, à des taux appropriés.

The partnership has an initial allocation of \$500 million. We will fund and manage it, working in partnership with the Tau Group of companies, which will provide structuring and administration services. We are also working on different delivery mechanisms with other private sector partners, some of which we will be able to announce shortly.

The second initiative we were asked to help with is the Canadian Secured Credit Facility, CSCF. We were asked to create and manage it. CSCF has two objectives. The first is to stimulate economic activity in Canada by supporting the sales and leasing of vehicles and equipment by purchasing term asset-backed securities. The second objective is to promote investor participation and confidence in the Canadian term asset-backed securities market, as well as in vehicle and equipment financing more broadly.

CSCF ended a month ago, on March 31. Through it, we purchased in five transactions, \$3.7 billion in securities. This purchase was instrumental in restarting the securitization market in Canada, providing direction to the market, and adding liquidity for originators who were unable to place public or private market issues. CSCF commitments provided financing alternatives that set pricing benchmarks for market participants. These benchmarks set a market standard that was eventually passed, ultimately reducing market prices for originators.

Our investment of \$3.7 billion directly facilitated \$4.3 billion of public issuance. Our pricing benchmarks and willingness to purchase these securities indirectly facilitated both public and private non-CSCF transactions, which amounted to an additional \$4.7 billion of asset-backed security issuance in the Canadian marketplace.

That is BDC's contribution to the Extraordinary Financing Framework, the partnership I described as BCAP, and a new securitization facility, CSCF. Please remember we did not limit ourselves to these two initiatives. We did much more of what we always do. Our term lending reached record levels this past year: \$4.3 billion was authorized in term financing, a 47 per cent increase from last year.

We also continued with our other regular services such as consulting in venture capital that are not part of the Extraordinary Financing Framework. However, I will talk about them later, if you wish.

The essential thing to know is that, during the recession, BDC lent to Canadian businesses more money than at any time in its 65-year history. We are Canada's Business Development Bank, so that is exactly what we should have done. I hope my short presentation has been clear, and I am happy to answer any questions.

Le partenariat est doté d'une enveloppe initiale de 500 millions de dollars. Nous en assurerons le financement et la gestion, en travaillant entre autres en partenariat avec le Groupe Tau, qui fournira la structure et les services administratifs. Nous travaillons aussi sur d'autres modes de prestation avec des partenaires du secteur privé, dont certains seront annoncés sous peu.

La deuxième initiative pour laquelle notre aide a été sollicitée est la Facilité canadienne de crédit garanti, ou FCCG. On nous a demandé de la créer et la gérer. La FCCG a deux objectifs. Le premier est de stimuler l'activité économique du Canada en soutenant la vente et la location de véhicules et de matériel au moyen de l'achat de titres adossés à des créances mobilières à terme. Le deuxième est de revitaliser la participation et la confiance des investisseurs dans le marché canadien des titres adossés à des créances mobilières à terme et, de manière plus générale, dans le financement de véhicules et de matériel.

La FCCG a pris fin il y a un mois, le 31 mars. Au moyen de celle-ci, nous avons acheté pour 3,7 milliards de dollars de titres dans le cadre de cinq transactions. Cela a joué un rôle clé dans le redémarrage du marché de la titrisation au Canada, fournissant une orientation au marché et rendant plus de liquidités disponibles pour les émetteurs qui étaient incapables d'effectuer des émissions sur le marché public ou privé. Les engagements au titre de la FCCG ont offert des options de financement qui ont fixé des références de tarification pour les participants du marché. Ces références ont établi une norme de marché qui a éventuellement été adoptée, réduisant au bout du compte les prix du marché pour les émetteurs.

Nos investissements de 3,7 milliards de dollars ont directement facilité des émissions publiques totales de 4,3 milliards de dollars. Et nos références de tarification et notre volonté d'acheter ces titres ont indirectement facilité, aussi bien sur les marchés public que privé, des transactions non liées à la FCCG, lesquelles ont représenté un montant additionnel de 4,7 milliards de dollars de titres adossés à des créances mobilières émis sur le marché canadien.

Telle est donc la contribution de la BDC au Cadre de financement exceptionnel : le partenariat en vertu du PCE, et la nouvelle facilité de titrisation appelée FCCG. Rappelez-vous cependant que nous ne nous sommes pas limités à ces deux initiatives. Nous avons nettement intensifié nos activités habituelles. Nos prêts à terme ont atteint des niveaux records dans la dernière année, avec des autorisations de 4,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 47 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons aussi continué d'offrir nos autres services de consultation et de capital de risque. Ils ne font pas partie du Cadre de financement exceptionnel mais, si vous le souhaitez, je vous en parlerai ultérieurement.

La chose essentielle à savoir est que, durant la récession, la BDC a prêté aux entreprises canadiennes plus d'argent que jamais auparavant en 65 ans d'histoire. Nous sommes la banque de développement des entreprises au Canada, et c'est donc exactement ce qu'il fallait que nous fassions. J'espère que mon bref exposé a été clair, et je répondrai volontiers à vos questions.

Karen Kinsley, President and Chief Executive Officer, Canada Mortgage and Housing Corporation: Thank you. It is a pleasure to be here today to discuss the role of Canada Mortgage and Housing Corporation in implementing the Extraordinary Financing Framework, announced in Budget 2009.

[Translation]

When I appeared before the committee last year, I talked in general terms about CMHC's role as Canada's national housing agency. You may recall that I touched on our support of affordable housing for low-income Canadians, our research programs and our work with first nations to improve access to housing on-reserve. But it was CMHC's expertise in the area of housing finance that positioned us to support key elements of the Extraordinary Financing Framework.

[English]

As you know, the goal of the framework was to help ensure that credit continued to be available throughout the global credit crisis that took hold in 2008 and through 2009. Access to cost-effective credit is critical to ensure that businesses can continue to grow and create jobs and that consumers can continue to purchase homes.

Although Canada's financial system performed well during the global economic downturn, it was not immune to what was happening elsewhere. In particular, the global crisis made it difficult for Canadian lending institutions to obtain funds from international markets at reasonable costs.

Through the Extraordinary Financing Framework, Budget 2009 provided up to \$2 billion to support lending to Canadian households and businesses. The Insured Mortgage Purchase Program, one of the measures included in the framework, was delivered by CMHC on behalf of the Government of Canada. CMHC also expanded its ongoing Canada Mortgage Bonds program in 2008 to include a new 10-year bond maturity.

[Translation]

We also administer the Municipal Infrastructure Lending Program, which provides up to \$2 billion over two years in low-cost loans to municipalities for housing-related infrastructure. The government's fifth report on Canada's Economic Action Plan indicated that 93 loans have been approved.

[English]

The Insured Mortgage Purchase Program, IMPP, was introduced as a temporary measure under CMHC's existing mortgage-backed securities program. Because the IMPP was built on one of our core strengths, securitization, we were able to implement this program quickly, and at a time when it was needed the most. Under the IMPP, CMHC was authorized to purchase on behalf of the Government of Canada up to \$125 billion in

Karen Kinsley, présidente et première dirigeante, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Merci. Je suis ravie d'être ici aujourd'hui pour discuter du rôle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans la mise en oeuvre du Cadre de financement exceptionnel annoncé dans le Budget de 2009.

[Français]

Lorsque j'ai rencontré le comité, l'an passé, j'ai parlé de ce que la SCHL faisait pour le logement, au Canada. Si vous vous souvenez bien, j'ai parlé de notre soutien au logement abordable pour les Canadiens à faible revenu, et j'ai aussi mentionné nos programmes de recherche et notre aide aux Premières nations pour l'accès au logement dans les réserves. C'est notre expertise en financement de l'habitation qui nous a permis de soutenir le Cadre de financement exceptionnel.

[Traduction]

Comme vous le savez, le cadre avait pour objectif de maintenir la disponibilité soutenue du crédit au Canada tout au long de la crise financière mondiale qui a débuté à la fin de 2008 et au début de 2009. L'accès à du crédit de manière économique est essentiel pour que les entreprises continuent à prospérer et à créer des emplois et que les consommateurs continuent d'accéder à la propriété.

Même si le système financier du Canada a bien réagi à la récession mondiale, il n'était pas immunisé contre ce qui se passait à l'étranger. Plus particulièrement, la crise mondiale a causé des difficultés aux institutions de crédit canadiennes dans leur recherche de fonds sur les marchés internationaux à des coûts raisonnables.

Au moyen du Cadre de financement exceptionnel, le Budget 2009 incluait jusqu'à 2 milliards de dollars pour soutenir le crédit aux ménages et entreprises du Canada. Le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, l'une des principales mesures incluses dans le cadre, a été géré par la SCHL au nom du gouvernement du Canada. La SCHL a aussi géré l'expansion en 2008 du Programme des obligations hypothécaires du Canada en vue d'émettre des titres à 10 ans.

[Français]

Nous administrons aussi le Programme de prêts pour les infrastructures municipales. Cette initiative inclut jusqu'à 2 milliards de dollars, sur deux ans, pour des prêts à faible coût aux municipalités. Ces prêts sont destinés aux infrastructures de logement. Selon le cinquième rapport du gouvernement sur le Plan d'action économique du Canada, 93 prêts ont été approuvés.

[Traduction]

Le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, ou le PAPHA, était une mesure temporaire dans le cadre du programme des titres hypothécaires déjà existant de la SCHL. Puisque le PAPHA a été fondé sur l'une de nos forces fondamentales, soit la titrisation, nous avons pu le mettre en oeuvre très rapidement et au moment où le besoin était le plus grand. Aux termes du PAPHA, la SCHL a eu l'autorisation

insured mortgage pools to help Canadian financial institutions raise longer-term funds and, in turn, make them available to consumers, homebuyers and businesses in Canada.

This relief to Canadian homebuyers and consumers came at no fiscal cost to the taxpayers. Indeed, these securities will earn a rate of return for the government that is above the government's own cost of borrowing.

Moreover, since insured mortgage pools in Canada already carry government backing, there is no additional risk to the taxpayer.

The committee may be interested to know that the activities of the IMPP form part of CMHC's overall activities and, as I mentioned, are built on existing CMHC practices and processes. These systems and practices have consistently received clean opinions from periodical special examinations and from our annual financial audit.

When the IMPP came to an end on March 31 this year, \$69.35 billion worth of insured mortgage pools had been purchased. The bulk of this activity occurred in the first months of the program at the height of the liquidity crisis. In the latter half of 2009 and early this year, as the liquidity crisis abated, there was a corresponding decline in participation in the program. This decline is actually good news, a positive indication that financing conditions in Canada have eased since the Extraordinary Financing Framework was introduced.

[Translation]

The introduction of a 10-year maturity in the Canada Mortgage Bond, or CMB Program, has also been a positive development for credit markets. By way of background, the CMB Program was introduced in 2001 to complement the Mortgage-Backed Securities Program.

[English]

Under the CMB program, bonds are issued on the capital market by the Canada Housing Trust and guaranteed by the Government of Canada through CMHC, providing another source of cost-effective funds. Canada Housing Trust uses the proceeds to purchase insured mortgages packaged into mortgage-backed securities from financial institutions.

All our housing finance programs operate at no cost to taxpayers. An evaluation of the CMB program in 2008 found that it had contributed to lower cost of funding for mortgage lenders and in turn, homebuyers, and had supported competition in the mortgage market.

d'acheter, au nom du gouvernement du Canada, jusqu'à 125 milliards de dollars de blocs de prêts hypothécaires assurés pour aider les institutions financières canadiennes à recueillir du financement à plus long terme afin de consentir du crédit aux consommateurs, aux acheteurs d'habitations et aux entreprises.

Cet assouplissement du financement pour les acheteurs de logements et les consommateurs canadiens n'a rien coûté aux contribuables. En fait, ces titres procurent au gouvernement un rendement supérieur au coût d'emprunt.

De plus, puisque les blocs de prêts hypothécaires assurés au Canada sont déjà couverts par le gouvernement, il n'y a pas de risque additionnel pour les contribuables.

Le comité sera peut-être intéressé d'apprendre que les activités du PAPHA font partie des activités générales de la SCHL et, comme je l'ai dit, s'appuient sur les pratiques et processus existants de la SCHL. Ces systèmes et pratiques ont toujours été évalués favorablement lors des examens spéciaux périodiques et des audits financiers annuels.

Lorsque le PAPHA est arrivé à terme le 31 mars 2010, des blocs de prêts hypothécaires assurés de 69,35 milliards de dollars avaient été achetés. La plus grande partie de ces achats a eu lieu pendant les premiers mois, au plus fort de la crise de liquidité. Pendant la deuxième moitié de 2009 et au début de 2010, à mesure que la crise de liquidité s'effaçait, nous avons constaté une baisse correspondante de la participation au programme. Cette baisse est en fait une bonne nouvelle parce que cela signifie que les conditions de financement au Canada se sont améliorées de manière notable depuis le lancement du Cadre de financement exceptionnel.

[Français]

Le lancement des obligations hypothécaires du Canada à dix ans a aussi été positif pour les marchés du crédit. Pour vous situer, le programme des OHC a été lancé en 2001, pour compléter le Programme des titres hypothécaires.

[Traduction]

Dans le cadre du programme des OHC, les obligations sont émises sur les marchés de capitaux par la Fiducie du Canada pour l'habitation et cautionnées par le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la SCHL, ce qui assure une source de financement économique. La Fiducie du Canada pour l'habitation utilise le produit tiré des émissions d'OHC pour acheter des prêts hypothécaires regroupés en titres hypothécaires par les institutions financières.

Tous les programmes de financement d'habitation de la SCHL ne coûtent rien aux contribuables. Une évaluation du programme des OHC en 2008 a révélé qu'il avait contribué à réduire les coûts de financement des prêteurs hypothécaires et, par conséquent, des acheteurs de logements, ainsi qu'à favoriser la concurrence sur les marchés hypothécaires.

The addition of the 10-year CMB since that time has further enhanced the value of the program. The 10-year bond provided financial institutions in Canada with additional funding capacity by widening the pool of potential investors. Ten-year CMBs now outstanding total \$9.8 billion.

CMHC's securitization activities, including both the IMPP and CMB programs, have helped to ensure that cost-effective mortgage funding has been available to Canadians during the global credit crisis. The strength and stability of Canada's housing finance system was one factor that helped Canada avoid some of the worst impacts of the global downturn. Strong economic fundamentals and the availability of funds to lend to consumers and businesses have also been key to Canada's recovery efforts.

In closing, let me say that CMHC is pleased to have played a role in delivering the Extraordinary Financing Framework. I am happy to answer your questions.

[Translation]

Stephen Poloz, Senior Vice-President, Financing Products Group, Export Development Canada: It is my pleasure to be here today to discuss EDC's role in the Extraordinary Financing Framework and how we helped Canadian businesses weather the economic storm over the past year.

[English]

As you know, in Budget 2009, *Canada's Economic Action Plan*, the government introduced measures to reduce the impact of the credit crunch. The mandate of Export Development Canada is to help Canadian exporters expand their international business, but as part of this plan the government authorized EDC to do more for Canadian companies at home through a two-year temporary expansion of the mandate.

We were tasked with filling gaps in private credit markets, putting more credit into Canada's financial system to help viable but struggling trade-related Canadian companies.

I will start by saying that EDC stayed within its space in providing domestic support. These expanded powers allowed us to move from facilitating exports to helping exporters. We still believe the best defence against the kind of economic troubles we have seen over the last year and a half is a good offence. Companies need to diversify their customer base, their supply chains and their investments globally. That is what EDC's core mandate is about.

When this new flexibility came into effect last March, we had to act quickly to add credit capacity to the system in a manner that complements rather than competes with the services provided by the private sector. This task meant leveraging our solid network of relationships with Canada's private sector financial institutions. This network was in place because of EDC's

Depuis, le lancement des OHC à 10 ans a amélioré davantage la valeur du programme. Les OHC à 10 ans ont contribué à l'augmentation de la capacité de financement des institutions financières du Canada en élargissant le nombre éventuel d'investisseurs. Les OHC à 10 ans en circulation totalisent environ 9,8 milliards de dollars.

Grâce aux activités de titrisation de la SCHL, comme le PAPHA et le programme des OHC, les Canadiens ont pu obtenir du financement hypothécaire économique pendant la crise mondiale du crédit. La force et la stabilité du système canadien de financement de l'habitation ont permis au Canada d'éviter une partie des pires impacts de la récession mondiale. Une base économique solide et un financement disponible, pour les consommateurs et les entreprises, ont aussi été importants pour la reprise au Canada.

En terminant, je voudrais ajouter que la SCHL est ravie d'avoir pu participer au Cadre de financement exceptionnel. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

[Français]

Stephen Poloz, premier vice-président, Groupe des produits de financement, Exportation et développements Canada : Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter du rôle d'EDC dans le Cadre de financement exceptionnel et vous faire part de la façon dont nous avons aidé les entreprises canadiennes à braver la tempête économique depuis un an.

[Traduction]

Comme vous le savez, dans son Budget 2009, le *Plan d'action économique du Canada*, le gouvernement a pris des mesures pour atténuer l'incidence du resserrement du crédit. Le mandat d'Exportation et développement Canada consiste à aider les exportateurs canadiens à réussir sur les marchés mondiaux, mais dans le cadre de ce plan, le gouvernement a autorisé EDC à faire davantage pour les entreprises canadiennes au pays, en élargissant temporairement son mandat pour une durée de deux ans.

Nous avons été chargés de combler des écarts sur les marchés du crédit privé, en injectant du crédit dans le système financier du Canada dans le but d'aider les sociétés commerciales canadiennes qui sont viables, mais qui éprouvent des difficultés.

Je dirai d'abord qu'EDC est restée dans son espace lorsqu'elle a fourni ce soutien sur le marché intérieur. Ces pouvoirs élargis nous ont tout simplement donné plus de latitude pour passer d'un travail de facilitation des exportations à celui d'aide aux exportateurs. Nous croyons encore que la meilleure défense contre le genre de difficultés que nous avons constatées depuis un an et demi est une bonne offensive. Les entreprises doivent diversifier leur clientèle, leurs chaînes d'approvisionnement et leurs investissements. Voilà le mandat fondamental d'EDC.

Quand cette nouvelle souplesse des pouvoirs d'EDC sur le marché intérieur est entrée en vigueur le 12 mars 2009, nous avons dû agir rapidement afin d'accroître la capacité de crédit dans le système de façon à compléter les services offerts par le secteur financier, au lieu de rivaliser avec eux. Il nous fallait donc tirer le meilleur parti de notre solide réseau de relations avec les

“partnership preferred” philosophy. This means that we seek to share risk without being the lead financier on a given deal. We let the private sector take the lead so as to add capacity without distorting the market. Through our temporary domestic powers, EDC provided \$2.5 billion in support for 208 Canadian companies during 2009. Of those companies, 179 were small- or medium-sized businesses.

To put those numbers into context, during 2009 we also saw tremendous demand for EDC’s core products and services. In total business volume, we supported \$83 billion worth of international transactions for almost 8,500 Canadian companies. This business was conducted on a commercial basis, as always, and EDC earned a profit of \$258 million in 2009.

While dealing with high demand for our core products and services, we also provided domestic support through three key channels. The first is pure domestic financing where we provide guarantees to banks or participate in group loans to make it easier for financial institutions to lend to Canadian companies. The second channel is through credit reinsurance, where we partner with private insurance companies to share the risk so they can protect Canadian companies against a variety of risks, including nonpayment. The third channel is contract insurance and bonding, where we partner with private surety companies to help Canadian companies guarantee their performance and effectively manage their working capital.

One way in which we supported financing to Canadian companies last year was through the Business Credit Availability Program. The government created this program to increase financing available to Canadian companies by identifying and managing financial transactions that required additional capacity. Through BCAP, EDC and BDC committed to providing at least \$5 billion in additional loans and other forms of credit support to Canadian companies with viable business models whose access to financing would be restricted otherwise. This commitment was to be achieved over two years. Between EDC and BDC, we surpassed that amount in nine months. Through BCAP, EDC was able to fill financing gaps primarily by participating in syndicated and club credit facilities — essentially loans involving a number of lenders. In most cases, EDC stepped up to add capacity when, for many reasons, one or more lenders exited a syndication. EDC also worked bilaterally with private financial institutions through risk-sharing agreements that gave banks the confidence to extend more financing to Canadian businesses. By December 31, EDC had provided \$1.7 billion in domestic financing for Canadian companies under this program.

Second, we collaborated with Canada’s major credit insurance companies to add our capacity into the domestic credit insurance market. By May 2009, we had negotiated general reinsurance

institutions financières du secteur privé au Canada. Ce réseau était en place à cause de la philosophie de « partenariat d’abord » d’EDC. Cela signifie que nous nous efforçons de partager le risque sans être le principal bailleur de fonds dans une transaction donnée. Nous laissons le secteur privé mener le bal, de manière à ajouter de la capacité sans fausser les marchés. Dans le cadre de ces pouvoirs temporaires sur le marché intérieur, EDC a injecté 2,5 milliards de dollars à l’appui de 208 entreprises canadiennes en 2009, dont 179 petites et moyennes entreprises.

Pour situer un peu ces chiffres dans leur contexte, en 2009, nous avons aussi constaté une énorme demande pour nos produits et services de base. Au titre du volume total d’activités, nous avons fourni un appui d’une valeur de 83 milliards de dollars auprès de presque 8 500 compagnies canadiennes. Cette activité a été menée selon les critères commerciaux, comme toujours, et EDC a réalisé un profit de 258 millions de dollars en 2009.

Tout en répondant à la forte demande pour nos produits et services de base, nous avons aussi fourni un appui sur le marché intérieur, par trois principaux moyens. Le premier est le financement intérieur, par lequel nous fournissons des garanties aux banques ou participons à des prêts collectifs, afin qu’il soit plus facile pour les institutions financières de prêter à des compagnies canadiennes. Le deuxième moyen est la réassurance du crédit; nous nous associons alors à des assureurs privés pour partager les risques, afin qu’ils puissent protéger les entreprises canadiennes contre divers risques, notamment le défaut de paiement. Le troisième moyen est l’assurance et le cautionnement de contrats, par lequel nous nous allions à des sociétés de cautionnement privées pour aider les entreprises canadiennes à garantir la bonne exécution de leurs contrats et à gérer efficacement leur fonds de roulement.

L’un des moyens par lequel nous avons appuyé le financement aux entreprises canadiennes a été le Programme de crédit aux entreprises, ou PCE. Le gouvernement a créé ce programme pour augmenter le financement offert aux sociétés canadiennes en repérant et en gérant les transactions de financement qui nécessitaient une capacité supplémentaire. Dans le cadre du PCE, EDC et BDC se sont engagées à fournir pour au moins 5 milliards de dollars de prêts supplémentaires et d’autres formes de crédit aux sociétés canadiennes qui présentent un modèle d’affaires viable, mais dont l’accès au financement aurait néanmoins été limité. Le financement devait être offert sur deux ans, mais EDC et BDC ont dépassé ce montant en neuf mois. Dans le cadre du PCE, EDC a comblé les accords de financement principalement en soutenant des prêts syndiqués et des arrangements sans chef de file, essentiellement des prêts collectifs. Dans la plupart des cas, EDC est intervenue dans le but d’accroître la capacité lorsque, pour diverses raisons, un ou plusieurs prêteurs s’étaient retirés du syndicat. EDC a aussi conclu des accords bilatéraux de partage des risques avec des institutions financières privées, ce qui a encouragé les banques à faire davantage de crédit aux entreprises canadiennes. Au 31 décembre, EDC avait ajouté une capacité de 1,7 milliard de dollars en financement sur le marché intérieur à l’intention des sociétés canadiennes.

Deuxièmement, EDC a collaboré avec les principales compagnies d’assurance canadiennes afin d’accroître sa capacité sur le marché intérieur de l’assurance-crédit. En mai 2009, EDC avait négocié des

agreements with AIG Commercial Insurance Canada, Atradius, Coface, Euler Hermes Canada, Executive Risk Insurance Services and Guarantee Company of North America.

Through these arrangements, EDC can provide reinsurance for Canadian companies' domestic receivables, whereby EDC shares the risk 50-50 with the private sector. By December 31, EDC had provided \$32 million in reinsurance capacity, supporting almost \$103 million in sales.

Third, EDC partnered with major surety companies to provide reinsurance for bonds, whereby EDC and its partner would share the risk 50-50. By working with Canadian financial institutions to provide contract guarantees on behalf of Canadian companies, EDC was able to provide 100-per-cent protection for the bank's exposure, allowing banks to forego the collateral they would normally demand from a Canadian company, thereby freeing up more capital for Canadian business. As at end of 2009, EDC had underwritten \$688 million in sales by Canadian companies in this way.

The credit crunch and the recession it triggered are over, but it will take time for the economy to settle into what we call a "new normal." The first characteristic of this new normal will be slower economic growth globally. I think slower economic growth will mean a slow climb out of the hole dug during the recession and persistent credit issues, which tend to linger for two or more years after the end of a recession.

EDC's domestic powers will remain in place throughout 2010. On the domestic financing front, we expect that demand will be somewhat lower than last year as capacity begins to return to the markets. However, we must be careful not to withdraw too quickly — it is like priming an engine. Now that demand is beginning to return, we must ensure the private sector is willing and able to provide that supply.

It is likely that private lenders will remain cautious throughout this year and financial gaps will remain. EDC expects to facilitate an additional \$1 billion of domestic financing, based on our current pipeline this year; around \$2 billion in domestic bonding and surety; and up to \$1 billion in credit insurance in the domestic market this year.

[Translation]

Again, thank you for the opportunity to appear before you today. I would be happy to answer any questions you may have.

[English]

The Chair: Thank you very much, Mr. Poloz. When you are answering questions, one item that will be helpful, especially for Export Development Canada, is for you to explain how much of your business is the extraordinary business relating to the two-year

accords généraux de réassurance avec AIG Commercial Insurance Canada, Atradius, Coface, Euler Hermes Canada, Executive Risk Insurance Services et La Garantie, compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord.

Aux termes de ces arrangements, EDC partage le risque à parts égales avec le secteur privé dans le cadre de mécanismes de réassurance des créances des compagnies canadiennes sur le marché intérieur. Au 31 décembre, EDC avait fourni une capacité de réassurance de 32 millions de dollars à l'appui de ventes d'une valeur de près de 103 millions de dollars.

Troisièmement, EDC a conclu des partenariats avec d'importantes sociétés de cautionnement pour réassurer des cautionnements d'assurance. Le risque est partagé à parts égales par EDC et la société de cautionnement. En s'alliant à des institutions financières canadiennes pour offrir des cautionnements de contrat au nom des entreprises canadiennes, EDC a assumé la totalité du risque des banques. Celles-ci ont donc pu renoncer au nantissement normalement exigé, ce qui a libéré les fonds de roulement des compagnies canadiennes. À la fin de 2009, EDC avait soutenu des ventes d'une valeur de 688 millions de dollars pour les sociétés canadiennes.

La crise du crédit et la récession qui en a découlé sont terminées, mais il faudra du temps avant que l'économie s'installe dans une « nouvelle normalité ». La première caractéristique de cette nouvelle normalité sera une croissance économique mondiale plus faible. Je pense qu'une croissance économique plus lente se traduira par une lente sortie du trou creusé durant la récession et par des problèmes de crédit persistants, qui ont tendance à subsister pendant au moins deux ans après la fin d'une récession.

Les pouvoirs d'EDC sur le marché intérieur seront maintenus pendant toute l'année 2010. Quant à la demande de financement sur le marché canadien, nous prévoyons une légère baisse par rapport à l'année dernière, car la capacité commence à revenir sur les marchés. Nous devons cependant faire attention de ne pas nous retirer trop rapidement, pour éviter que le moteur s'étouffe. Maintenant que la demande commence à revenir, nous devons veiller à ce que le secteur privé soit désireux et capable d'assurer l'offre.

Les prêteurs du secteur privé continueront probablement de se montrer prudents cette année et des écarts demeureront par rapport à la demande de financement. Cette année, EDC prévoit donc faciliter sur le marché canadien des transactions d'une valeur de 1 milliard de dollars à l'égard du financement, de 2 milliards de dollars en matière de cautionnement et d'assurance et de jusqu'à 1 milliard de dollars en assurance-crédit.

[Français]

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup, monsieur Poloz. Quand vous répondrez aux questions, il serait utile, surtout dans le cas d'Exportation et développement Canada, que vous expliquiez quelle proportion de vos activités représente le financement

mandate to operate within Canada, where your traditional work was for exports. If you can work that information in, that will be helpful.

Another series of questions that might be asked, if you are able to help us in that regard, is how EDC works with Atomic Energy of Canada Limited. AECL was here yesterday and EDC came up in the discussion.

Honourable senators will know that we looked at this Extraordinary Financing Framework a year ago, when it was starting. The framework was the government's reaction to a difficult economic time.

We are interested in learning your assessment of how the various projects have developed. Have they worked well? What projects should be continued? For those projects that are sunsetted as of March 31 of this year, did they do their job? We want some sort of a report on all the different programs.

The Extraordinary Financing Framework was over \$200 billion. That amount of money is huge. As parliamentarians, we gave a lot of leeway to the government with respect to reporting on and funding a lot of these programs. It is important for us now to look back and determine which programs should continue.

With those general remarks, I will begin with the deputy chair of our committee.

Senator Gerstein: Thank you, witnesses, for appearing before us this evening. I want to direct my question to Mr. Halde. I refer to your opening remarks, in which you said that BDC is a complementary lender. You went on to explain that by complementary, you mean BDC designs their lending to complement that of private sector banks, the better to support Canadian businesses.

If you are a businessman approaching a chartered bank in Canada, I suggest that it does not matter which one you approach. Banks use the same criteria and you either end up getting the loan if they say yes, or not getting the loan and they say sorry, we will not grant any credit on this application. You might have different terms, but basically the banks travel in a pack.

In your comments, you also say that the regular business of BDC is consulting and venture capital. How do your criteria for granting credit for your regular business differ from the chartered banks, or are you, in effect, another Schedule A bank?

Mr. Halde: I can assure you that we are not another Schedule A bank.

Senator Gerstein: Which means you must have different criteria, which I am sure the committee would love to hear.

exceptionnel associé à votre mandat de deux ans pour le Canada intérieur, par rapport à vos activités traditionnelles dans le secteur des exportations. Si vous pouviez insérer ce renseignement dans vos réponses, cela nous serait utile.

Une autre série de questions qui pourraient vous être posées, et je vous invite à nous venir en aide à cet égard, portent sur les relations d'EDC avec Énergie atomique du Canada limitée. Les représentants de cette organisation ont témoigné devant nous hier et il a été fait mention d'EDC durant la discussion.

Les sénateurs se rappelleront que nous avons examiné ce Cadre de financement exceptionnel il y a un an, quand il a été lancé. Le cadre représentait la réaction du gouvernement à une période de difficultés économiques.

Nous aimerions savoir comment vous évaluez les divers projets qui ont été lancés. Ont-ils bien fonctionné? Quels projets devraient être poursuivis? Pour les projets qui ont pris fin le 31 mars de cette année, ont-ils rempli leurs fonctions? Nous voulons une sorte de rapport sur tous les différents programmes.

Le Cadre de financement exceptionnel portait sur plus de 200 milliards de dollars. C'est une somme énorme. À titre de parlementaires, nous avons accordé beaucoup de marge de manoeuvre au gouvernement pour ce qui est du financement de bon nombre de ces programmes et des rapports à leur sujet. Il est important que nous revenions maintenant sur la question afin de décider quels programmes devraient être reconduits.

Après avoir fait ces observations générales, je vais céder la parole au vice-président de notre comité.

Le sénateur Gerstein : Je remercie les témoins d'être venus nous rencontrer ce soir. Je vais poser mes questions à M. Halde. Vous avez dit dans votre exposé que la BDC est un prêteur complémentaire. Vous avez expliqué ce que vous entendez par là : la BDC élabore ses solutions de prêt de manière à compléter celles des banques du secteur privé, afin de mieux soutenir les entreprises canadiennes.

Quand un entrepreneur fait des démarches auprès d'une banque à charte au Canada, à mon avis, il peut choisir n'importe laquelle, cela importe peu. Les banques utilisent toutes les mêmes critères et il se peut que l'entrepreneur obtienne le prêt, ou bien qu'il ne l'obtienne pas, le banquier lui disant : Désolé, nous n'allons pas vous accorder de crédit pour cette demande. Les modalités peuvent être différentes, mais essentiellement, les banques vont du même pas.

Dans vos observations, vous avez dit également que les activités ordinaires de la BDC sont la consultation et le capital de risque. En quoi vos critères pour l'octroi de crédit aux entreprises diffèrent-ils de ceux des banques à charte? Autrement dit, êtes-vous en réalité une autre banque de l'annexe A?

M. Halde : Je peux vous assurer que nous ne sommes pas une autre banque de l'annexe A.

Le sénateur Gerstein : Ce qui veut dire que vous devez avoir des critères différents et je suis certain que le comité adorerait les connaître.

Mr. Halde: Fine. First, you need to understand that the bank provides term lending, which means that every client that we have already has a relationship with a financial institution for their operating line — and often even for term lending.

We try, as best as we can, to put forward in front of a potential client a way of lending that takes into account the client's needs. As you correctly said, banks tend to have boxes; and in many ways clients either fit into the box and they receive the loan, or they do not fit into the box and they do not receive the loan.

We are prepared to look at much riskier situations but we will price for risk. One thing we do extremely well is assess the risk of a project properly and price it properly.

As a result, while our loss rates are much higher than the bank, because we price a bit more expensively, we still manage to be sustainable and make a profit. We generally have a risk appetite that is higher than banks, and we work in collaboration with them.

BCAP, this program that we have been talking about, was a wonderful exercise where the financial institutions in this country were cooperative. Financial institutions were, I suspect, happy to say this entrepreneur has been a long-term client that wants to take on this project, but it is above where we like to put our limit; will you look at it?

We were more than happy to oblige and provide the extra credit, even if the risk was higher. I hope that answers the question.

Senator Gerstein: That is helpful. With regard to the fact that the Business Development Bank takes higher risk, I think the committee is interested to know how your delinquency rate has changed in the past year as a result of these higher risk loans.

Mr. Halde: The delinquency rates went up; the impaired rates went up — all the various criteria that bankers look at in a recession.

Senator Gerstein: Was it more of a surprise than you expected?

Mr. Halde: It was less than we expected. The rates all went up, but for the year ending March 31, 2010, we forecasted some pretty ugly numbers. We prepared those numbers because of the corporate plan back in the fall of 2008 — I think we all recall that time. Everything was gloomy then, so we assumed nasty losses. The losses did go up, as obviously they would in a recession, but not anywhere close to what we had forecasted, which is good news.

M. Halde : Très bien. Premièrement, vous devez comprendre que la banque accorde des prêts à terme, ce qui veut dire que chacun de nos clients fait déjà affaire avec une institution financière pour ses prêts d'exploitation, et souvent même pour les prêts à terme.

Nous essayons, dans toute la mesure du possible, de présenter à un client potentiel un programme de prêt qui tient compte de ses besoins. Comme vous l'avez dit avec raison, les banques ont tendance à créer des cases; et l'on peut dire en effet qu'un client cadre dans une case et reçoit le prêt, ou bien il ne cadre pas et ne le reçoit pas.

Nous sommes disposés à examiner des situations beaucoup plus risquées, mais nous faisons payer un prix pour ce risque. Une chose que nous faisons extrêmement bien, c'est d'évaluer adéquatement le risque d'un projet et d'en fixer le prix en conséquence.

Il en résulte que, même si nos taux de pertes sont beaucoup plus élevés que ceux des banques, nous réussissons quand même, en faisant payer un peu plus cher, à être rentables et à faire des profits. De manière générale, notre appétit du risque est plus élevé que celui des banques et nous travaillons en collaboration avec ces dernières.

Le programme PCE dont il a été question était un magnifique exercice et les institutions financières de notre pays ont fait preuve de collaboration. Je soupçonne que les institutions financières étaient heureuses de dire : tel entrepreneur est un client de longue date qui veut lancer un projet qui dépasse la limite que nous nous imposons; auriez-vous l'obligeance d'y jeter un coup d'oeil?

Nous nous faisons alors un plaisir de fournir le crédit supplémentaire, même si le risque était plus élevé. J'espère que cela répond à la question.

Le sénateur Gerstein : C'est utile. Au sujet du fait que la Banque de développement du Canada prend des risques plus élevés, je pense que le comité voudrait savoir quelle a été l'évolution de votre taux de délinquance au cours de l'année dernière en raison de ces prêts plus risqués.

M. Halde : Le taux de délinquance a augmenté; le taux de prêts douteux a augmenté — bref, tous les indicateurs que les banquiers prennent en compte durant une récession.

Le sénateur Gerstein : Était-ce conforme à vos prévisions ou bien cela vous a-t-il surpris?

M. Halde : C'était moins que ce que nous avons prévu. Les taux ont tous augmenté, mais pour l'année se terminant le 31 mars 2010, nous avons prévu des chiffres assez épouvantables. Nous avons fait ces prévisions à cause de la situation des entreprises à l'automne 2008 — des circonstances que nous nous rappelons tous, je crois. La situation était sombre et nous avons donc prédit de très lourdes pertes. Les pertes ont effectivement augmenté, comme c'est naturel dans une récession, mais ce fut loin d'atteindre ce que nous avons prévu, ce qui est une bonne nouvelle.

[Translation]

Senator Massicotte: Thank you for being with us today. I am certainly among those who thought that you had an important role to play in all these special financing programs whose objective was to inject some money in the market. That had been lacking for a year or two.

Congratulations! I believe that you have done a good job. I trust the market, but I also believe that it is important to get out of the market when it is opportune to do so.

Regarding the Canadian Mortgage and Housing Corporation, I believe that the program has come to an end, but I notice that in the budget, your two programs have been extended. I also notice that the Bank of Canada's figures show a recovery, but not for securitization, where it is still very low. It seems that banks have difficulty getting involved.

What efforts are you making to make sure that you are getting out of the market? What are you doing to make sure the private sector plays its role as it was doing before? When do you anticipate getting out without the market being affected?

Mr. Halde: Perhaps I could start answering this question. There are actually two questions: one on securitization and the other about our role in extending the programs.

As for securitization, there is no doubt that it is still a fragile market. It has not recovered as we were hoping, although it is now much better than six months or a year ago.

As far as our role is concerned, we are dependent on a builder who has a project and who, as Senator Gerstein was saying, will first contact its financial institution. Presently, our financial institutions are back in the market, I can assure you of that. They are much more active on the market, so much so that we have planned a decrease in our activities for this year, simply because we believe that some of our builders who have nice projects will be very well served by the banks, the credit unions and so on.

However, there will always be a number of projects that may present such a level of risk that some financial institutions will stay away from them. I can assure you that we are presently planning a decrease in our activities because the banking market is coming back at a more normal level.

Mr. Poloz: Thank you for your question.

[English]

There are two parts, as Mr. Halde said. First, I will offer clarification to the committee in case I have confused anyone about how large our extraordinary efforts were. The Extraordinary Financing Program counted for \$2.5 billion worth of transactions here in Canada for 208 companies. The program took the three forms that I talked about, but program transactions were mostly in the form of financing; second place goes to the bonding that we do. When someone wins a contract for one of the infrastructure projects, the project might be paid for, but contractors still need to

[Français]

Le sénateur Massicotte : Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Je suis certainement un de ceux qui croyaient que vous aviez un rôle important à jouer dans tous ces programmes spéciaux de financement dont l'objectif est de diriger les liquidités vers le marché. Cela manquait depuis un an ou deux.

Félicitations ! Je pense que vous avez fait un bon travail. J'ai confiance dans le marché, mais je pense qu'il est aussi important de sortir du marché quand c'est propice.

En ce qui a trait à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, je pense que le programme est terminé, mais je remarque que dans le budget, on a prolongé vos deux programmes. Je remarque aussi que les chiffres de la Banque du Canada démontrent une reprise en ce qui a trait à l'endettement des entreprises, mais pas dans la titrisation où c'est encore très bas. On dirait que les banques ont de la misère à s'impliquer.

Quels sont vos efforts pour vous assurer de sortir du marché? Que faites-vous pour vous assurer que l'entreprise privée remplit son rôle comme elle le faisait avant? Quand prévoyez-vous sortir sans que le marché en soit affecté?

M. Halde : Je peux peut-être commencer à répondre. Je comprends deux questions : une sur la titrisation et l'autre sur notre rôle dans la prolongation des programmes.

Pour ce qui est de la titrisation, il n'y a aucun doute que c'est encore un marché fragile. Ce n'est pas reparti comme on l'espérait, quoique ce soit beaucoup mieux maintenant que ça ne l'était il y a six mois ou un an.

Quant à notre rôle, on est dépendant d'un entrepreneur qui a un projet et qui, comme le disait le sénateur Gerstein, va d'abord aller voir son institution financière. Nos institutions financières, présentement, sont revenues dans le marché, je peux vous l'assurer. Elles sont beaucoup plus présentes dans le marché, de sorte que nous avons planifié une baisse d'activités pour cette année, simplement parce qu'on croit que certains de nos entrepreneurs, qui ont de beaux projets, pourront très bien être servis par les banques, les caisses populaires, et ainsi de suite.

Malgré cela, il y aura toujours un certain nombre de projets qui seront peut-être un risque tel que certaines institutions financières vont s'en tenir loin. Je peux vous assurer qu'on prévoit présentement une réduction de nos activités parce que le marché bancaire est en train de revenir à un niveau plus normal.

M. Poloz : Merci pour votre question.

[Traduction]

Comme M. Halde l'a dit, il y a deux éléments. Premièrement, permettez-moi d'apporter des précisions au comité au cas où j'aurais semé la confusion au sujet de l'ampleur des efforts liés au cadre exceptionnel. Le Programme de financement exceptionnel a donné lieu à des transactions de l'ordre de 2,5 milliards de dollars ici au Canada, touchant 208 entreprises. Le programme a pris les trois formes dont j'ai parlé, mais les transactions prenaient majoritairement la forme de financement; au second rang venait le cautionnement. Lorsque quelqu'un remporte un contrat pour

post a performance bond to assure their performance under that contract, and that bond draws credit from their bank. As part of the credit crunch, that bonding was not available. Our bonding program proved to be one of the most important parts of this program and, at the time, we did not expect that. Bonding turned out to be an important part.

The other number I mentioned was \$83 billion, which is our total business for the year at EDC, most of which, obviously, is in our normal line of business — international lending or insurance against foreign receivables — which is our most important part.

Turning to the specific question here, one thing that makes me feel comfortable from our side about the eventual return to normal, or to a new normal, is that we have adopted this “partnership preferred” approach to the lending. A company comes to us and says, my syndicate is coming up for renewal, and this bank and this bank has said they will not be there; I am \$80 million short of what I need to run my business.

We will consider joining that syndication to fill that gap, but the private sector sets the terms of that engagement. We feel we are not distorting the market in any way by filling that gap. We are only bringing capacity to the table. It means that two years from now, when that syndication is up for renewal again, the private market may be fine and we can back away from that position. The bank client relationship has been maintained throughout, and the bank’s expertise has been retained throughout. We feel that it is almost like an accordion. It can come and go as needs require it in the marketplace.

Senator Massicotte: Am I hearing you right? I have a sense that maybe the EDC is arguing that this extraordinary financing, which was supposed to be temporary, should be permanent and you should remain a permanent contributing financing partner to the marketplace.

Mr. Poloz: The way I described —

Senator Massicotte: Yes or no?

The Chair: We like our witnesses to give a full answer. Do not feel bound by “yes or no.”

Mr. Poloz: Thank you very much.

I think the financing environment we were in during 2005-06-07 was itself extraordinary. It is unlikely we will go back to those kinds of conditions. That is why I used the term “new normal.” I believe that the excess liquidity in the global system was filling all the usual imperfections in the marketplace with essentially free money. I am sure you will agree with me.

l’un des projets d’infrastructure, le projet doit être payé, financé, mais les entrepreneurs doivent tout de même présenter un cautionnement d’exécution pour garantir leurs prestations en vertu de ce contrat, et ce cautionnement leur permet d’obtenir du crédit auprès de leur banque. Dans le contexte de la crise du crédit, ce type de cautionnement n’était pas disponible. Notre programme de cautionnement s’est avéré l’un des éléments les plus importants du programme et, à l’époque, nous ne nous attendions pas à cela. Le cautionnement s’est avéré un élément important.

L’autre chiffre que j’ai mentionné était 83 milliards de dollars, ce qui représente notre chiffre d’affaires total pour l’année à EDC, la plupart des transactions s’inscrivant, évidemment, dans notre domaine d’affaires habituel : les prêts internationaux et l’assurance relative aux créances à l’étranger, ce qui est le gros de notre travail.

Pour répondre à la question spécifique, une chose me sécurise au sujet d’un retour éventuel à la normalité, ou à une nouvelle normalité, c’est que nous avons adopté en matière de prêt une approche axée sur le « partenariat d’abord ». Par exemple, un chef d’entreprise vient nous voir en nous disant : Mon syndicat financier arrive à échéance et telle ou telle banque m’a fait savoir qu’elle ne me soutiendrait pas; il me manque 80 millions pour assurer le fonctionnement de mon entreprise.

Nous allons envisager de nous joindre à ce syndicat pour combler cet écart, mais c’est le secteur privé qui établit les conditions de cet engagement. À notre avis, nous ne faussons pas le marché, nous ne créons pas de distorsion sur le marché de quelque façon que ce soit en comblant la différence. Nous nous bornons à apporter une capacité à la table. Cela signifie que dans deux ans, lorsqu’il faudra de nouveau renouveler la syndication, le marché privé sera peut-être alors en bonne posture et nous pourrions nous retirer. La relation banque-client a été maintenue pendant tout ce temps, et l’entreprise a pu continuer à bénéficier de l’expertise de la banque pendant toute cette période. Nous voyons un peu ce programme comme un accordéon. Il peut aller et venir selon les besoins du marché.

Le sénateur Massicotte : Ai-je bien entendu? Je crois comprendre qu’EDC estime que ce financement exceptionnel, qui devait être temporaire, devrait devenir permanent, ce qui ferait de vous un partenaire financier permanent du marché.

M. Poloz : La façon dont j’ai expliqué...

Le sénateur Massicotte : Oui ou non?

Le président : Nous aimons que nos témoins nous fournissent une réponse complète. Ne vous sentez pas obligé de répondre par oui ou par non.

M. Poloz : Merci beaucoup.

À mon avis, l’environnement financier qui a été le nôtre au cours des années 2005, 2006 et 2007 était en soi extraordinaire. Il est peu probable que l’on revoie jamais une telle situation. Voilà pourquoi j’ai parlé de « nouvelle normalité ». Je crois que la surliquidité dans le système financier international gommait toutes les imperfections habituelles du marché avec ce qui était, essentiellement, de l’argent gratuit. Je suis sûr que vous serez d’accord avec moi.

When we go back to normal, financial institutions not only here but everywhere will stick to their knitting more. We will maybe have a different regulatory environment. We expect the environment to remain one in which there are more imperfections, and our institutions were created to help fill those imperfections.

We expect more of a demand, but does it need to be domestic? That is a question mark. We will see what happens this year. The government will make its decision almost a year from now based on the evidence. I would have to say I do not know at this stage. However, we designed the program in such a way that it can come and go. If next year everything is fine, then it will go by itself. That is the “partnership preferred” approach in action. We do not have to turn something off in order to do it.

The flexibility we used is in the definition of an exporter. Usually, to provide what you would call domestic financing to a company that exports, the company needs to have 80 per cent of their revenues, the majority of their revenue, as an export revenue. Many companies that we helped this past year are still exporters, but at 40 per cent or 50 per cent of their revenues. That definition is the main thing we used for the extra flexibility.

Senator Massicotte: The answer is “maybe.”

Mr. Poloz: The answer is “maybe.” I will say, as the question has been asked before, that it did work very well, and I believe that the banks, when asked, would say so. Not only the banks but also the insurance companies that we partnered with should answer the question. Was it useful to help them keep their business going and the companies going? I can cite examples of businesses that would not be with us today without this program.

The Chair: We are talking about the activity of EDC in Canada for two years under the special provisions. When we approved the Budget Implementation Act last year, we approved the extension of that program, if cabinet decides that it wishes to extend it. That decision will not come back to Parliament. If you are extended, it will be by cabinet order, order in council, and senators should be aware of that fact. The extension is not something we will have an opportunity to review.

Ms. Kinsley, do you have a comment on your extraordinary role in the marketplace and whether you should stay there? You have \$63 billion worth of buying up insured mortgages and taking good assets away from private sector companies.

Ms. Kinsley: We in fact do not have that program. It expired, or it came to its natural end. As I mentioned in my opening comments, we see this end as a good thing. In fact, it was a sign

Lorsque les choses reviendront à la normale, les institutions financières, non seulement ici mais partout ailleurs, seront plus vigilantes. Nous aurons peut-être un environnement réglementaire différent. Nous nous attendons à ce que cet environnement demeure caractérisé par des imperfections, et nos institutions ont été conçues pour contribuer à les atténuer.

Nous nous attendons à une augmentation de la demande, mais faudra-t-il servir le marché intérieur? C’est un point d’interrogation. Nous verrons ce qui va se passer cette année. Le gouvernement prendra sa décision d’ici un an environ en se fondant sur les faits. À ce stade-ci, j’avoue que je ne sais pas ce qui va se passer. Toutefois, nous avons conçu le programme de façon à ce qu’il puisse aller et venir. Si l’an prochain, tout se passe bien, à ce moment-là il disparaîtra de lui-même. C’est l’approche du « partenariat d’abord » en action. Il n’est pas nécessaire d’intervenir pour que cela se fasse.

Cette souplesse se retrouve dans la définition d’un exportateur. Habituellement, pour que nous puissions fournir du financement intérieur à une entreprise exportatrice, celle-ci doit avoir des revenus d’exportation correspondant à 80 p. 100 de son chiffre d’affaires. Bon nombre des entreprises que nous avons aidées cette année demeurent des entreprises d’exportation, mais à hauteur de 40 ou 50 p. 100 de leurs revenus. Nous nous sommes servis principalement de cette définition pour pouvoir jouir d’une souplesse additionnelle.

Le sénateur Massicotte : La réponse est « peut-être ».

M. Poloz : La réponse est « peut-être ». Comme on m’a déjà posé la question, je peux vous dire que cela a très bien fonctionné, et je crois que les banques, si on leur pose la question, le confirmeront. Je pense que les banques, mais aussi les sociétés d’assurance avec lesquelles nous avons engagé des partenariats, devraient répondre à la question. A-t-il été utile de les aider à continuer de faire des affaires et à garder les entreprises à flot? Je peux vous donner des exemples d’entreprises qui, n’eût été de ce programme, n’existeraient plus aujourd’hui.

Le président : Nous discutons de l’activité de EDC au Canada pendant deux ans, en vertu de dispositions spéciales. Lorsque nous avons approuvé la Loi de mise en oeuvre du budget l’année dernière, nous avons approuvé la prolongation de ce programme, pour autant que le cabinet décide d’en prolonger l’application. Le Parlement ne sera pas consulté de nouveau au sujet de cette décision. Si le programme est prolongé, ce sera par l’intermédiaire d’une ordonnance du cabinet, d’un décret du conseil, et les sénateurs devraient être conscients de ce fait. La prolongation n’est pas une question que nous aurons l’occasion de réexaminer.

Madame Kinsley, avez-vous un commentaire sur votre rôle extraordinaire sur le marché? Estimez-vous que vous devriez y rester? Vous possédez des prêts hypothécaires assurés d’une valeur de 63 milliards de dollars et vous privez les compagnies du secteur privé d’actifs intéressants.

Mme Kinsley : En fait, nous n’avons pas ce programme. Il est arrivé à échéance ou il a connu une fin naturelle. Comme je l’ai dit dans ma déclaration liminaire, nous considérons cette fin comme

that liquidity was coming back into the normal parts of the market, and therefore the extra facility that we provided was not necessary.

As I said, we saw that increased liquidity towards the latter part of 2009 and into the beginning of 2010. It was not something that happened in February or March. We were starting to see, as we went out to the marketplace, less and less take up, but again, that situation was defined by us as a positive indication.

We have ongoing programs that deal with matters around housing finance, but in the case of this particular measure, as was mentioned by my colleagues, filling that liquidity gap when it was needed the most was critically important, and I think industry will agree. In our case, we would say that we are back to the normal infrastructure that is in place.

The Chair: My recollection is that when CMHC was before us previously, you indicated that you did not have any private sector take-up on your offers and that you had to go back to the market again with a package that had a lower carrying rate so that you could lend more money. Does that sound familiar?

Ms. Kinsley: I am afraid not, chair. When the auctions began — we have had 20 of them — they were oversubscribed in the initial period of time.

As time went by, the demand then started to be reduced. There was no time when the program was launched that there was not any interest.

The Chair: You had an approval for an amount of \$125 billion and you put out \$63 billion.

Ms. Kinsley: It was \$69.3 billion; close to \$70 billion.

Senator Ringuette: Chair, the situation you referred to that happened in front of our committee was related to buying auto leases. The BDC was in front of us, saying that they had no take-up, and that the market was providing sufficient financing. This committee commented, saying BDC should then leave the market alone. A month after that, we saw two press releases in the papers that indicated that the words of this committee were not taken into consideration and that BDC did go into the market and buy \$12 billion worth of car leases.

Mr. Halde: We had the same situation as my colleague to the right. When the program was first launched, the concept was that maybe we would have to buy up to \$12 billion worth of asset-backed securities to restart the market. However, the market recovered relatively quickly, and we ended up buying \$3.7 billion worth of asset-backed securities. I think it is great that we bought only \$3.7 billion and not \$12 billion. It shows that the market has recovered. At this point, the program is 150 basis points above

une bonne chose. En fait, c'était un signe que les liquidités réintégraient les secteurs normaux du marché et que, par conséquent, les capitaux additionnels que nous fournissions n'étaient pas nécessaires.

Comme je l'ai dit, nous avons constaté cet accroissement des capitaux vers la fin de 2009 et le début de 2010. Ce n'est pas un phénomène qui s'est produit en février ou en mars. Alors que nous étions sur le marché, nous avons constaté qu'il y avait de moins en moins de preneurs, mais encore là, nous avons jugé que cette situation représentait un indice positif.

Nous avons des programmes courants dans le domaine du financement résidentiel, mais pour ce qui est de cette mesure particulière, comme mes collègues l'ont mentionné, il était crucial de combler ce déficit de liquidité au moment où l'on en avait le plus besoin, et je pense que dans le secteur, on sera d'accord avec moi. Dans notre cas, on pourrait dire que nous sommes revenus à notre infrastructure normale.

Le président : Si ma mémoire est bonne, lorsque la SCHL a comparu devant nous la dernière fois, vous avez mentionné que vous n'aviez pas trouvé de preneur du secteur privé pour vos offres et que vous aviez dû retourner sur le marché avec une proposition assortie d'un taux inférieur de façon à pouvoir prêter davantage d'argent. Cela vous semble familier?

Mme Kinsley : Pas vraiment, monsieur le président. Lorsque les enchères ont commencé — nous en avons organisé 20 —, il y a eu dépassement de souscription dès le début.

À mesure que le temps passait, la demande a commencé à diminuer. Il n'y a jamais eu de moment au cours de l'existence du programme où l'intérêt a fait défaut.

Le président : Vous étiez autorisée à offrir 125 milliards de dollars et vous en avez offert 63.

Mme Kinsley : C'était 69,3 milliards; presque 70 milliards.

Le sénateur Ringuette : Monsieur le président, la situation que vous évoquez et dont il a été question au comité concernait l'achat de contrats de location d'automobiles. Des représentants de la BDC comparaissaient devant nous. Ils ont déclaré qu'ils ne trouvaient pas preneur et que le marché fournissait un financement suffisant. Des membres du comité ont réagi en disant que la BDC devrait laisser le marché tranquille. Un mois après cela, deux communiqués publiés dans les journaux nous ont appris que l'opinion du comité n'avait pas été prise en compte et que la BDC s'était aventurée sur le marché et avait acheté des contrats de location de voitures d'une valeur de 12 milliards de dollars.

M. Halde : Nous avons vécu la même situation que mon collègue à ma droite. Lorsque le programme a été lancé, nous pensions être obligés d'acheter des titres adossés à des créances mobilières d'une valeur pouvant aller jusqu'à 12 milliards de dollars pour relancer le marché. Toutefois, le marché a récupéré relativement vite et, au bout du compte, nous avons investi 3,7 milliards de dollars pour l'achat de titres adossés à des créances mobilières. À mon avis, il est formidable que nous en ayons acheté pour 3,7 milliards et non

Canada's and, right now, that rate is too expensive. That is wonderful. The market has returned and our help is not needed, which is great.

The Chair: That was the Canadian Secured Credit Facility. There are so many different names for programs that I have to write them on my sleeve to remember them all.

Mr. Halde: That is correct.

The Chair: Does that program continue after March 31?

Mr. Halde: No; that program has now expired.

Senator Eaton: I will ask a question of Mr. Poloz. Talking about the new normal, will the problems in Europe, with the falling Euro, and in Greece and maybe in Spain and Portugal, have an effect on either one of your programs or the companies that you deal with?

Mr. Poloz: Yes, in many different ways there is potential for an effect. Those symptoms are not that unusual, having had the kind of global recession that we have had, which was unusual and the biggest ever.

During a recession, we start digging a hole. When the hole becomes big and someone says the recession over, all they have told us is that it is time to stop digging. We will still have the hole.

It does not matter whether they are an individual, or a company, or a government, they go through an extended period while they are in that hole where their revenues grow more slowly than they planned and more slowly than they promised their lender.

Credit stresses rise for at least a year, and often two years, after a recession is over. In 2001, which was not really a recession year, at EDC our claims and our default rates did not peak until the fourth quarter of 2003, fully two years after we had begun to grow again. Those credit stresses continue to grow. In a place like Greece, the situation is out of control. They have an unsustainable situation and they need big help. The symptoms are not that different than any other country. It can be a hot-potato kind of situation. In that situation, I think you will see that the world economy is not as strong as it may have looked during the last three to six months. That realization is settling in now. Yes, it will affect Canadian companies operating abroad — certainly the ones that are operating in Europe — but it will also affect credit markets. There will be defaults or restructuring that will cost financial institutions real money.

Senator Eaton: It might cost you more money.

pour 12. Cela est une indication du redressement du marché. À ce stade-ci, le programme s'établit à 150 points de base de plus que le taux du Canada et, à l'heure actuelle, ce taux est trop cher. C'est fantastique. Le marché a repris du poil de la bête et notre aide n'est pas nécessaire, ce qui est formidable.

Le président : Il s'agissait de la Facilité canadienne de crédit garanti. Il y a tellement de noms différents pour les programmes que je dois les écrire sur ma manche pour m'en souvenir.

M. Halde : C'est juste.

Le président : Ce programme a-t-il continué après le 31 mars?

M. Halde : Non; il est maintenant terminé.

Le sénateur Eaton : Je vais poser une question à M. Poloz. Parlant de la nouvelle normalité, les problèmes que connaît l'Europe, avec la chute de l'euro et la crise en Grèce qui se propagera peut-être en Espagne et au Portugal, auront-ils des conséquences pour l'un ou l'autre de vos programmes ou pour les entreprises avec lesquelles vous faites affaire?

M. Poloz : Oui, de bien des façons différentes, il est possible que nous en ressentions les effets. Ces symptômes ne sont pas étonnants, compte tenu de la récession planétaire que nous avons vécue, qui a été à la fois exceptionnelle et la pire que nous ayons jamais connue.

Pendant une récession, nous commençons à creuser un trou. Lorsque le trou est devenu profond et qu'on déclare la récession terminée, tout ce qu'on nous dit, c'est que le moment est venu d'arrêter de creuser. Mais le trou est toujours là.

Qu'il s'agisse d'un particulier, d'une entreprise ou d'un gouvernement, pendant qu'on est dans ce trou, on traverse une période prolongée où les revenus croissent plus lentement que prévu et plus lentement qu'on ne l'a promis au prêteur.

Les contraintes qui s'exercent sur le crédit augmentent pendant au moins un an, et souvent deux, après la fin de la récession. En 2001, qui n'a pas vraiment été une année de récession, les créances et les taux de défaillance de EDC n'ont pas atteint leur sommet avant le quatrième trimestre de 2003, soit deux années complètes après que nous ayons repris le chemin de la croissance. Ces contraintes de crédit continuent à croître. Dans un pays comme la Grèce, la situation est hors de contrôle. La Grèce est aux prises avec une situation insoutenable et elle a besoin d'énormément d'aide. Les symptômes ne sont pas tellement différents de ce que l'on voit dans n'importe quel autre pays. On peut alors parler d'une patate chaude. Dans une telle situation, on constatera sans doute que l'économie mondiale n'est pas aussi solide qu'elle l'a peut-être semblé depuis les trois à six derniers mois. Cette prise de conscience est en cours à l'heure actuelle. Oui, cela aura des répercussions sur les entreprises canadiennes présentes à l'étranger — chose certaine sur celles qui sont implantées en Europe —, mais cela ébranlera aussi les marchés du crédit. Il y aura des défaillances ou des restructurations qui auront un coût réel pour les institutions financières.

Le sénateur Eaton : Cela risque de vous coûter davantage d'argent.

Mr. Poloz: That is possible. We have exposures in the region ourselves. Canadian companies that sell there use EDC insurance to ensure that they will be paid. If there is a deeper recession in Greece, then we will have defaults.

Senator Eaton: Will Greece, Spain and Portugal affect the Euro? If the Euro drops, will that have an effect all across Europe?

Mr. Poloz: The falling Euro is a reflex mechanism or shock absorber for the region. It does not really have a direct implication on us. More of a concern is the fundamental economic performance.

Senator Gerstein: What currency do you lend money in? Is it Canadian dollars or U.S. dollars?

Mr. Poloz: For a domestic transaction, it is in Canadian dollars. The majority of our transactions are in U.S. dollars. We occasionally do something in a local currency, such as in Brazil, or Mexico, or Australia, but it is not a big part of our business. Primarily, we use U.S. dollars.

Senator Meighen: To follow up on that area, what does the weakness of the Euro do for you if you have loaned in American dollars?

Mr. Poloz: Nothing; EDC reports everything in Canadian dollars but conducts the bulk of its operations in U.S. dollars, including borrowing internationally to fund its loans.

When the Canadian dollar falls like it has this week, for instance, for a given U.S. dollar, our book is rising. To compare this year to a year ago, the Canadian dollar is much stronger. For a given amount of U.S. dollar business, it looks like we have done less than we have. It is accounting, senator.

Senator Meighen: You have answered a lot of this question, which came from the chair initially. What do the four of you foresee as the fallout from this downturn in terms of your mandates and roles? What will stick on the wall, or does everything go back to normal, as Mr. Poloz said? That is, the regulators will regulate better; the financial instruments will not be as off-the-wall as they were; and the money will not be free. In other words, we will return to a more regular situation.

The success of some of these initiatives may not be restricted to the moment in time and to the particular situation they were designed to meet. Do you see anything remaining?

Over the years, we heard that borrowers were frustrated that scheduled banks would not price to risk, and people said they would rather have the loan at a higher interest rate than no loan at all. In one case, a bank's explanation was that they might be accused of being usurious, although there is a law against that.

M. Poloz : C'est possible. Nous sommes exposés à un risque dans la région. Les sociétés canadiennes qui vendent leurs produits là-bas se servent de l'assurance de EDC pour être sûres d'être payées. Si la récession s'accroît en Grèce, certains ne pourront plus honorer leurs échéances.

Le sénateur Eaton : La situation de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal influera-t-elle sur l'euro? Si l'euro s'effondre, cela aura-t-il des répercussions partout en Europe?

M. Poloz : La baisse de l'euro est un mécanisme réflexe, un amortisseur de choc pour la région. Elle n'a pas de conséquences directes pour nous. Ce qui nous préoccupe davantage, c'est la performance économique fondamentale.

Le sénateur Gerstein : Quelle monnaie utilisez-vous pour vos prêts? Le dollar canadien ou le dollar américain?

M. Poloz : Pour une transaction intérieure, nous utilisons le dollar canadien. La majorité de nos transactions se font en dollars américains. À l'occasion, nous traitons avec la monnaie locale, notamment au Brésil, au Mexique ou en Australie, mais ces transactions ne représentent pas une grande partie de notre chiffre d'affaires. Nous utilisons surtout le dollar américain.

Le sénateur Meighen : Pour continuer dans la même veine, quel est l'effet de la faiblesse de l'euro pour vous si vous avez consenti vos prêts en dollars américains?

M. Poloz : Il n'y a aucun effet. EDC établit tous ses rapports en dollars canadiens mais gère le gros de ses opérations en dollars américains, notamment pour les emprunts internationaux qu'elle contracte pour financer ses prêts.

Lorsque le dollar canadien chute, comme cette semaine, par exemple, pour un dollar américain donné, nos comptes sont en hausse. Si l'on compare cette année à l'année dernière, le dollar canadien est beaucoup plus fort. Pour un volume donné de transactions en dollars américains, nos revenus semblent inférieurs. Simple question de comptabilité, sénateur.

Le sénateur Meighen : Vous avez répondu assez longuement à cette question qui vous a été posée au départ par la présidence. Quelles sont vos prévisions à tous les quatre en ce qui a trait aux retombées de ce ralentissement économique pour ce qui est de vos mandats et de vos rôles? Quelles seront les conséquences à long terme ou est-ce que tout reviendra à la normale, comme M. Poloz l'a dit? Autrement dit, les instances de réglementation feront mieux leur travail; les instruments financiers seront moins bizarres qu'ils l'étaient et l'argent ne sera pas gratuit. En d'autres mots, nous reviendrons à une situation plus normale.

Le succès de certaines de ces initiatives ne se limitera peut-être pas au moment dans le temps et à la situation particulière qui leur a valu de voir le jour. Entrevoyez-vous que certaines demeureront en place?

Au fil des ans, on nous a dit que les emprunteurs étaient frustrés parce que les banques à charte refusaient de moduler leur prix selon le risque. Les gens ont dit qu'ils préféreraient obtenir un prêt à un taux d'intérêt plus élevé que de ne pas en obtenir du tout. Dans un cas, l'explication fournie par la banque était qu'elle

Nevertheless, they might have gotten into public relations trouble if it was found out they were lending to a risky business at 14 per cent when prime was 5 per cent, 6 per cent or 7 per cent.

Mr. Halde, you said in your statement that you make loans that go beyond the risk appetite of banking institutions. Given the fact there are little or no second- and third-tier financial institutions in Canada as there are in other countries, is there a void here? Is there something to be learned here; is there a tale coming out of this crisis that the country might benefit from?

Mr. Halde: It is an interesting question. If we take the big picture, it has been shown that the private markets, while generally being right, are not always right in 100 per cent of the situations, as some of our entrepreneurs are finding out. It has also been shown that organizations such as ours, Mr. Poloz's and others have to be in a state of readiness. While we expand when there is a need and contract when there is less need, we cannot contract to zero because we will not be there when the need arises. We have to be in a constant state of readiness. There are enough imperfections in the market that one can keep busy for some time.

In terms of the pricing for risk, you have to realize that the banks have different objectives than we do. Banks are there to maximize shareholder value and they will do whatever is required to do so. We are asked to have a return on equity that is greater than our long-term cost of capital, which means obviously a much smaller number. Due to that different mandate, while we price for risk, the losses being what they are as a result of the riskier loans, we will be profitable. However, we will not be close to the profitability of chartered banks, which try to maximize their return.

There is probably a proportion of our lending book that banks would not be terribly interested in, despite the fact that the lending is appropriately priced. I do not know if that answers your question.

Senator Meighen: You are almost there. Going forward, where does that leave the poor entrepreneur who is turned down by the bank? Will those entrepreneurs have recourse to BCAP in the future, or a form of BCAP, or will they have to put themselves totally in your hands?

Mr. Halde: There are provincial organizations in Canada that perform a role somewhat similar to ours, depending on the provinces, which is good. From a federal standpoint, I think we have done a decent job of trying to fill those market gaps. However, not a lot of organizations in the country are filling those gaps. That is a fact.

Senator Meighen: You seem to want to get out of that role now.

risquait d'être accusée de prêt usuraire, bien que cela soit illégal. Néanmoins, les banques auraient pu se retrouver dans l'eau chaude au plan des relations publiques si l'on avait su qu'elles prêtaient à une entreprise risquée à 14 p. 100 lorsque le taux préférentiel était de 5, 6 ou 7 p. 100.

Monsieur Halde, vous avez dit dans votre exposé que vous consentiez des prêts qui vont au-delà de l'appétit pour le risque des institutions bancaires. Étant donné qu'il y a peu ou pas d'institutions financières de niveau secondaire ou tertiaire au Canada, comme il en existe dans d'autres pays, y a-t-il une lacune ici? Peut-on tirer un enseignement de cela? Y a-t-il une leçon de la crise qui pourrait s'avérer avantageuse pour le pays?

M. Halde : C'est une question intéressante. Si l'on prend une vue d'ensemble, il a été démontré que les marchés privés qui ont généralement l'heure juste, n'ont pas toujours raison dans 100 p. 100 des cas, comme certains de nos entrepreneurs l'ont constaté. Il a aussi été démontré que des organisations comme la nôtre, celle de M. Poloz et d'autres doivent être prêtes à intervenir. Nous étendons nos services en cas de besoin et nous les contractons lorsque le besoin est moindre, mais nous ne pouvons faire en sorte qu'ils tombent à zéro parce que nous ne serons pas là lorsque le besoin se fera sentir. Nous devons être constamment prêts. Il y a suffisamment d'imperfections dans le marché pour nous garder occupés pendant un certain temps.

Pour ce qui est de tarifer les risques, il faut comprendre que les banques ont des objectifs différents des nôtres. Leur raison d'être est de maximiser la valeur actionnariale, et elles prennent les mesures qui s'imposent pour y arriver. On nous demande d'avoir un taux de rendement des capitaux propres supérieur au coût à long terme de notre capitalisation, ce qui se traduit évidemment par un chiffre beaucoup plus petit. En raison de cette différence de mandat, même si nous tarifons le risque, les pertes que nous encourons à la suite de prêts plus risqués, la rentabilité est au rendez-vous. Toutefois, nous sommes loin d'afficher la rentabilité des banques à charte, qui tentent de maximiser leur rendement.

Il y a sans doute une proportion des prêts qui figurent dans nos livres qui n'intéresserait pas vraiment les banques, en dépit du fait que ces prêts sont adéquatement tarifés. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Meighen : Vous y êtes presque. Pour poursuivre, qu'arrive-t-il au pauvre entrepreneur dont la demande de financement est refusée par la banque? Ces entrepreneurs auront-ils recours au Programme de crédit aux entreprises (PCE) à l'avenir, ou à une forme de PCE, ou devront-ils se mettre entièrement entre vos mains?

M. Halde : Il existe au Canada des organisations provinciales qui jouent un rôle analogue au nôtre, selon les provinces, ce qui est une bonne chose. Dans une optique fédérale, je pense que nous avons fait du bon travail pour ce qui est de tenter de combler ces lacunes du marché. Toutefois, il n'y a pas tellement d'organisations au pays qui le font. C'est un fait.

Le sénateur Meighen : Vous semblez vouloir abandonner ce rôle maintenant.

Mr. Halde: No, if you heard that, then I did not express myself well.

Senator Meighen: It is my hearing. I am sorry.

Mr. Halde: The role of the Business Development Bank is to take on more risk. That is our role; that is our basic role and that role will continue.

Under BCAP, the government basically said to the financial institutions, please, if you will not take this risk, be kind enough to refer your client to BDC or EDC; do not just say no, say no but send them to BDC and EDC.

My hope is that attitude will carry on.

Senator Meighen: BCAP was only a referral system? I thought it was a means of spreading the risk.

Mr. Halde: It is and it is not. In some cases, it is purely a referral system where they call us and say, we have this long-term client with a project; I cannot take it because it is beyond my risk; and will you please take it?

Obviously, we do because that is our normal role.

Due to the problems in the market, we were also involved with banks. Mr. Poloz talked about syndications. We never were called on syndicated deals. There was no need; the market had lots of liquidity. Suddenly, a lot of lenders departed and the phones started ringing with people saying, I am trying to close a \$300 million deal; we are short \$50 million; and can you take a piece?

Obviously, we did.

Again, the syndication was led by a private-sector financial institution. In those cases, we were only adding financial capacity to the system. We performed both roles. One role was our normal role, which is to lend to entrepreneurs taking more risk, the difference being that, this time around, financial institutions were encouraged to refer to us — and willingly agreed — so we could lend more.

A normal lending year for us is approximately \$2.9 billion or \$3 billion. We lent \$4.4 billion. You have to understand that, in a recession, entrepreneurs put aside plans and projects. Normally in a recession, our loans would have gone down from \$3 billion to perhaps \$1.5 billion. Instead, they went up to \$4.4 billion, because we received all the referrals from the banks, and we participated in syndications, deals on commercial mortgages and other *pari passu* deals with financial institutions.

Hopefully, that clarifies the answer.

M. Halde : Non, si c'est ce que vous avez compris, je ne me suis pas bien exprimé.

Le sénateur Meighen : C'est mon ouïe. Je suis désolé.

M. Halde : Le rôle de la Banque de développement du Canada est d'assumer davantage de risques. C'est notre rôle fondamental, et nous continuerons de l'assumer.

S'agissant du PCE, le gouvernement a essentiellement dit aux institutions financières, si vous n'êtes pas intéressées à courir ce risque, veuillez avoir l'obligeance de référer votre client à la BDC ou à EDC; ne dites pas simplement non, mais orientez vos clients vers la BDC et EDC.

J'espère que cette façon de faire se poursuivra.

Le sénateur Meighen : Le PCE était uniquement un système de référence? Je croyais que c'était un instrument de répartition du risque.

M. Halde : Oui et non. Dans certains cas, c'est strictement un système de référence. Un prêteur nous appelle pour nous dire qu'un client à long terme a un projet qu'il ne peut financer parce qu'il va au-delà de sa capacité d'absorption du risque et nous demande de bien vouloir le prendre sous notre aile.

Évidemment, nous le faisons parce que c'est notre raison d'être.

À cause des problèmes qu'a connus le marché, nous avons aussi traité avec des banques. M. Poloz a parlé de syndication. On ne nous a jamais appelés au sujet de prêts syndiqués. Cela n'était pas nécessaire, le marché disposait de liquidités considérables. Soudainement, de nombreux prêteurs ont quitté la scène et les téléphones ont commencé à sonner. Des gens nous disaient : « Je suis sur le point de conclure un marché de 300 millions de dollars et il me manque 50 millions. Pouvez-vous assumer une partie du financement? »

Bien entendu, nous le faisons.

Encore une fois, la syndication était sous l'égide d'une institution financière du secteur privé. Dans ces cas, nous ajoutons seulement une capacité financière au système. Nous avons assumé les deux rôles. Le premier était notre rôle habituel, qui consiste à prêter aux entrepreneurs qui assument davantage de risques, la différence étant que cette fois, les institutions financières étaient encouragées à nous référer des clients — ce qu'elles ont fait avec beaucoup de bonne volonté — pour que nous puissions leur prêter davantage.

Pour nous, une année de prêt normale se chiffre à 2,9 ou 3 milliards de dollars environ. Nous avons prêté 4,4 milliards de dollars. Il faut comprendre que dans une récession, les entrepreneurs mettent de côté des plans et des projets. Normalement, pendant une récession, nos prêts seraient passés de 3 milliards à 1,5 milliard, peut-être. Au lieu de cela, ils ont augmenté à 4,4 milliards parce que nous avons accueilli tous les clients que nous ont acheminés les banques, et nous avons participé à des syndications, à des ententes relatives à des hypothèques commerciales et à d'autres marchés de même rang avec les institutions financières.

J'espère que cela vous éclaire.

Senator Meighen: Yes; if I were the Minister of Finance, would you urge me to speak to the banks and say, keep those referrals coming; they are good deals for businesses in Canada?

Mr. Halde: I suspect that has already happened. I think there is a great willingness from the various financial institutions to continue this relationship. I will be candid: I think they uncovered a friendly partner whose role is there to help.

Senator Meighen: That is what I was looking for. I hope you are right because that role seems to make sense.

Senator Marshall: I have a question for BDC and then one for CMHC. BDC spoke earlier about increased risk, and you talked about your delinquency rates going up. Can you give a percentage or number to indicate your delinquency and collection rates?

Mr. Halde: I prefer to get back to you with a solid number rather than guess, because the rates changes rapidly. Can I send that information to you?

Senator Marshall: Sure.

What is your source of funds; does the federal government provide the funding for lending, or does the BDC raise the funds?

Mr. Halde: In the past, we used to raise our funds in various structured transactions. As of about three years ago, we now borrow directly from Ottawa.

Senator Marshall: Go back to the delinquency rate. Who eats the losses?

Mr. Halde: We do. If I was to make a simple financial statement for the bank, we charge interest rate to entrepreneurs — that is our revenue; we have our operational expenses, payroll, people and rents and so on; below that, we have our losses; and what is left, thankfully, is still a positive number, despite the losses.

Senator Marshall: The money comes from Ottawa. You lend it all out. You do not get it all back, obviously, because there is a delinquency rate. Does money go back to Ottawa? Close the loop.

Mr. Halde: I will take it down one more level. Basically, we sell shares of the bank to Ottawa. Ottawa puts in capital. We are allowed to borrow at different rates. If it is for a term loan, we are allowed to borrow \$10 for every dollar of equity. If it is a mezzanine loan, it is only \$4 per dollar of equity because the loan is riskier. The different rates protect the balance sheet of the bank.

With that balance sheet money, which is a mix of equity and loans that we borrow, we extend loans out. As I said earlier, those loans will bring in revenue through interest and will pay our expenses. Including the delinquencies, we are profitable. We have been profitable since 1997. Every year, as any good corporation,

Le sénateur Meighen : Oui. Si j'étais le ministre des Finances, m'inciteriez-vous à communiquer avec les banques et à leur dire de continuer de vous acheminer des clients parce que c'est une bonne chose pour les entreprises canadiennes?

M. Halde : J'imagine que c'est déjà fait. Je pense que les diverses institutions financières manifestent une plus grande volonté de poursuivre cette relation. Je serai franc : je pense qu'elles ont découvert un partenaire amical dont le rôle est de donner un coup de pouce.

Le sénateur Meighen : C'est ce que je voulais savoir. J'espère que vous avez raison parce que ce rôle semble tout indiqué.

Le sénateur Marshall : J'ai une question pour la BDC et pour la SCHL. Le représentant de la BDC a évoqué tout à l'heure l'augmentation du risque et a mentionné une hausse des taux de défaillance. Pouvez-vous nous donner un pourcentage ou un chiffre pour nous donner une idée de vos taux de défaillance et de recouvrement?

M. Halde : Je préfère vous revenir avec un chiffre sûr au lieu de vous fournir une approximation, car les taux changent rapidement. Puis-je faire parvenir ce renseignement?

Le sénateur Marshall : Bien sûr.

Quelle est votre source de financement? Le gouvernement fédéral vous fournit-il les fonds que vous prêtez ou est-ce la BDC qui emprunte l'argent?

M. Halde : Auparavant, nous avions l'habitude de réunir nos fonds par l'entremise de diverses transactions structurées. Depuis trois ans environ, nous empruntons directement d'Ottawa.

Le sénateur Marshall : Revenons au taux de délinquance. Qui absorbe les pertes?

M. Halde : C'est nous. Voici comment se présenterait un bilan simplifié de la banque : nous facturons de l'intérêt aux chefs d'entreprise — c'est notre revenu; nous devons assumer des frais d'exploitation, de paie, de personnel, de locaux, et cetera. À cela s'ajoutent nos pertes, et le solde, Dieu merci, est un chiffre positif, en dépit des pertes.

Le sénateur Marshall : L'argent vient d'Ottawa. Vous le prêtez en totalité, mais vous n'en récupérez pas la totalité à cause du taux de délinquance. L'argent revient-il à Ottawa? Pouvez-vous boucler la boucle?

M. Halde : Je vais descendre encore d'un autre niveau. Essentiellement, nous vendons des actions de la banque à Ottawa, qui injecte du capital. Nous avons le droit d'emprunter à différents taux. Dans le cas d'un prêt à terme, nous pouvons emprunter 10 \$ pour chaque dollar de capitaux propres. Dans le cas du financement secondaire, c'est seulement 4 \$ par dollar de capitaux propres, parce que le prêt est plus risqué. Les différents taux protègent l'actif comptable de la banque.

Avec cet actif comptable, qui est un mélange de capitaux propres et d'argent que nous empruntons, nous accordons des prêts. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ces prêts nous rapportent des revenus sous forme d'intérêts et nous permettent de payer nos dépenses. Même en tenant compte des défauts de paiement, nous

we pay back dividends to our shareholder. Our payout ratio is about 15 per cent, and every year we happily send a cheque to our shareholder for 15 per cent of our earnings.

Senator Marshall: That shareholder is the Government of Canada?

Mr. Halde: Yes; right now, we are in excess of \$175 million of dividends to the Government of Canada. We do not cost the government anything, contrary to programs you might think of where there is an appropriation. In our case, we more than balance.

Senator Marshall: I am interested in the delinquency rates.

Mr. Halde: I will provide you with that exact statistic.

Senator Marshall: How does CMHC decide what sectors financing will be provided to? I will explain why I am asking the question. In Newfoundland and Labrador, there is a sector called personal care homes. Large ones are able to receive financing from CMHC, but the smaller ones are not. As a result, the smaller ones have difficulty operating. I would think CMHC would have something available for them.

What is the distinction? Why is a certain part of the sector eligible for financing from CMHC but not another portion?

Ms. Kinsley: In terms of broad context, we are mandated only to provide mortgage insurance, which is really what you are talking about, for residential mortgages. Residential mortgages will include care facilities as you have described. They are eligible.

The question is why one type versus another. That decision is based on underwriting criteria. In other words, we look at the projects and assess the risk of those projects and, like lenders, we will say that we like the risk of this project or we do not like the risk of another one. It is not a mandate issue; it is a risking decision at the end of the day.

When we look at large and small facilities, especially care facilities, in addition to the structure, which of course we are comfortable with, we look at the business operation. It provides care and services. An element of risk is added that we have to consider. With small facilities, that risk generally increases because the critical mass is less. Therefore, if the business runs into vacancies, as an example, the potential for loss is higher.

It is an oversimplification, but the issue about large or small, one or the other, is a per-project, per-risk decision, not a mandate issue.

sommes rentables. Nous sommes rentables depuis 1997. Chaque année, comme toute bonne société par actions, nous payons des dividendes à notre actionnaire. Notre ratio dividende-bénéfice est d'environ 15 p. 100; chaque année, nous nous faisons un plaisir d'envoyer à notre actionnaire un chèque au montant de 15 p. 100 de nos bénéfices.

Le sénateur Marshall : Cet actionnaire est le gouvernement du Canada?

M. Halde : Oui. À l'heure actuelle, nous dépassons 175 millions de dividendes au gouvernement du Canada. Nous ne coûtions pas un sou au gouvernement, contrairement aux programmes que vous connaissez et qui exigent des crédits parlementaires. Dans notre cas, nous recouvrons nos frais et même davantage.

Le sénateur Marshall : Je m'intéresse au taux de délinquance.

M. Halde : Je vais vous fournir cette statistique exacte.

Le sénateur Marshall : Comment la SCHL décide-t-elle à quels secteurs des fonds seront fournis? Je vais vous expliquer pourquoi je pose la question. À Terre-Neuve-et-Labrador, il existe un secteur appelé les foyers de soins personnels. Les établissements importants peuvent être financés par la SCHL, mais pas les plus petits. En conséquence, les petits établissements ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Il me semble que la SCHL devrait avoir quelque chose à leur offrir.

Quelle est la distinction? Pourquoi une partie du secteur est-elle admissible au financement de la SCHL, tandis qu'une autre partie ne l'est pas?

Mme Kinsley : Pour établir le contexte, nous avons seulement le mandat de fournir de l'assurance hypothécaire, et c'est vraiment de cela que vous parlez, pour les hypothèques résidentielles. Or les hypothèques résidentielles incluent les établissements de soins que vous avez évoqués. Ils sont admissibles.

Vous demandez pourquoi une catégorie est admissible alors qu'une autre ne l'est pas. Cette décision est fondée sur nos critères de sélection des risques. Autrement dit, nous examinons les projets et en évaluons le risque et, à l'instar des prêteurs, nous disons que le risque de tel projet nous semble acceptable et que le risque d'un autre projet nous apparaît trop élevé. Ce n'est pas une question de mandat; en fin de compte, la décision est fondée sur le risque.

Quand nous examinons les dossiers d'établissements grands et petits, surtout des établissements de soins, en plus de la structure, qui doit évidemment nous sembler acceptable, nous examinons les activités commerciales. L'établissement fournit des soins et des services. Cela ajoute un élément de risque dont nous devons tenir compte. Pour les petits établissements, ce risque augmente généralement parce que la masse critique est moindre. Par conséquent, si des places sont vacantes dans l'établissement, par exemple, le potentiel de perte est plus élevé.

Je simplifie, mais quand il s'agit de grands ou petits établissements, la décision est prise au cas par cas, en fonction du risque; ce n'est pas une question de mandat.

Senator Marshall: Will the element of risk that you speak of be impacted by the Extraordinary Financing Framework? It sounds like when BDC is talking, Under this Extraordinary Financing Framework, it sounds like BDC would assume more risk and lend the money out. Does the same thing hold true for CMHC? Why does CMHC not assume more risk with this additional financing?

Ms. Kinsley: I will make the distinction between two things we do in the area of housing finance. The area we are talking about in terms of extraordinary financing measures was not about lending; it was about providing liquidity into the marketplace. We are not a lender under any circumstance in a commercial sense. We provide mortgage insurance on loans that banks provide to protect the lender, the bank, from default of that particular borrower. That is one line of business. That is not what the extraordinary financing measures were about.

The second line of business in the mortgage market, separate from providing default insurance, is to ensure there are sufficient funds in the housing market for the institutions to access to be able to make loans for creditworthy projects. It was that issue, the availability of funds for lending, that required us to step in and help.

The insurance activity continued in its normal way with its normal criteria; the extraordinary financing was to help increase the supply of funds for creditworthy projects in the residential mortgage market.

Senator Marshall: Are the criteria consistent regardless of the province?

Ms. Kinsley: Yes, it is by application, and it is assessed by application. The market it is in, the quality of the borrower, the strength of the project itself; they are all individually assessed.

Senator Massicotte: I have a supplementary question.

I think I heard the answer, but the average return to the shareholder on capital was 15 per cent in the last five years?

Mr. Halde: No, our average return on equity for the last 10 years has probably been in the neighbourhood of 4 per cent, 5 per cent or 6 per cent.

Senator Massicotte: If I say equity, including all the money they advanced as shareholder or as an advance, when you say 5 per cent or 6 per cent, it includes all that capital?

Mr. Halde: It includes the return on equity, which is the capital; that is correct.

Senator Massicotte: They have not provided capital on loans?

Mr. Halde: No.

Le sénateur Marshall : Le Cadre de financement exceptionnel a-t-il une incidence sur l'élément de risque que vous évoquez? À entendre le représentant de la BDC, on dirait qu'en application de ce cadre de financement exceptionnel, la BDC assume davantage de risques et prête de l'argent. Est-ce également vrai pour la SCHL? Pourquoi la SCHL n'assume-t-elle pas plus de risques avec ce financement additionnel?

Mme Kinsley : Je vais faire la distinction entre deux choses que nous faisons dans le domaine du financement de l'habitation. Les mesures dont nous parlons, dans le dossier du financement exceptionnel, ne visent pas les prêts, mais plutôt l'injection de liquidités dans le marché. Nous ne sommes pas un prêteur dans le sens commercial du terme, en aucune circonstance. Nous fournissons de l'assurance hypothécaire sur des prêts que les banques accordent, pour protéger le prêteur, la banque, contre un éventuel défaut de paiement de l'emprunteur. C'est un secteur d'activité. Cela n'a rien à voir avec les mesures de financement exceptionnel.

Le deuxième volet d'activité, dans le marché hypothécaire, qui est séparé de l'assurance contre le défaut de paiement, c'est de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de liquidités auxquelles les institutions financières ont accès dans le marché hypothécaire pour pouvoir accorder des prêts aux promoteurs solvables. C'est ce problème, la disponibilité d'argent pour accorder des prêts, qui nous a obligés à intervenir et à donner un coup de pouce.

Nos activités d'assurance se sont poursuivies normalement, en appliquant les critères habituels; le financement exceptionnel consistait à aider à augmenter l'offre d'argent disponible pour financer des projets valables dans le marché des hypothèques résidentielles.

Le sénateur Marshall : Les critères sont-ils uniformes d'une province à l'autre?

Mme Kinsley : Oui, et les demandes sont étudiées au cas par cas. La situation du marché, la qualité de l'emprunteur, la solidité du projet lui-même, tout cela est évalué individuellement.

Le sénateur Massicotte : J'ai une question supplémentaire.

Je pense avoir entendu la réponse, mais le rendement moyen de l'actionnaire sur les capitaux propres a été de 15 p. 100 au cours des cinq dernières années?

M. Halde : Non, notre rendement moyen des capitaux propres au cours des 10 dernières années se situe probablement autour de 4 p. 100, 5 p. 100 ou 6 p. 100.

Le sénateur Massicotte : Quand je parle de capitaux propres, cela inclut tout l'argent fourni par l'actionnaire sous forme d'actions ou d'avances; quand vous dites 5 p. 100 ou 6 p. 100, cela inclut tous ces capitaux?

M. Halde : C'est le rendement de l'avoir propre, c'est-à-dire le capital; c'est exact.

Le sénateur Massicotte : Il n'a pas fourni de capital sur les prêts?

M. Halde : Non.

Let me correct that. There is the purchase of the shares, which creates the equity on the balance sheet, and then there is the fact that we can borrow. We used to borrow from the structured markets. We used to borrow generally in yen or euros, but we were asked not to borrow from the outside but, rather, borrow from central office here in Ottawa, which we have agreed to do, obviously. We have close to \$4 billion in equity now. The number I am quoting you is our return on that \$4 billion in the shares.

Senator Massicotte: You pay separate interest on the borrowings they make to you.

Mr. Halde: I can assure you that we pay market rates.

Senator Massicotte: Is the bulk of the equity, the amount of guarantee, significant compared to the equity? Is it a multiple?

Mr. Halde: I am sorry?

Senator Massicotte: You say 5 per cent or 6 per cent on capital contributed but I presume there are imputed guarantees besides that?

Mr. Halde: No, we do not have imputed guarantees.

The Chair: For clarification purposes, I have a supplementary question as well. Both Business Development Bank of Canada and Export Development Canada had their authorized capital increased by \$1.5 billion last year as part of this package, and that is authorized capital that you then sell the shares to the Government of Canada to raise more revenue to do the other activities you are asked to do?

Mr. Halde: That is correct.

The Chair: Do you have any borrowed money in addition to the authorized capital of the sale of capital investment by the Government of Canada? Do you have any external loans? You indicated you were asked to borrow from the Government of Canada. That is, I assume, a loan in addition to selling your shares.

Mr. Halde: Yes; I will go by memory so I might be marginally off.

Right now we have approximately \$17 billion in assets. Basically, \$3.7 billion is devoted to the CSCF program, the securities that we purchased. The rest is obviously loans receivable from our various clients, in the neighbourhood of \$13 billion. That is one side of the balance sheet.

The other side of the balance sheet is \$4 billion worth of equity, and the difference being borrowings, so let us assume \$13 billion. Of that, there is probably \$2 billion left to outside parties, structured notes that will evaporate over the course of time. The last one is due in 2022. The rest is borrowing, so \$11 billion is borrowings directly from the treasury.

Je voudrais apporter une précision. Il y a l'achat des actions, qui crée l'avoir propre inscrit au bilan, et puis il y a le fait que nous pouvons emprunter. Auparavant, nous emprunions à même les marchés structurés. En général, nous emprunions en yens ou en euros, mais on nous a demandé de ne pas emprunter à l'étranger, mais plutôt d'emprunter à partir du bureau central ici à Ottawa, ce que nous avons évidemment accepté de faire. Nous avons actuellement des capitaux propres de près de 4 milliards de dollars. Le chiffre que je vous donne s'applique au rendement sur ces 4 milliards de dollars d'actions.

Le sénateur Massicotte : Vous payez un intérêt séparé sur l'argent qu'ils vous prêtent.

M. Halde : Je peux vous assurer que nous payons le taux du marché.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que le gros de l'avoir propre, le montant de la garantie, est important en comparaison des capitaux? Est-ce un multiple?

M. Halde : Pardon?

Le sénateur Massicotte : Vous avez dit 5 p. 100 ou 6 p. 100 sur le capital investi, mais je suppose qu'il y a aussi des garanties imputées?

M. Halde : Non, nous n'avons pas de garanties imputées.

Le président : J'ai moi aussi une question supplémentaire, pour obtenir une précision. La Banque de développement du Canada et Exportation et développement Canada ont tous les deux vu leur capital autorisé augmenter de 1,5 milliard de dollars l'année dernière dans le cadre de ce programme; vous vendez ensuite ce capital autorisé sous forme d'actions au gouvernement du Canada pour amasser des revenus supplémentaires pour mener les autres activités que l'on vous a demandé de faire?

M. Halde : C'est exact.

Le président : Avez-vous de l'argent emprunté en plus du capital autorisé provenant de la vente de capitaux propres au gouvernement du Canada? Avez-vous des prêts externes? Vous avez dit qu'on vous a demandé d'emprunter au gouvernement du Canada. Je suppose qu'il s'agit d'un prêt qui s'ajoute à la vente de vos actions.

M. Halde : Oui; je vais citer de mémoire et je peux me tromper quelque peu.

Actuellement, nous avons des actifs d'environ 17 milliards de dollars. Essentiellement, 3,7 milliards de dollars sont consacrés au programme FCCG, c'est-à-dire les titres que nous avons achetés. Le reste, ce sont évidemment des prêts en cours à nos divers clients, aux alentours de 13 milliards de dollars. C'est un volet du bilan.

L'autre volet du bilan, c'est un avoir propre de 4 milliards de dollars, la différence étant les emprunts, qui s'élèvent donc à environ 13 milliards de dollars. De ce montant, il y a probablement 2 milliards de dollars à des prêteurs externes, sous forme d'obligations structurées qui vont s'évaporer avec le temps. La dernière vient à échéance en 2022. Le reste, ce sont des emprunts, donc 11 milliards de dollars empruntés directement au Trésor.

The Chair: Honourable senators are interested in knowing whether the outside borrowing is guaranteed by the Government of Canada.

Mr. Halde: Yes, it is.

Senator Massicotte: What is the rate on the loans?

Mr. Halde: It is low. I am not close enough to tell you if it is 15 basis points, 25 basis points or 35 basis points these days, but it is a low rate, given the situation.

We have been profitable since 1996 so I suspect the government feels comfortable.

The Chair: Mr. Poloz, do you have a similar type of structure and exposure?

Mr. Poloz: With some differences, yes: Because our borrowing is almost entirely in U.S. dollars or other foreign currencies, we did not switch to the central borrowing authority as BDC has done. In round figures, EDC has received in its lifetime about \$1.3 billion of capital from the government. That capital includes the extra money in last year's budget, which was \$350 million. Over the course of that period, it has given back something like half of that amount in dividends, but has approximately \$10 billion in capital because of all the retained earnings in 65 years.

The outstanding assets are approximately \$30 billion; so we have borrowings in the marketplace of approximately \$20 billion to fund those loans on our book. We pay market rates for that borrowing. We borrow from ordinary investors around the world to fund that borrowing. Our costs are the costs of borrowing plus the costs of rent and personnel. Then we add our revenues, which come from the interest rates that we charge, which are market interest rates. We have made a profit every year doing that.

Our debt is still guaranteed by the Crown. It is a Triple-A bond that is in the market and there is an explicit guarantee there.

The Chair: The legislation that creates both your entities will have a limit on borrowing; I assume that is in there.

Mr. Poloz: Yes, each year when we prepare our corporate plan that goes to Treasury Board, we have a side plan, our borrowing authority, which is approved by the Department of Finance. It is usually arranged with the plan in mind — this is how much we will need, and a little bit more is allowed. We would need to go for extra if the situation became extremely active.

Mr. Halde: If I can add one comment, my colleague made an interesting point, which I probably should have raised in my comments. When I said we had \$4 billion of equity, this is not \$4 billion of capital that the government put in. It is about

Le président : Les sénateurs voudraient savoir si ces emprunts à l'extérieur sont garantis par le gouvernement du Canada.

M. Halde : Oui, ils le sont.

Le sénateur Massicotte : Quel taux payez-vous sur les prêts?

M. Halde : C'est un taux bas. Je ne peux pas vous dire si c'est 15 points de base, 25 points de base ou 35 points de base ces jours-ci, mais c'est un taux qui est faible, étant donné la situation.

Nous sommes rentables depuis 1996 et je soupçonne donc que le gouvernement se sent à l'aise.

Le président : Monsieur Poloz, avez-vous une structure et un découvert semblables?

M. Poloz : Oui, mais il y a quelques différences : comme nos emprunts sont presque entièrement en dollars US ou d'autres devises étrangères, nous ne sommes pas passés par l'autorité centrale de crédit, comme l'a fait la BDC. En chiffres ronds, EDC a reçu depuis le début quelque 1,3 milliard de dollars de capital du gouvernement. Ce capital comprend l'argent supplémentaire accordé dans le budget de l'année dernière, c'est-à-dire 350 millions de dollars. Durant cette période, EDC a remis environ la moitié de ce montant en dividendes, mais possède quelque 10 milliards de dollars de capitaux grâce aux bénéfices non répartis accumulés depuis 65 ans.

L'actif actuel est d'environ 30 milliards de dollars, de sorte que nous avons emprunté approximativement 20 milliards de dollars sur le marché pour financer les prêts que nous avons accordés. Nous payons le taux du marché pour ces emprunts. Nous empruntons d'investisseurs ordinaires dans le monde entier. Nos coûts représentent le coût du crédit plus le coût du loyer et du personnel. Ensuite, nous ajoutons nos revenus, qui viennent des taux d'intérêt que nous faisons payer et qui sont les taux du marché. Nous avons fait un profit chaque année en fonctionnant de cette manière.

Notre dette est encore garantie par la Couronne. C'est une obligation cotée triple A qui est détenue par le marché et assortie d'une garantie explicite.

Le président : La loi qui crée vos deux entités fixe une limite au montant des emprunts; du moins je le suppose.

M. Poloz : Oui, chaque année, quand nous élaborons notre plan d'affaires pour le présenter au Conseil du Trésor, nous préparons aussi un plan accessoire pour notre pouvoir d'emprunt, lequel est approuvé par le ministère des Finances. Habituellement, nous tenons compte du plan; nous avons besoin d'un certain montant et l'on nous accorde un léger excédent. Si jamais la situation devenait extrêmement active, il nous faudrait demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire.

M. Halde : Je voudrais ajouter une observation. Mon collègue a soulevé un point intéressant que j'aurais probablement dû aborder moi-même dans mes observations. Quand j'ai dit que nous avions 4 milliards de dollars d'avoir propre, ce ne sont pas

\$2 billion worth of capital that the government put in; the other \$2 billion is retained earnings. That adds up to the \$4 billion.

I talked about equity. It is really made up of two pieces — the shares we sold to Ottawa and, on top of that, the retained earnings. That is for clarification.

Senator Murray: I want to pursue one or two matters that were raised earlier.

Mr. Halde, from your perspective at the Business Development Bank, what was, or is, the value added that EDC brought, and brings, to the domestic market? Is it money? Is it expertise? Is it a different set of criteria or programs?

Mr. Halde: That is an interesting question. EDC has a tremendous amount of industry expertise that I think we all recognize. We often share expertise and discuss how to look at things.

In the situation that this country was in a year and a half ago, the concept of all hands on deck to help out and allow various arms of government to help out was an appropriate one. While we were a bit surprised that my friend to the left ended up with domestic powers, it was probably a correct decision, given the urgency of the situation.

The question, which I think Mr. Poloz mentioned, is a year and a half from now, depending on whether the market has returned to normal, will those powers still be appropriate? The fear is obviously a bit of confusion in the marketplace, a bit of duplication. We have to be somewhat careful, but the policymakers will have to make that decision, taking into account the situation a year and a half from now.

Senator Murray: You answered my second question, which was whether, from your perspective, it is desirable or necessary to extend their involvement in the domestic market beyond the two years.

Mr. Halde: We will have to see what the market looks like at that point. We are somewhat concerned about duplication and confusion; but I think, in this case, it was the right answer because so many entrepreneurs were looking for financing. The more of us that could help out, the better.

Senator Murray: Is it to the Minister of Industry that you report?

Mr. Halde: Yes.

Senator Murray: EDC reports to the Minister of International Trade, I think.

Mr. Poloz: Right.

Senator Murray: Will one or the other or both of you, describe a typical “risk-sharing agreement”? Who are the other sharers in this risk? Is it correct to assume that whatever return is contemplated in such an exercise, that the return is commensurate — indeed proportionate — to the risks that the various participants have carried? Describe a typical risk-sharing agreement.

4 milliards de dollars de capitaux que le gouvernement a injectés. Le gouvernement a mis environ 2 milliards de dollars de capitaux; le reste, l'autre 2 milliards, ce sont des bénéfices non répartis. Au total, cela donne 4 milliards de dollars.

J'ai parlé d'avoir propre. Il comprend en fait deux volets : les actions que nous avons vendues à Ottawa, auxquelles s'ajoutent les bénéfices non répartis. Je tenais à le préciser.

Le sénateur Murray : Je voudrais revenir sur une ou deux questions que nous avons abordées tout à l'heure.

Monsieur Halde, de votre point de vue, à la Banque de développement du Canada, quelle était, ou quelle est la valeur ajoutée par EDC au marché intérieur? Est-ce de l'argent? De l'expertise? Est-ce une série de critères ou de programmes différents?

M. Halde : C'est une question intéressante. EDC possède une expertise industrielle extrêmement poussée et je pense que nous le reconnaissons tous. Nous partageons souvent nos connaissances et nous discutons de la manière d'envisager les choses.

Dans la situation dans laquelle notre pays se trouvait il y a un an et demi, il convenait que tous mettent l'épaule à la roue et que tous les organes du gouvernement apportent leur aide. Nous avons été un peu étonnés que mon ami à ma gauche se retrouve avec des pouvoirs sur le marché intérieur, mais c'était probablement la bonne décision, compte tenu de l'urgence de la situation.

La question qui se pose, et je pense que M. Poloz l'a mentionné, c'est de savoir si dans un an et demi, selon que le marché sera revenu à la normale, ces pouvoirs seront encore pertinents? On craint bien sûr qu'il y ait un peu de confusion sur le marché, un certain dédoublement des efforts. Nous devons faire un peu attention, mais les décideurs politiques devront prendre cette décision en tenant compte de la situation dans un an et demi.

Le sénateur Murray : Vous avez répondu à ma deuxième question, qui était de savoir si, de votre point de vue, il est souhaitable ou nécessaire de prolonger leurs activités sur le marché intérieur au-delà de deux ans.

M. Halde : Il faudra voir à quoi ressemble le marché à ce moment-là. Nous avons certaines craintes quant à la possibilité de dédoublement et de confusion; mais en l'occurrence, je pense que c'était la bonne solution parce que tellement d'entrepreneurs cherchaient du crédit. Plus nous étions nombreux à venir en aide, mieux c'était.

Le sénateur Murray : Est-ce que vous relevez du ministre de l'Industrie?

M. Halde : Oui.

Le sénateur Murray : EDC relève du ministre du Commerce international, sauf erreur.

M. Poloz : En effet.

Le sénateur Murray : Est-ce que l'un de vous, ou les deux, pourraient décrire une « entente de partage du risque » typique? Qui d'autre partage ce risque? Est-il vrai de dire que, quel que soit le rendement envisagé dans un tel exercice, ce rendement est proportionnel au risque que les divers participants ont assumé? Décrivez une entente typique de partage du risque.

Mr. Poloz: I will take a simple example where the company that is in question has lost one of its lenders. It may be a Scandinavian bank, for example, that has left the marketplace — or it could be GMAC or GE Capital, someone like this — but the company still has a domestic bank that the company uses in addition to this lender.

Then we will sit down with the company's bank. The bank may have a limit on that company and the company may have, let us say, a \$50 million credit line. We will be prepared to take half that weight in that situation.

If the bank has a limit that says \$20 million instead of \$25 million, we will persuade that bank that these are extraordinary times. That is what BCAP is all about; let us all work together. We both agree this company will make it across this chasm.

When it is done, it is a fully *pari passu* loan agreement, where we are in exactly the same status as the bank. All collateral is shared 50-50 and the same fees and interest rates are charged. Everything is identical. That is the biggest role we normally play.

Normally, there is more than one institution. Especially in the case I described, we look for others who might be prepared to participate. That extra work is worth it because we have more capacity to go around. If we can bring in other institutions and go three ways or four ways, then we have enhanced the credit package for that company. When that two-year agreement is over, the company will have lots of bankers interested in doing business with them.

We think that partnership philosophy serves us well. As I described it before, the role is like an accordion. The question of whether it should be permanently domestic is less of an issue to me. The question is, does the flexibility serve the financial and corporate sectors well?

We may have flexibility and use it only on occasion. It is not the same as having a special program, given the circumstances in which we found ourselves last year. Should it be extended is a separate question to me from how did the flexibility work for us?

I think we worked extremely well together. We were able to divide up the marketplace in convenient ways. In several deals, we both participated in that syndication.

Senator Murray: Mr. Poloz, the chair mentioned AECL. This is not the subject matter of this evening's meeting, but I am the culprit who asked the AECL people yesterday about their relationship with EDC over the years.

M. Poloz : Je vais donner un exemple simple, celui d'une compagnie qui a perdu l'un de ses prêteurs. Ce pourrait être une banque scandinave, par exemple, qui a quitté le marché, ou bien ce pourrait être GMAC ou GE Capital, une institution de ce genre, mais la compagnie peut encore compter sur une banque canadienne, avec laquelle elle faisait affaire en plus de ce prêteur.

Nous rencontrons alors un représentant de la banque de cette compagnie. La banque peut imposer une limite à cette compagnie, disons par exemple une ligne de crédit de 50 millions de dollars. Nous serions disposés à reprendre la moitié de ce montant dans une telle situation.

Si la banque impose alors une limite de 20 millions de dollars au lieu de 25 millions, nous allons la convaincre que nous sommes dans une situation extraordinaire. C'était cela, le Programme de crédit aux entreprises : donnons-nous la main et travaillons tous ensemble. Nous sommes tous les deux d'accord pour dire que cette compagnie va s'en sortir et va traverser cette période difficile.

Une fois cela fait, c'est un accord de prêt *pari passu*, c'est-à-dire que nous avons exactement le même statut que la banque. Toutes les garanties sont partagées moitié-moitié et l'on fait payer les mêmes frais et taux d'intérêt. Tout est identique. Normalement, c'est le rôle principal que nous jouons.

Normalement, il y a plus d'une institution financière. Surtout dans le cas que j'ai décrit, nous cherchons à trouver d'autres intervenants qui sont disposés à participer. Ce surcroît de travail en vaut la peine parce que nous avons alors une plus forte capacité. Si nous pouvons convaincre d'autres institutions financières et partager le risque en trois ou quatre, nous pouvons alors offrir à cette compagnie un meilleur programme de crédit. Quand cette entente de deux ans vient à échéance, la compagnie peut s'adresser à beaucoup de banquiers qui sont intéressés à faire affaire avec elle.

Nous pensons que cette philosophie du partenariat nous a bien servis. Pour reprendre l'image que j'ai utilisée tout à l'heure, c'est un rôle dont l'ampleur varie comme un accordéon. La question de savoir si le pouvoir sur le marché intérieur devrait être permanent m'apparaît secondaire. La question est de savoir si la souplesse sert bien les institutions financières et les entreprises.

Nous pouvons avoir cette souplesse et nous en servir seulement à l'occasion. Ce n'est pas la même chose que d'avoir un programme spécial, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous sommes retrouvés l'année dernière. Quant à savoir si cela devrait être reconduit, c'est à mes yeux une question distincte de celle de savoir si cette souplesse nous a bien servis.

Je pense que nous avons travaillé extrêmement bien ensemble. Nous avons réussi à nous diviser le marché de manière commode. Dans plusieurs ententes, nous avons tous les deux participé à cette syndication.

Le sénateur Murray : Monsieur Poloz, le président a mentionné EACL. Ce n'est pas l'objet de la réunion de ce soir, mais je suis coupable d'avoir interrogé hier les représentants d'EACL sur leurs relations avec EDC au fil des années.

I have been under the impression, perhaps wrongly, that the Government of Canada, one way or the other, has offered sweet deals or inducements to foreign governments or utilities over the years to purchase the CANDU or the nuclear technology from us. In particular, I recalled an announcement made some years back when Prime Minister Chrétien was in China.

My take on the announcement when I saw it — and I never did revisit it — was that we are giving the money to them to buy the technology from us. Anyway, I left it there.

After the meeting, a man from AECL approached me and said, look, you are wrong about that. We charge the Chinese interest, something in excess of 7 per cent, and it has been a money-maker. I do not know if you are in a position to comment on that deal. However, if you feel like it, do so. I think I have corrected the record, as it were.

In general, on your relationship with AECL, is this business, from your perspective, conducted on a completely commercial basis?

Mr. Poloz: I can comment. AECL, of course, is in the business of selling expensive equipment, so when they make a sale, we know that someone will need financing in that picture. We often find ourselves together on a bit of a mission, whether in India or Turkey, and there is an implicit understanding that EDC is prepared to help with that financing. Help usually means there are partners. Of course, a nuclear reactor is a big purchase, and it is too big for EDC's balance sheet to finance entirely, so we are there to be a partner and see how we can facilitate the matter.

It is done not quite on a commercial basis. The nuclear sector is governed by an understanding under the consensus arrangement of the Organisation for Economic Co-operation and Development between export credit agencies, similar to the one for aerospace or shipbuilding. These sectors have big gaps in financing. However, it amounts to close to market rates. They can borrow to buy a nuclear plant at 18 years, and the rate will be based on the 10-year U.S. bond yield plus a premium. The case in China was sufficiently expensive that China pre-paid its loan because market rates went below what they were charged at the time.

Senator Murray: The number \$30 million sticks in my mind.

Mr. Poloz: In China, in 1997, we provided about \$1.5 billion in financing. That sounds like a big number, and the loan can be that big because it had a Canada Account guarantee attached to it, so it was literally on the Canada Account, but we funded it. It was priced in the same way I described.

J'ai eu l'impression, peut-être à tort, que le gouvernement du Canada, d'une manière ou d'une autre, a offert des ententes de faveur ou des conditions favorables aux gouvernements étrangers ou à des entreprises de production d'électricité au fil des années pour les inciter à nous acheter des réacteurs ou la technologie nucléaire CANDU. En particulier, je me rappelle d'une annonce faite il y a quelques années quand le premier ministre Chrétien est allé en Chine.

Lorsque j'ai pris connaissance de cette annonce — et je ne l'ai jamais réexaminée —, ma réaction a été que nous donnions aux Chinois l'argent nécessaire pour nous acheter cette technologie. Quoi qu'il en soit, les choses en sont restées là.

Après la réunion, un représentant d'AECL s'est approché de moi et m'a dit que j'avais tort à ce sujet. Nous facturons de l'intérêt aux Chinois, à hauteur de plus de 7 p. 100, ce qui a été très rentable. J'ignore si vous êtes dans une position qui vous permet de commenter cette entente. Toutefois, si vous en ressentez le désir, faites-le. Je pense avoir remis les pendules à l'heure.

En général, s'agissant de vos rapports avec EACL, diriez-vous que ces transactions, dans votre optique, sont menées selon des paramètres strictement commerciaux?

M. Poloz : Je peux commenter. La raison d'être d'EACL est de vendre de l'équipement coûteux. Par conséquent, lorsque cette entité conclut un marché, nous savons que quelqu'un aura besoin de financement dans ce contexte. Nous nous retrouvons souvent ensemble pour mener à bien une mission, que ce soit en Inde ou en Turquie, et il est implicitement reconnu que EDC est disposée à apporter son aide au chapitre du financement. Quand on parle d'aide, on veut habituellement dire qu'il y a des partenaires. Bien entendu, l'achat d'un réacteur nucléaire est une grosse dépense, et la situation financière d'EDC ne lui permet pas de le financer en totalité, de sorte que nous sommes là à titre de partenaire pour voir comment nous pouvons faciliter les choses.

Une telle transaction ne repose pas tout à fait sur une base commerciale. Le secteur nucléaire est régi par une entente entre diverses agences de crédit à l'exportation, en vertu d'un arrangement consensuel de l'Organisation de coopération et de développement économiques, analogue à celui qui gouverne l'aérospatiale ou la construction navale. Ces secteurs ont d'importants déficits de financement. Toutefois, le taux de financement s'approche du taux du marché. Les parties intéressées peuvent emprunter sur une période de 18 ans pour acheter une centrale nucléaire, et le taux sera basé sur le rendement des obligations américaines sur une période de 10 ans, plus une prime. Dans le cas de la Chine, la note était suffisamment élevée que la Chine a prépayé son prêt étant donné que le taux du marché s'est trouvé à être inférieur à ce qu'on leur avait facturé à l'époque.

Le sénateur Murray : Le chiffre de 30 millions de dollars me reste en mémoire.

M. Poloz : En 1997, nous avons fourni à la Chine un financement de l'ordre de 1,5 milliard de dollars. Cela semble énorme, et le prêt a été aussi élevé parce qu'il était assorti d'une garantie du Compte du Canada. Par conséquent, il figurait littéralement sur le Compte du Canada, mais nous l'avons financé. Il a été tarifé selon la méthode que je viens d'expliquer.

Senator Murray: Who else was involved?

Mr. Poloz: I do not think anybody else was involved in that one. I think the price tag was about \$2 billion, thereabouts, so the Chinese simply paid the equity.

Senator Murray: The loan was \$1.5 billion.

Mr. Poloz: Yes; it has been fully repaid. It was paid in advance because market rates went below the agreed rate. There was nothing by way of a sweetener, if you like. There never would be.

Senator Murray: Because of the OECD consensus arrangement?

Mr. Poloz: It is an agreement across countries. When one is placing a bid for that project, one has to notify the other members, and they see all the terms that we are offering. That agreement also ensures a level playing field. If a French company bids on the same project, they can see what financing is offered and say, we can match that rate. That is the way that process works.

Senator Murray: That is helpful. Thank you.

Mr. Halde: I want to answer, also, Senator Murray. You asked about the way the risk is shared between our institution and others.

Senator Murray: Your organization can do what his can?

Mr. Halde: Yes, we have had syndication and *pari passu* deals and so on. In those cases, we go with the rate that has been set by the private partner, obviously. We are joining the party, so we are at the same rate.

However, the vast majority of what we have done is the referrals that I mentioned, where the banks say, we have a problem; can you handle it? Of the \$2.7 billion in loans we made in BCAP, we have made \$236 million in syndication, but we have done well in excess of \$1.5 billion in referrals where we are pretty well on our own. In this case, you have to understand the loans are small amounts. I think Mr. Poloz mentioned that in the case of Export Development Canada, they had 200 transactions. In our case, our \$2.7 billion involved 9,860 transactions — so close to 10,000 transactions — and we were pretty well on our own on those small transactions. I want to clarify that point.

Senator Neufeld: Further to Senator Murray's question regarding the Chinese purchase, there are about nine CANDU reactors in countries around the world, not only China. Do you have involvement in any of those purchases, and are they under the same terms and conditions? Were the transactions all commercial, as you described to Senator Murray?

Le sénateur Murray : Qui d'autre était partie prenante?

M. Poloz : Je ne pense pas que personne d'autre ait été partie prenante à cette entente. Si je ne m'abuse, la facture était d'environ 2 milliards de dollars et les Chinois ont simplement payé.

Le sénateur Murray : Le prêt s'élevait à 1,5 milliard de dollars.

M. Poloz : Oui; il a été remboursé en totalité. Il a été payé à l'avance parce que le taux du marché était tombé sous le taux convenu. Il n'y avait aucune clause de faveur, si vous voulez. Cela ne se fait pas.

Le sénateur Murray : À cause de l'arrangement consensuel de l'OCDE?

M. Poloz : C'est un accord entre pays. Lorsqu'on présente une soumission pour un projet, il est obligatoire d'aviser les autres membres, et tous peuvent voir les conditions que nous offrons. Cet accord garantit également l'égalité des chances. Si une société française présente une offre pour le même projet, elle peut prendre connaissance des conditions de financement offertes et déclarer être en mesure d'offrir l'équivalent. C'est la façon dont le processus fonctionne.

Le sénateur Murray : C'est une information utile. Merci.

M. Halde : Je voudrais répondre, moi aussi, sénateur Murray. Vous vouliez savoir si le risque est partagé entre notre institution et d'autres.

Le sénateur Murray : Votre organisation peut faire la même chose que la sienne?

M. Halde : Oui, nous avons conclu des ententes de syndication des marchés à parts égales, et ainsi de suite. Dans ces cas-là, nous nous alignons sur le taux fixé par le partenaire privé, évidemment. Comme nous nous alignons à cette partie, nous offrons le même taux.

Toutefois, la majeure partie de nos transactions ont découlé de références, comme je l'ai déjà mentionné. Ce sont des cas où la banque déclare avoir un problème et nous demande de nous en occuper. Des prêts de l'ordre de 2,7 milliards de dollars que nous avons consentis dans le cadre du PCE, 236 millions découlaient de syndications, mais des prêts de plus de 1,5 milliard de dollars visaient des transactions qui nous ont été référées et que nous avons assumées de façon autonome. En l'occurrence, il faut savoir que les prêts en question visent de petites sommes. M. Poloz a mentionné qu'Exportation et développement Canada avait enregistré 200 transactions. Dans notre cas, chez nous, ces prêts de 2,7 milliards de dollars visaient 9 860 transactions — tout près de 10 000 transactions —, et nous avons fait cavalier seul pour la plupart de ces petites transactions. Je tenais à préciser cela.

Le sénateur Neufeld : Pour faire suite à la question du sénateur Murray concernant l'achat d'un réacteur CANDU par la Chine, il y a environ neuf réacteurs CANDU disséminés un peu partout dans le monde. La Chine n'a pas été le seul acheteur. Avez-vous été partie prenante dans l'un ou l'autre de ces achats et, dans l'affirmative, sont-ils assujettis aux mêmes conditions? Les transactions ont-elles toutes été de nature commerciale, selon ce que vous avez expliqué au sénateur Murray?

Mr. Halde: Yes, exactly the same; the only other one that we are involved in is the one in Romania, which is a much smaller involvement. I was not around when that deal was made, but our participation is about \$300 million. It is governed by that same framework.

Senator Neufeld: Thank you.

The Chair: To clarify the record, Mr. Poloz, can you explain the Canada Account to honourable senators?

Mr. Poloz: Of course; when EDC talks about the business I have described here tonight, that business is all done on what we call corporate account, which is on the balance sheet of EDC, as I described it before. We have around \$10 billion in capital, so we can carry \$30 billion in loans and another \$30 billion in contingent liabilities through our insurance programs. By the way, last year, that activity put five cents out of every dollar into the Canadian pocket, which means 5 per cent of Canada's gross domestic product was generated by the transactions we facilitated. We are proud of that return.

A separate facility is available to the government called Canada Account.

Senator Murray: Who controls it?

Mr. Poloz: The Government of Canada controls it.

Senator Murray: You do not; who does?

Mr. Poloz: The government.

Senator Murray: A minister; who; what office?

Mr. Poloz: A Canada Account transaction is approved at cabinet.

If you think about going along the risk spectrum, the Canada Account is there for when we reach a point where risks are too great for EDC to contemplate and yet the government feels the transaction is of strategic importance to Canada, so they will ask EDC to administer a loan under the Canada Account. That is what happened with the Chinese nuclear reactor, for instance.

EDC will operate the loan as it would any other. We operated a loan last year for the auto sector, for example, and I think most people said it turned out to be a successful operation. In any case, if it is too big or too risky for EDC to handle on its normal balance sheet, that tool is available. EDC is like an accordion. It has come through tough times. Last year, we did more business because of the auto sector and a few others. In better times, it is not used. It has a long history of use. In that particular situation where it is in the national interest or of strategic importance, the matter goes all the way to cabinet, so somebody thinks it is important for us to do, but it cannot be done under normal facilities.

M. Halde : Oui, les conditions étaient exactement les mêmes. La seule autre transaction à laquelle nous avons participé concerne la Roumanie, et elle a donné lieu à un engagement beaucoup plus petit. Je n'étais pas là à l'époque où le marché a été conclu, mais notre participation s'élève à 300 millions de dollars environ. Elle est régie par le même cadre.

Le sénateur Neufeld : Merci.

Le président : Aux fins du compte rendu, pour que tout soit clair, pourriez-vous expliquer aux honorables sénateurs ce qu'est le Compte du Canada, monsieur Poloz?

M. Poloz : Bien sûr. Lorsque EDC évoque les transactions que j'ai décrites ici ce soir, ces transactions figurent sur ce qu'on appelle un compte de société qui figure dans le bilan d'EDC, comme je l'ai déjà dit. Nous disposons d'une capitalisation de 10 milliards de dollars de sorte que nous pouvons assumer des prêts de 30 milliards de dollars, ainsi qu'un passif éventuel de 30 milliards de dollars également par le biais de nos programmes d'assurance. Soit dit en passant, l'an dernier, cette activité a mis cinq cents pour chaque dollar dans les poches des Canadiens, ce qui signifie que 5 p. 100 du produit intérieur brut du Canada a été généré par les transactions que nous avons facilitées. Nous sommes fiers de ce rendement.

Il existe un mécanisme distinct dont dispose le gouvernement, appelé le Compte du Canada.

Le sénateur Murray : Qui le contrôle?

M. Poloz : Le gouvernement du Canada.

Le sénateur Murray : Ce n'est pas vous. Qui est-ce?

M. Poloz : Le gouvernement.

Le sénateur Murray : Un ministre? Qui? Quel bureau?

M. Poloz : C'est le cabinet qui approuve toutes les transactions sur le Compte du Canada.

Si l'on considère la gamme des risques, on recourt au Compte du Canada lorsque le risque atteint un point où il est trop élevé pour qu'EDC puisse envisager de l'assumer, et pourtant, le gouvernement estime que la transaction revêt une importance stratégique pour le Canada. En pareil cas, il demandera à EDC d'administrer le prêt sous l'égide du Compte du Canada. C'est ce qui s'est passé avec le réacteur nucléaire chinois, par exemple.

EDC administre le prêt comme n'importe quel autre. Ainsi, l'an dernier, nous avons consenti un prêt au secteur de l'automobile, et je pense que la plupart des gens diraient que l'opération s'est soldée par un succès. Quoi qu'il en soit, si le risque est trop élevé pour qu'EDC puisse l'assumer compte tenu de son actif comptable normal, ce mécanisme est disponible. EDC est comme un accordéon. Il a traversé des périodes difficiles. L'an dernier, nous avons été plus actifs à cause du secteur automobile et de quelques autres. Lorsque la conjoncture est meilleure, cet instrument n'est pas utilisé, même si on y a recours depuis longtemps. Dans la situation particulière où la transaction est d'intérêt national ou d'une importance stratégique, la question est soumise au cabinet. C'est dire que l'on juge qu'il est important pour nous d'intervenir, mais que cela ne peut se faire en vertu des mécanismes habituels.

The Chair: Thank you.

Senator Murray: It was through the Canada Account that General Motors — I am trying to find a polite word for “bail out” —

The Chair: Rescue.

Senator Murray: — was financed. You were not involved in that deal, were you?

Mr. Poloz: We were involved. We were a key adviser throughout the process. Our ground transportation team did all the negotiating, and people from Finance Canada and Industry Canada were engaged, and the Ontario government.

Senator Murray: The government made a decision, ratified by Parliament, as I recall, to use the Canada Account, and the government turned to EDC as the coordinator?

Mr. Poloz: They turned to us as the centre of expertise, if you like, because we make transactions like this one every day. It happened to be a really big number. In fact, in the automotive sector, we have lots of transactions.

Senator Murray: The government effectively wrote off the loan, did they not?

Mr. Poloz: No, senator.

Senator Murray: They have to dispose of the shares by a certain date.

The Chair: The Minister of Finance told us that he wrote off the loan.

Mr. Poloz: Perhaps what the minister is talking about is that when a Canada Account loan is made, it is almost always in a high-risk area. Certainly, that was true in the automotive case.

Just as with EDC, if I make a loan of \$100 million this week, if it is ordinary risk — that is, a reasonably rated company — I put \$5 million of reserves aside automatically against that loan. Reserves can be as high as \$10 million depending on risk. In a risky situation, we are talking about \$30 million or \$40 million worth of reserves against that loan.

When there is a Canada Account transaction, the Minister of Finance must choose a reserve rate and that reserve rate then must be accounted for as an expenditure. That money is “spent” or put aside so that it shows up in this way. I think that is what the minister was probably referring to. Of the roughly \$10 billion that was put out there, about \$1 point something billion — I forget the exact numbers — was paid back last month of the loan part. You are correct; the rest is in an equity holding, which will be a longer term question. Nothing has been written off at this stage.

Senator Murray: There is accounting and accounting, with the reserve.

Le président : Merci.

Le sénateur Murray : C’est grâce au Compte du Canada que General Motors — j’essaie de trouver un terme poli pour « renflouer »...

Le président : Sauver.

Le sénateur Murray : ... a été financé. Vous n’avez pas participé à cette transaction, n’est-ce pas?

M. Poloz : Oui. Nous avons joué un rôle de conseiller clé tout au long du processus. Notre équipe spécialiste du transport terrestre a participé à toutes les négociations, conjointement avec des représentants de Finances Canada, d’Industrie Canada et du gouvernement de l’Ontario.

Le sénateur Murray : Le gouvernement a décidé de recourir au Compte du Canada, décision qui a été ratifiée par le Parlement, si je me souviens bien, et il a ensuite demandé à EDC d’agir comme coordonnateur?

M. Poloz : Le gouvernement s’est tourné vers nous à titre d’experts, si vous voulez, parce que nous concluons des transactions de ce genre tous les jours. C’est simplement que les sommes en cause étaient vraiment astronomiques. En fait, nous avons conclu beaucoup de transactions dans le secteur de l’automobile.

Le sénateur Murray : Dans les faits, le gouvernement a radié le prêt, n’est-ce pas?

M. Poloz : Non, sénateur.

Le sénateur Murray : Il est tenu de se défaire des actions à une certaine date.

Le président : Le ministre des Finances nous a dit qu’il avait radié le prêt.

M. Poloz : Peut-être le ministre voulait-il expliquer qu’un prêt consenti en vertu du Compte du Canada est presque toujours consenti dans un secteur à haut risque. Chose certaine, c’était vrai dans le cas du secteur automobile.

Prenons ce qui se fait à EDC. Advenant que l’on consente un prêt de 100 millions de dollars cette semaine, s’il s’agit d’un risque ordinaire — c’est-à-dire une compagnie raisonnablement bien cotée — je mets automatiquement de côté des réserves de 5 millions de dollars sur ce prêt. Les réserves peuvent atteindre 10 millions de dollars selon le risque. Dans une situation risquée, les réserves sur ce prêt peuvent atteindre 30 ou 40 millions de dollars.

Dans le cas d’une transaction inscrite au Compte du Canada, le ministre des Finances doit choisir un coefficient de réserve et ce coefficient doit être comptabilisé comme une dépense. L’agent est « dépensé » ou mis de côté et doit figurer comme tel dans la comptabilité. Je pense que c’est ce à quoi le ministre faisait sans doute allusion. Des 10 milliards de dollars environ qui ont été investis, environ 1 milliard et des poussières — j’oublie le chiffre exact — a été remboursé le mois dernier. Vous avez raison; le solde est constitué d’avoirs en actions, ce qui fera l’objet de dispositions à long terme. À ce stade-ci, rien n’a été radié.

Le sénateur Murray : Pour ce qui est des réserves, il y a comptabilité et comptabilité.

Mr. Poloz: It is a reserve. If I reserve \$5 million against a \$100 million loan, it is as if I burned that \$5 million. It goes in a vault and it is saved there in case something goes wrong. The reserve is calculated on the probability that something goes wrong.

Senator Murray: What happens to the shares?

Mr. Poloz: I know less about this part. The shares are held on behalf of the government in Canada Deposit Insurance Corporation, CDIC. Shares cannot be held in Canada Account. Canada Account holds the loan; it is still there. The loan is backed up with the shares held somewhere else.

Senator Murray: Are we obligated to dispose of the shares in those tranches by the dates set out? Are we obligated under the agreement or is that a statement of intention?

Mr. Poloz: I confess that I do not know the answer to that question.

Senator Murray: Sorry for pressing on matters that you did not come here to discuss.

Mr. Poloz: It is easy enough to find out, if you wish.

Senator Murray: I would like to know.

The Chair: Anything you can help us out with will be appreciated. It is a matter of some interest to us. Thank you, Mr. Poloz.

Senator Ringuette: I was surprised to hear that when you provide a loan with partners, whether it is with both BDC and EDC, or with private sector partners, although your risk is higher — and, you indicated that you always consider the higher risk situation — your lending rate is the same as your partner's. Is that situation constant?

Mr. Halde: No, I think I did not express myself properly.

When we make a deal with another institution *pari passu* wherein we are all equal in the deal — that is, the risk and the rate are the same — we are like two peas in a pod. We share the risk, receive the same return, and so on.

Senator Ringuette: The amount of the loan is the same?

Mr. Halde: Usually it is 50-50, but it could be 40-60. Basically, the risk is the same. We charge the same rate. It is the same in syndicated deals, where there might be six partners. We might be the seventh partner. We have the same rate as the six others and charge the same rate as the six others.

When we, at BDC, lend to an entrepreneur, then we charge whatever is the appropriate risk. We tend to price for risk so that we can manage to eke out a small profit at year end. They are two totally different situations.

Senator Ringuette: How does your lending rate differ in those two situations?

M. Poloz : C'est une réserve. Si je réserve 5 millions de dollars sur un prêt de 100 millions, c'est comme si j'avais brûlé ces 5 millions. Ils sont entreposés dans une voûte et sauvegardés au cas où quelque chose clocherait. Le montant de la réserve est calculé selon la probabilité que quelque chose tourne mal.

Le sénateur Murray : Qu'arrive-t-il aux actions?

M. Poloz : Je suis moins bien informé à ce sujet. Les actions sont conservées au nom du gouvernement à la Société d'assurance-dépôts du Canada, la SADC. On ne peut pas inscrire des actions au Compte du Canada. Le Compte du Canada détient le prêt; et il y est encore. Le prêt est adossé aux actions, qui sont détenues ailleurs.

Le sénateur Murray : Sommes-nous obligés de nous départir des actions par tranches aux dates qui ont été arrêtées? Sommes-nous tenus de le faire en vertu de l'accord, ou est-ce une déclaration d'intention?

M. Poloz : J'avoue que j'ignore la réponse à cette question.

Le sénateur Murray : Je suis désolé de vous interroger sur des questions que vous n'êtes pas venu ici pour discuter.

M. Poloz : C'est relativement facile à trouver, si vous voulez.

Le sénateur Murray : J'aimerais le savoir.

Le président : Tout ce que vous pouvez faire pour nous aider sera apprécié. C'est une question qui nous intéresse. Merci, monsieur Poloz.

Le sénateur Ringuette : J'ai été étonnée d'apprendre que lorsque vous consentez un prêt avec des partenaires, que ce soit avec la BDC ou EDC, ou avec des partenaires du secteur privé, même si le risque que vous encourez est plus élevé — et vous avez dit toujours prendre en compte la situation à plus haut risque —, votre taux débiteur est le même que celui de votre partenaire. Est-ce toujours ainsi?

M. Halde : Non, je pense que je ne me suis pas exprimé clairement.

Lorsque nous concluons une entente avec une autre institution à parts égales — autrement dit lorsque le risque et le taux débiteur sont identiques pour chacun —, rien ne nous distingue. Nous partageons le risque, nous touchons le même rendement.

Le sénateur Ringuette : Le montant du prêt est le même?

M. Halde : Habituellement, le prêt est partagé en parts égales, mais la proportion peut être de 40-60. Essentiellement, le risque est le même. Nous exigeons le même taux. La même chose vaut pour les prêts syndiqués, où il peut y avoir six partenaires, et nous pouvons être le septième. Nous appliquons le même taux que les six autres.

Lorsque la BDC consent un prêt à un entrepreneur, nous lui imposons un taux en fonction du risque de façon à pouvoir retirer un mince profit à la fin de l'année. Ce sont deux situations totalement différentes.

Le sénateur Ringuette : Comment votre taux débiteur est-il différent dans ces deux situations?

Mr. Halde: I am not sure I understand the question.

Senator Ringuette: What is your average lending rate in a partnership with shared risk and your lending rate on a sole loan provider?

Mr. Halde: That is a difficult question to answer because the rate depends on the situation, I hate to say. If we are being asked to participate in a Triple-A loan as part of a syndicate, clearly, the spreads are low and the rates are low. In our own case, our average portfolio at the bank is at prime plus 2.7 per cent. That rate is the average. That means that we have some loans at prime plus one and a half and some loans at prime plus four or prime plus five. There is a range. On large deals with Triple-A companies, then the rate will be prime or even below prime, depending on the situation.

Senator Ringuette: Prime and even below prime?

Mr. Halde: There are firms that buy marginally below prime, as I am sure my colleague will agree.

Senator Ringuette: That is interesting to hear, especially when we have small- and medium-sized businesses in this country that are struggling to survive, and they have to pay to our chartered Canadian banks prime plus, plus, plus, never mind prime below.

The small- and medium-sized businesses of this country are the backbone of our country. I am interested in following my research on this issue, but maybe not tonight. I will move on to my other question unless you want to specify something.

Mr. Halde: I want to point out a big difference.

The vast majority of our portfolio does not qualify even as a Triple-B rated portfolio. About 90 per cent of our portfolio is below Triple-B rated. That means that the portfolio is high risk. Those small- to medium-sized businesses — and I fully agree with you about the importance of SMEs in our country — will pay, on average, prime plus 2.7.

The loans I am talking about, which are to much larger companies like the ones that my friend here talked about earlier, are much larger companies that have a Triple-A rating and that we at BDC were never involved with before because that was not our role. We were called into these situations because there was a shortage of credit and lenders had departed. You are talking about apples and oranges here. You are talking about large Triple-A rated companies participating in the syndicate versus the small SMEs that are at a much lower quality in terms of risk rating.

Senator Murray: And your normal clientele.

Mr. Halde: And our normal clientele, yes.

Senator Ringuette: Continuing on with this rating issue, what was the rating on the car leases that you bought?

M. Halde : Je ne suis pas sûr de comprendre la question.

Le sénateur Ringuette : Quel est votre taux débiteur moyen dans un partenariat avec risque partagé et votre taux débiteur moyen à titre de fournisseur de prêt unique?

M. Halde : Il est difficile de répondre à cette question car le taux dépend des circonstances, je regrette de le dire. Si l'on nous demande de participer à un prêt triple A dans un cadre consorsial, évidemment, les différentiels sont faibles et les taux sont bas. Dans notre propre cas, le taux moyen d'un portefeuille est le taux préférentiel plus 2,7 p. 100. Ce taux représente la moyenne. Cela signifie que nous avons certains prêts au taux préférentiel plus un et demi pour cent et d'autres au taux préférentiel plus quatre ou plus cinq. C'est une fourchette. Dans le cas de marchés importants conclus avec des sociétés triple A, nous leur offrirons le taux préférentiel ou même un peu moins, selon la situation.

Le sénateur Ringuette : Le taux préférentiel ou même un peu moins?

M. Halde : Certaines firmes bénéficient d'un taux légèrement en deçà du taux préférentiel, comme le confirmeront mes collègues.

Le sénateur Ringuette : C'est intéressant d'entendre cela, particulièrement lorsque des petites et moyennes entreprises canadiennes luttent pour survivre et sont tenues de payer à nos banques à charte le taux préférentiel plus, plus, plus, et assurément jamais moins.

Les petites et moyennes entreprises sont l'épine dorsale de notre pays. Je voudrais vraiment pousser mes recherches sur cette question, mais peut-être pas ce soir. Je vais passer à mon autre question, à moins que vous vouliez apporter des précisions.

M. Halde : Je veux signaler une grande différence.

La grande majorité des clients dans notre portefeuille ne méritent même pas la cote triple B. Environ 90 p. 100 des sociétés de notre portefeuille sont cotées à moins que triple B. Cela signifie que le portefeuille comporte un risque élevé. Ces petites et moyennes entreprises — et je suis tout à fait d'accord avec vous au sujet de l'importance des PME dans notre pays —, paieront, en moyenne, le taux préférentiel plus 2,7.

Les prêts dont je parle ont été consentis à de grosses sociétés comme celles qu'a mentionnées tout à l'heure mon collègue; ce sont des entreprises importantes qui bénéficient d'une cote triple A et avec lesquelles la BDC n'avait jamais fait affaire auparavant car ce n'était pas notre rôle. Nous avons été appelés à intervenir dans leur cas en raison d'un manque de liquidités et du départ de certains prêteurs. En l'occurrence, on compare des pommes et des oranges. Vous parlez de grandes sociétés cotées triple A participant à une syndication par opposition à de petites PME dont l'évaluation du risque est de beaucoup moindre qualité.

Le sénateur Murray : Et votre clientèle habituelle.

M. Halde : Et notre clientèle habituelle, oui.

Le sénateur Ringuette : Toujours à propos de la question des taux, quel était le taux appliqué aux contrats de location d'automobiles que vous avez achetés?

Mr. Halde: They were all Triple-A rated by two different rating agencies. Our own staff provided a lot of modelling and simulation to satisfy ourselves that they were Triple-A rated. Despite ratings from two rating agencies, we thought it best to do our own homework and we agreed that they were Triple-A rated.

Senator Ringuette: Ms. Kinsley, what was the rating on the \$69 billion of mortgages you purchased?

Ms. Kinsley: Mortgages in Canada are not rated in the same kind of credit rating sense. They are individually risked or underwritten.

These mortgages were all of high quality. One of the criteria was that they not be in default at the time they were purchased. To give you a sense of how they have performed, if that might be the question, they are performing exactly on a par with the average portfolio in the marketplace. For instance, the Canadian Bankers Association publishes what arrears rates are in residential mortgages across a number of financial institutions. This portfolio will perform at exactly that level.

Senator Ringuette: If you look at your average mortgage term, and your average car lease terms, most of them are for four years or five years. Therefore, we will be able to assess the value of these over-\$70 billion worth of investments only five years from now.

Ms. Kinsley: I am not sure I fully agree. As I said, you can monitor the performance, as any lender will do, of the portfolio, which was the figure I described — the level of arrears. In other words, have home owners missed payments? Have they missed payments for three months and, if so, at what level?

We look at this portfolio no different than the marketplace as a whole to make an assessment as to whether the portfolio, in the case of IMPP, is performing better, worse or equal to what the rest of the market is performing at. It is performing at the average, exactly.

We monitor that performance every single month. There are monthly payments of principal and interest as homeowners make their payments under the mortgage.

Senator Ringuette: We will know only the net value, because the Government of Canada and the taxpayers of Canada had to borrow money to provide you with these funds to buy those mortgages from our financial institutions.

Ms. Kinsley: Yes.

Senator Ringuette: I understand the default scenario. You find the default scenario with your purchases of \$69 billion worth of mortgages similar to the private sector default scenario. We will

M. Halde : Il s'agit toutes d'entreprises cotées triple A par deux agences de notation. Notre propre personnel a effectué de nombreuses modélisations et simulations pour confirmer qu'elles méritaient effectivement la cote triple A. En dépit des cotes décernées par deux agences de notation, nous avons jugé préférable de faire nos propres devoirs, et nous avons convenu qu'elles méritaient la cote triple A.

Le sénateur Ringuette : Madame Kinsley, quelle était la cote des hypothèques que vous avez achetées, à hauteur de 69 milliards de dollars?

Mme Kinsley : Au Canada, les taux hypothécaires ne sont pas établis en fonction de ce genre de système de notation. Les hypothèques sont souscrites ou tarifées selon le risque individuel.

Les hypothèques en question étaient toutes de grande qualité. L'un des critères était qu'elles ne devaient pas avoir fait l'objet de manquements au moment de l'achat. Pour vous donner une idée de leur rendement, si c'est ce qui vous intéresse, elles offriraient exactement le même rendement que le portefeuille moyen sur le marché. Par exemple, l'Association des banquiers canadiens publie le taux des arriérés de paiement au titre des hypothèques résidentielles dans un certain nombre d'institutions financières. Le rendement de ce portefeuille se situera exactement à ce niveau.

Le sénateur Ringuette : Si l'on considère la durée moyenne du prêt hypothécaire et la durée moyenne d'une location automobile, c'est de quatre ou cinq ans. Par conséquent, ce n'est que dans cinq ans que nous pourrions évaluer la valeur de ces investissements d'une valeur de plus de 70 milliards de dollars.

Mme Kinsley : Je ne suis pas tout à fait d'accord. Comme je l'ai dit, à l'instar de n'importe quelle institution prêteuse, nous pouvons surveiller le rendement du portefeuille, comme je l'ai expliqué, en nous fondant sur le pourcentage des paiements en souffrance. Autrement dit, les propriétaires de la maison ont-ils raté des paiements? Ont-ils été incapables de payer pendant trois mois et, dans l'affirmative, à quel niveau?

Nous considérons ce portefeuille de la même façon que le marché dans son ensemble afin d'évaluer si le portefeuille, dans le contexte du Programme d'achat des prêts hypothécaires assurés, a un rendement meilleur, pire ou équivalent au reste du marché. Or, son rendement se situe exactement dans la moyenne.

Nous surveillons ce rendement tous les mois. Il y a des paiements mensuels de principal et d'intérêt quand les propriétaires de maison effectuent leurs paiements au titre de l'hypothèque.

Le sénateur Ringuette : Nous connaissons uniquement la valeur nette, étant donné que le gouvernement du Canada et les contribuables canadiens ont dû emprunter de l'argent pour vous fournir les fonds nécessaires à l'achat de ces hypothèques auprès de nos institutions financières.

Mme Kinsley : Oui.

Le sénateur Ringuette : Je comprends le scénario de la défaillance. Vous avez constaté que le taux de défaillance applicable à l'achat d'hypothèques d'une valeur de 69 milliards

know only five years from now the net result of these actions because of the borrowing in the marketplace and the five-year possible default. We still do not know what will happen.

In that regard, I was reading, interestingly, today, an article in regards to mortgage fraud. It seems they have identified one Canadian institution for sure but there might be a number of other financial institutions affected by these kinds of scams. Law firms would be involved, as would mortgage brokers and banking staff.

As I was saying, we will know only five years from now. When you have recouped all the payments on these mortgages, when we have repaid the taxpayers of Canada for these purchases of mortgages, then we will know the net result and the net value for Canadians.

Ms. Kinsley: If I can —

The Chair: I think the witness wanted to answer first. Then we will go to the supplementary question.

Ms. Kinsley: I need to clarify. As I said earlier, we are not actually lending the money to homeowners. We are entering into an agreement with the financial institution to buy mortgages that they have already put on their books. We are providing the liquidity. The obligation to repay us is with that financial institution, not with the homeowner.

In the event that one of our financial institutions defaulted, as an institution, then, yes, that is of some issue, although we have mitigations for that event. We are not exposed to the actual default of the homeowner. Our exposure, if there is one, is to any default of the financial institution itself.

It is a different relationship. You are talking about credit default of the homeowner, when the homeowner does not pay back the loan.

Senator Ringuette: You were talking earlier that your mortgage default was similar to the mortgage default of other financial institutions.

Ms. Kinsley: To be clear, it was the performance of the portfolio. It is not our risk. It is how those loans are performing to the financial institutions.

Senator Ringuette: Okay.

Senator Gerstein: Ms. Kinsley, you have invested the taxpayers money in a program for which you expect a financial return to the taxpayers of Canada. You do not expect a financial loss but a financial return. Is there any basis that you, at this point, expect that there will be a loss to the Canadian taxpayer?

Ms. Kinsley: No.

Senator Gerstein: Thank you.

de dollars est similaire à celui du secteur privé. Nous connaissons uniquement dans cinq ans le résultat net de ces actions étant donné les emprunts contractés sur le marché et les défaillances éventuelles sur cinq ans. Nous ne savons pas encore ce qui va arriver.

Chose intéressante, je lisais aujourd'hui un article au sujet de la fraude hypothécaire. Il semble qu'on ait identifié une institution canadienne avec certitude, mais il est fort possible qu'un certain nombre d'autres institutions financières soient victimes de ce genre d'escroquerie. Apparemment, des cabinets d'avocats, des courtiers en hypothèques et des employés de banque seraient impliqués.

Comme je le disais, nous pourrions faire un bilan uniquement dans cinq ans. Lorsque vous aurez recouvré tous les paiements sur ces hypothèques, lorsque les contribuables du Canada auront été remboursés pour ces achats d'hypothèques, alors seulement saurons-nous le résultat net et la valeur nette de cet exercice et sa valeur nette pour les Canadiens.

Mme Kinsley : Avec votre permission...

Le président : Je pense que le témoin voulait répondre d'abord. Ensuite, nous passerons à la question supplémentaire.

Mme Kinsley : Je dois clarifier mes propos. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne prêtons pas vraiment de l'argent aux propriétaires de maison. Nous concluons un accord avec les institutions financières afin d'acheter les hypothèques qui figurent déjà dans leurs livres. Nous fournissons des capitaux. C'est l'institution financière qui assume l'obligation de remboursement, et non le propriétaire.

Dans l'éventualité où l'une de nos institutions financières n'honorait pas ses obligations, en tant qu'institution, effectivement, cela ferait problème, même si nous avons prévu des mesures d'atténuation si cela devait arriver. Nous ne sommes pas exposés au risque de non-paiement du propriétaire. Notre risque, si tant est qu'il y en ait un, concerne le défaut de paiement de l'institution financière elle-même.

C'est une relation différente. Vous nous parlez d'une défaillance de la part du propriétaire, c'est-à-dire d'un propriétaire qui ne rembourse pas son prêt.

Le sénateur Ringuette : Vous avez dit tout à l'heure que votre taux de non-paiement des prêts hypothécaires était similaire à celui des autres institutions financières.

Mme Kinsley : À vrai dire, c'était le rendement du portefeuille. Ce n'est pas notre risque. Cela illustre le rendement de ces prêts pour le compte des institutions financières.

Le sénateur Ringuette : D'accord.

Le sénateur Gerstein : Madame Kinsley, vous avez investi l'argent des contribuables dans un programme dont vous attendez un rendement financier pour eux. Vous ne vous attendez pas à une perte financière, mais à un profit. Y a-t-il quelques facteurs qui, à ce stade-ci, vous porteraient à croire que les contribuables canadiens essuieront une perte?

Mme Kinsley : Non.

Le sénateur Gerstein : Merci.

Senator Massicotte: The senator was so sharp, he stole my question.

Senator Peterson: It also says these pools are insured. Who is carrying the insurance?

Ms. Kinsley: That could be a private insurer or us, in our other role.

Senator Peterson: It could be but who is it? Are you carrying most of it?

Ms. Kinsley: The insurer of record is not disclosed, but because we have a majority of the market share in the insurance area, if you apply some intuitiveness to it, we probably would be equivalently represented in the pools, from an insurance perspective.

Senator Peterson: If they are insured, they are low equity to begin with.

Ms. Kinsley: Not necessarily.

Senator Peterson: That is usually the case.

Regardless, if the homeowner defaults, the bank takes the hit, or rather, banks have loans insured so they are clear.

Ms. Kinsley: Clearly.

Senator Peterson: So they are not in any risk at all?

Ms. Kinsley: There are two levels of default. One is the homeowner defaults to the bank. The insurance, whether provided by us or by a private sector competitor, will pay the bank. The second level is the guarantee of the institution to us on the \$69 billion. That is the guarantee of the institution to us.

I think this is perhaps an important point. Due to loans and mortgage insurance being something we do in the normal course of our mandate, and because these loans were insured but might have been sitting on the banks' balance sheets, they are not obligated to sell them — in fact, they do not sell the majority of the mortgages. When the liquidity issue came, it was not about the quality of the assets. It was about the funding to continue to lend in the mortgage field. We were able to purchase those assets because, first, we knew what the risk was like. As you said, in many cases, we might have insured them individually. Second, there was no additional risk to the government because the government was already exposed on the insurance side.

I can be categorical perhaps in response to the other senator's question with respect to the repayment of the institutions to us under the \$69 billion liquidity facility, because credit was covered.

Le sénateur Massicotte : Le sénateur a été tellement vif qu'il a volé ma question.

Le sénateur Peterson : Il est aussi précisé que ces groupements sont assurés. Qui est l'assureur?

Mme Kinsley : Ce peut être un assureur privé ou nous, dans notre autre rôle.

Le sénateur Peterson : Ce serait possible, mais qui est-ce? Êtes-vous l'assureur principal?

Mme Kinsley : L'identité de l'assureur inscrit au dossier n'est pas divulguée, mais étant donné que nous détenons la plus grosse part du marché dans le secteur de l'assurance, si vous faites preuve d'un peu d'intuition, vous déduirez sans doute que nous serons représentés de manière équivalente dans les groupements, pour ce qui est du volet de l'assurance.

Le sénateur Peterson : S'ils sont assurés, c'est dire qu'il y a peu d'avoir propre.

Mme Kinsley : Pas nécessairement.

Le sénateur Peterson : C'est habituellement le cas.

Quoi qu'il en soit, si le propriétaire manque à ses engagements, c'est la banque qui absorbe le coût, ou plutôt, comme les banques ont des prêts assurés, elles n'ont rien à craindre, elles s'en tirent indemnes.

Mme Kinsley : Manifestement.

Le sénateur Peterson : Elles ne courent donc aucun risque?

Mme Kinsley : Il y a deux niveaux de défaillance. Le premier, lorsque le propriétaire manque à ses engagements envers la banque. L'assurance, qu'elle soit fournie par nous ou par un concurrent du secteur privé, va payer la banque. Le deuxième niveau concerne la garantie que nous a fournie l'institution financière au sujet des 69 milliards de dollars. Cela représente la garantie de l'institution à notre égard.

À mon avis, c'est là un point important. Étant donné que dans le cours normal de notre mandat, nous offrons des prêts et des assurances hypothécaires et étant donné que ces prêts ont été assurés et qu'ils figurent sans doute dans les états financiers de la banque, celle-ci n'est pas tenue de les vendre — en fait, elles ne vendent pas la majorité des hypothèques. Lorsqu'a surgi le problème de liquidités, la qualité des actifs n'était pas en cause. Tout tournait autour de la nécessité de trouver de l'argent pour continuer à consentir des prêts dans le secteur hypothécaire. Nous avons été en mesure d'acheter ces actifs car nous savions, au départ, quelle était la nature du risque. Comme vous l'avez dit, dans bien des cas, nous aurions pu les assurer individuellement. Deuxièmement, le gouvernement n'assumait aucun risque additionnel étant donné qu'il était déjà exposé au risque du côté de l'assurance.

Je peux fournir une réponse catégorique à la question de l'autre sénateur concernant le remboursement par les institutions dans le contexte du mécanisme de prestation de liquidités de l'ordre de 69 milliards de dollars, car ce crédit était couvert.

The Chair: Senator Ringuette you have time for one more short question. You have a page and half of questions. Can you choose one?

Senator Ringuette: I want more information on General Motors because we have been hearing conflicting stories. GM claims to be repaying its loan, but when some expert digs into the issue, it is not really the case.

As one taxpayer, I want to know whether GM is repaying its loans to the Government of Canada and to the tune of how much?

The Chair: Mr. Poloz, do you want to dive into equity and loan and help us out here?

Mr. Poloz: Yes, first the loan that was made to GM was shared between the federal government and the Ontario government. Second, it was shared between what is called a cash loan and the rest was classified as equity.

If we look at it from an investor point of view, we are receiving additional compensation for the risk taken by the taxpayer, if everything works. When GM has said it has paid back its loan, it has. It has paid the cash part, which is around one tenth of the total package. The rest is an equity outstanding. As we have discussed, I do not remember the details of when that was supposed to happen, but for sure the companies have shown a good recovery so it is reasonable to be positive on the outlook. It is not done, of course, but the sector has recovered well and the companies have restructured themselves. I find myself reasonably optimistic about the outcome there.

Senator Ringuette: When you say a repayment of one tenth, is that shared equally between what the federal government and the Ontario government?

Mr. Poloz: Yes; my understanding is that it was all *pari passu*; one third for Ontario and two thirds for the federal government. Any dollar that came will be split between the two.

The Chair: *Pari passu* is our Latin expression of the evening.

Mr. Poloz: It is a lender's term that is used often.

Senator Massicotte: Given that we have the president of CMHC here, a year ago we had a public debate about the type of loans CMHC is making. I am trying to remember correctly. You want to make long loans. The Bank of Canada expressed a public opinion that they were against CMHC assuming that risk because they thought there was too much credit, and it would increase the default rate of homeowners. How did that issue finish? With the recent measures of the Minister of Finance, CMHC is now back to a shorter, 25-year amortization, I think?

Le président : Sénateur Ringuette, vous avez le temps de poser une dernière question brève. Vous avez une page et demie de questions. Pouvez-vous en choisir une?

Le sénateur Ringuette : Je veux davantage d'information sur General Motors car nous avons entendu des témoignages contradictoires. GM affirme qu'elle est en train de rembourser son prêt, mais lorsque certains experts ont fouillé la question, ils ont constaté que ce n'est pas vraiment le cas.

En tant que contribuable, je veux savoir si GM rembourse son prêt au gouvernement du Canada et à quel rythme?

Le président : Monsieur Poloz, voulez-vous plonger dans la question des capitaux propres et des prêts pour nous éclairer?

M. Poloz : Oui. Premièrement, le prêt consenti à GM était partagé entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario. Deuxièmement, il a été scindé entre ce que l'on appelle un prêt en espèces, le reste entrant dans la catégorie des capitaux propres.

Si l'on considère cela du point de vue d'un investisseur, nous recevons une compensation additionnelle pour le risque encouru par le contribuable, si tout fonctionne. Lorsque GM a déclaré avoir remboursé son prêt, c'était la vérité. Il a remboursé la partie en espèces, qui représente environ un dixième du montant total. Le reste ce sont des actions. Comme je l'ai dit, je ne me rappelle pas exactement de la date à laquelle le rachat est censé avoir lieu, mais une chose est certaine, les compagnies ont repris du poil de la bête, de sorte qu'on peut logiquement s'attendre à un dénouement positif. La partie n'est pas gagnée, bien sûr, mais le secteur a bien récupéré, et les compagnies se sont restructurées. Pour ma part, je suis raisonnablement optimiste au sujet du résultat.

Le sénateur Ringuette : Vous avez parlé d'un remboursement d'un dixième du total; est-ce partagé également entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario?

M. Poloz : Oui; je crois savoir que c'était une entente *pari passu*; un tiers pour l'Ontario et deux tiers pour le gouvernement fédéral. Chaque dollar remboursé sera divisé entre les deux parties.

Le président : *Pari passu* est notre expression latine de la soirée.

M. Poloz : C'est une expression que l'on utilise souvent en matière de prêt.

Le sénateur Massicotte : Lorsque nous avons accueilli le président de la SCHL ici, il y a un an, nous avons eu une discussion publique au sujet des catégories de prêts consentis par cette institution. J'essaie de m'en souvenir fidèlement. Vous voulez faire des prêts à long terme. La Banque du Canada a déclaré publiquement qu'elle n'était pas d'accord pour que la SCHL assume ce risque car à son avis, le crédit était beaucoup trop accessible et que cela gonflerait le taux de défaillance des propriétaires. Comment cette histoire s'est-elle terminée? À la suite des récentes mesures annoncées par le ministre des Finances, la SCHL est revenue à une période d'amortissement plus courte, une période de 25 ans, si je ne m'abuse?

Ms. Kinsley: No; the only time I can recall the Bank of Canada having a view was a few years before that on something called the line of credit product, but you are talking about loans with amortizations longer than 25 years. Until 2008, there were loans that would go to 40 years. Amortization in 2008 was pulled back to 35. That loan still exists in the marketplace today.

Senator Massicotte: You never made 40-year loans?

Ms. Kinsley: We did for the period of time that they were available, but we and the private sector were capped at 35 years.

The Chair: Now I have a supplementary question.

Does the minister impose that cap by regulation or by ministerial fiefdom? How does that cap happen? It does not come before Parliament.

Ms. Kinsley: For the private sector insurers that have a backing by the Government of Canada, and the private sector insurers have a 90 per cent backing by the Government of Canada, that guarantee arrangement is administered by the Minister of Finance. The minister sets the terms under which those private sector insurers can insure, and in that case the minister decided that it would be to a maximum amortization of 35 years.

The Chair: The terms are not set by regulation so we do not review them there, and it is not by statute so we do not review them that way. You were asked to participate in the business credit availability. We did not pass legislation saying you should participate in this activity. Was that directive from the minister as well, who said, We want you to get into the activity and start putting this money out there; and ultimately, it turned out to be \$2.5 billion each?

Mr. Halde: It was part of the 2009 Budget. BCAP was basically a request to the financial institutions, EDC and ourselves to work together to extend extra facilities. The target given to all of us was that we should provide at least \$5 billion of incremental credit, which I am happy to say we have done, well before the two-year period.

The Chair: Do your different ministers have the authority under the legislation by which you are created or established to direct you to go into activities you were not involved in before?

Mr. Halde: No, that is not exactly right. We are governed by the BDC Act. What the budget did was ask us well within our act to provide extra lending, participate in syndications and other activities that we had not participated in before but that were well

Mme Kinsley : Non. La seule fois où je me rappelle que la Banque du Canada exprimait une opinion, c'était il y a quelques années auparavant à propos d'un service appelé le produit de ligne de crédit, mais vous parlez de prêts assortis d'une période d'amortissement de plus de 25 ans. Jusqu'en 2008, certains prêts pouvaient aller jusqu'à 40 ans. En 2008, la période d'amortissement a été ramenée à 35 ans. Ce prêt est encore disponible sur le marché aujourd'hui.

Le sénateur Massicotte : Avez-vous déjà consenti des prêts d'une durée de 40 ans?

Mme Kinsley : Nous l'avons fait pendant la période où ils étaient disponibles, mais le secteur privé et nous avons été assujettis à un plafond de 35 ans.

Le président : J'ai maintenant une question supplémentaire.

Le ministre impose-t-il un tel plafond par voie de réglementation ou en application de son pouvoir ministériel? Comment en arrive-t-on à un tel plafond? Cette décision n'est pas soumise au Parlement.

Mme Kinsley : S'agissant des assureurs du secteur privé qui ont l'aval du gouvernement du Canada, ils sont soutenus à 90 p. 100 par le gouvernement du Canada et cet arrangement de garantie est administré par le ministre des Finances. Le ministre établit les conditions en vertu desquelles ces assureurs du secteur privé peuvent offrir de l'assurance et dans ce cas, le ministre a décidé que la période d'amortissement maximale serait de 35 ans.

Le président : Ces conditions ne sont pas arrêtées par voie de réglementation, de sorte que nous n'en faisons pas l'examen ici; comme elles ne sont pas énoncées par voie législative non plus, dans un texte législatif, nous ne les examinons pas non plus sous cet angle. On vous a demandé de participer à un exercice visant à favoriser la disponibilité du crédit pour les entreprises. Nous n'avons pas adopté de mesure législative vous enjoignant de participer à cet exercice. Cette directive provenait-elle du ministre également? A-t-il dit : nous voulons que vous participiez à cette activité et que vous commenciez à fournir des fonds? Et au bout du compte, votre contribution a été de 2,5 milliards de dollars chacun?

M. Halde : Cela faisait partie du Budget 2009. Le PCE était essentiellement une requête présentée aux institutions financières, à EDC et à la BDC de collaborer pour fournir des facilités de crédit additionnelles. L'objectif que l'on nous avait demandé à tous d'atteindre était de fournir au moins 5 milliards de dollars de crédit supplémentaire, et je suis heureux de vous dire que nous l'avons fait bien avant l'échéance de la période de deux ans.

Le président : En vertu de la loi habilitante de vos institutions, vos différents ministres ont-ils le pouvoir de vous ordonner de vous lancer dans des activités dans lesquelles vous n'étiez pas engagés auparavant?

M. Halde : Non, ce n'est pas tout à fait vrai. Nous sommes régis par la Loi sur la Banque de développement. Par le biais du budget, on nous a demandé, dans les limites de notre loi habilitante, de fournir des prêts supplémentaires, de participer à

within our act. We reacted to the budget request, but it was always within our act. The minister did not have to do anything special for us to participate in BCAP.

The Chair: We as parliamentarians did not have to do anything because you have always had that authority. It was only a minister urging you to exercise that authority.

Mr. Halde: That is basically correct.

Mr. Poloz: Our situation at EDC is completely different. Our Export Development Act asks EDC to finance Canada's export trade. An entirely additional segment was added to the act asking us to enter domestic trade, which was the term used. In addition, our regulations, which I referred to earlier, were suspended for the two-year period. Legislatively, our minister cannot tell us to enter this area.

The Chair: That was in the Budget Implementation Act, as I recall.

Mr. Poloz: Automatically, unless extended, the situation goes back to the way it was.

The Chair: Thank you very much for being here. We have run out of time. We could go on and on with our questions. We thank each and every one of you for being here.

(The committee adjourned.)

des syndications et à d'autres activités auxquelles nous n'avions pas participé auparavant, mais qui demeuraient dans les paramètres de notre loi. Nous avons donné suite à la requête du budget, mais notre action s'est toujours inscrite dans les limites de notre loi. Le ministre n'a pas eu à faire quoi que ce soit de spécial pour que nous puissions participer au PCE.

Le président : En tant que parlementaires, nous n'avons pas eu à faire quoi que ce soit parce que vous étiez déjà habilités à agir. C'est simplement qu'un ministre vous a demandé d'exercer ce pouvoir.

M. Halde : C'est essentiellement juste.

M. Poloz : La situation d'EDC est complètement différente. La Loi sur l'expansion des exportations confère à EDC la mission de financer le commerce d'exportation du Canada. Une section entièrement nouvelle a été ajoutée à cette loi pour nous demander d'intervenir dans le commerce intérieur. C'est le terme qui a été utilisé. En outre, nos règlements, auxquels j'ai fait référence plus tôt, ont été suspendus pendant la période de deux ans. En vertu de la loi, notre ministre ne peut nous donner l'ordre de nous lancer dans ce domaine.

Le président : Si ma mémoire est bonne, cela figurait dans la Loi de mise en oeuvre du budget.

M. Poloz : À moins d'une prolongation, automatiquement la situation reviendra à ce qu'elle était.

Le président : Merci beaucoup d'être venus. Notre temps est écoulé. Nous pourrions continuer longuement à vous poser des questions. Nous remercions chacun d'entre vous d'être venu comparaître.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, May 4, 2010

Atomic Energy of Canada Limited:

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer;
Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer;
William Pilkington, Senior Vice-President and Chief Nuclear Officer.

Wednesday, May 5, 2010

Business Development Bank of Canada:

Jean-René Halde, President and Chief Executive Officer.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Karen Kinsley, President and Chief Executive Officer;
Marc Joyal, Vice-President and Chief Financial Officer.

Export Development Canada:

Stephen Poloz, Senior Vice-President, Financing Products Group.

TÉMOINS

Le mardi 4 mai 2010

Énergie atomique du Canada limitée :

Hugh MacDiarmid, président-directeur général;
Kent Harris, premier vice-président et directeur général des finances;
William Pilkington, vice-président principal et agent principal
du nucléaire.

Le mercredi 5 mai 2010

Banque de développement du Canada :

Jean-René Halde, président et chef de la direction.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Karen Kinsley, présidente et première dirigeante;
Marc Joyal, vice-président et directeur financier.

Exportation et développement Canada :

Stephen Poloz, premier vice-président, Groupe des produits de
financement.